

Commune de Marly

Rapport de gestion 2014



Copyright © Jacques Kuenlin

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
TABLE DES ABREVIATIONS	3
LE CONSEIL GENERAL.....	5
LE CONSEIL COMMUNAL.....	6
LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS.....	7
LES DICASTERES.....	10
1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION	10
1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	11
1.2. RESSOURCES HUMAINES	17
1.3. INFORMATION	22
1.4. AGGLOMERATION.....	22
1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN ».....	27
1.6. PLAN DE FUSION DU DISTRICT ET FUSION 2016.....	28
1.7. BÂTIMENT COMMUNAUX ET SCOLAIRES	28
2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE.....	32
2.1. AFFAIRES SOCIALES	32
2.2. SANTÉ PUBLIQUE	37
3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIETES ET BIBLIOTHEQUE	39
3.1. CULTURE	40
3.2. SPORTS.....	40
3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE	41
3.4. BIBLIOTHEQUE.....	54
3.5. MARLY SYMPA	55
3. SECURITE.....	58
3.3. POLICE	59
3.4. SERVICE DU FEU	65
3.5. SÉCURITÉ FEU	67
3.6. MILITAIRE.....	71
3.7. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)	71
4. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS.....	74
4.3. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	75
4.4. DISTRIBUTION D'EAU	75
4.5. PROTECTION DES EAUX.....	79
4.6. STEP	82
4.7. ENDIGUEMENT.....	85
4.8. NATURALISATIONS.....	86
5. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	87
5.3. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	90
5.4. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES.....	96
6. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE	98
6.3. EDILITE.....	99
6.4. INVESTISSEMENTS EN COURS.....	105
6.5. SENTIERS PEDESTRES.....	105
6.6. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX.....	105
7. FINANCES ET IMPÔTS.....	110
7.1. FINANCES ET IMPÔTS.....	111
7.2. GESTION INFORMATIQUE.....	125
8. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE	126
8.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS	127
8.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX.....	127
8.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	131

TABLE DES ABREVIATIONS

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LStE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIC	Marly Innovation Center
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédérale de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires

PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PITSC	Programme interservices de travail social communautaire
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet

LE CONSEIL GENERAL

Durant cette quatrième année de la législature, M. Cyril BENOÎT, représentant du PDC, a succédé à M. Edgar SCHORDERET démissionnaire, M. Luis SAMANIEGO, représentant de Marly-Voix, à Mme Véréne TSCHANZ démissionnaire ; Mme Séverine LAGO, représentante du PDC, succède, elle, à Mme Florence CAUHEPE démissionnaire.

Le Conseil général a siégé à 5 reprises en 2014, d'abord sous la présidence de Mme Claudia CLEMENT (PLR), puis sous celle de Mme Line WIDMER-COMMENT (PDC). Ces séances ont eu lieu les 26 mars, 28 mai, 8 octobre, 3 et 10 décembre 2014. Le Bureau du Conseil général, élargi aux Chefs de groupes, a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 5 séances, le Conseil général a pris une bonne cinquantaine de décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- Des élections : - au Bureau (présidente, Line WIDMER-COMMENT, vice-président, Lionel WALTER, scrutateur Jacques DEGLISE et scrutateur suppléant, Alexandre BRODARD) ; - à la Commission financière (Séverine LAGO) ;
- L'adoption du règlement de l'accueil extrascolaire ;
- Un investissement pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice ;
- Un investissement pour des mesures urgentes visant à limiter le refoulement en cas de crue dans les collecteurs du bassin versant Est ;
- Un investissement pour la modération de trafic à la route du Centre ;
- Un investissement pour l'aménagement partiel du ruisseau de la Crausa ;
- L'abrogation du règlement concernant l'aide au logement ;
- L'adaptation du taux d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier :

- Du développement et de la redynamisation du secteur de l'Ancienne-Papeterie, avec la présentation du plan directeur du Marly Innovation Center (MIC) ;
- Des intempéries et crues du mois d'avril ;
- Des activités de la Police de proximité (Pol prox) cantonale ;
- Des activités du programme interservices de travail social communautaire (PITSC) ;
- Du processus de fusion entre Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly ;
- Du projet de construction d'appartements pour seniors au Pré Zurthanen ;
- Des travaux de construction et d'entretien des bâtiments scolaires et communaux ;
- De l'évolution et des investissements pour l'informatique scolaire ;
- Des résultats d'une enquête sur le sport à Marly et à Hünenberg (ZG), commune partenaire ;
- Du concours d'urbanisme European 12 pour la zone d'activité Winckler ;
- Des résultats de l'analyse stratégique et financière et des mesures prises par rapport à la situation financière .

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 50 reprises en 2014, dont 2 fois en séance extraordinaire, une fois en séance extraordinaire avec les responsables de service et une fois pour une séance « au vert ».

Délégations et réceptions

Durant l'année 2014, le Conseil communal a pris part régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 27^e fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans sa version numéro 20, toujours internationale, à Marly-Folies 2014. Malgré un bon accueil et beaucoup d'efforts de collaboration, le Conseil communal n'a pu que regretter l'échec de l'organisation de la Jazz Parade 2014 sur le site du MIC.

Il a participé aux diverses manifestations marquant les 10 ans de la formation des agents Marly-Sympa, à la fête qu'a réservée le Judo Club Marly à son entraîneur Jean-Claude Spielmann, ainsi qu'à la manifestation marquant la fondation de l'Association Cibachrome autour du musée de la photographie et de l'ancien centre de loisirs Ilford, ainsi qu'à l'exposition des résultats du concours international Europan 12 mené sur le site de la zone d'activité Winckler (qui a abouti au projet d'aménagement dit « Parc des Falaises »). Enfin, il s'est mobilisé à divers niveaux pour soutenir, jusqu'au Conseil d'Etat même, les projets de développement du site de l'Ancienne-Papeterie suite à la faillite de l'entreprise Ilford, projets placés sous le chapeau de la société Marly Innovation Center (MIC). Un plan directeur a été établi pour la zone d'activités et un concours (mandat d'études parallèles) a été mené pour la partie prévue pour l'habitation.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à une rencontre de l'économie locale, cela dans les locaux de la menuiserie M. Bovet, successeur Olivier Longchamp. A cette occasion, M. Vincent DUCROT, Directeur des tpf, s'est exprimé sur la dynamique et les développements des transports publics dans le canton et l'agglomération fribourgeoise.

Le Tour de Romandie cycliste est passé six fois à Marly et le repas des sponsors de cette organisation s'est déroulé à Marly-Cité.

Le Conseil communal a aussi rencontré le Comité de direction de l'Association St-Camille pour un moment d'échange et de convivialité. Dans le même sens de la culture des bonnes relations, il a organisé la rencontre bisannuelle dite « des 3 Conseils », réunissant les Conseils communaux et représentants des administrations de Pierrafortscha, Villarsel-sur-Marly et Marly.

LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

4 votations fédérales (12 objets)

1 votation cantonale (2 objets)

(aucune élection en 2014)

Ceci représente 197h.30 de scrutin et de dépouillement pour un total de 40 scrutateurs-trices

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, deux collaborateurs (trices) du contrôle des habitants assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Votation fédérale du 9 février 2014 avec 4'780 électeurs inscrits

a) Règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire

Votants	2'813	58.85%	
Blancs	46		
Nuls	14		
Valables	2'753		Canton
OUI	1'775	64.47%	58.56%
NON	978	35.53%	41.44%

b) Initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée »

Votants	2'822	59.04%	
Blancs	43		
Nuls	23		
Valables	2'756		Canton
OUI	561	20.36%	23.69%
NON	2'195	79.64%	76.31%

c) Initiative populaire « Contre l'immigration de masse »

Votants	2'815	58.89%	
Blancs	32		
Nuls	10		
Valables	2'773		Canton
OUI	1'168	42.12%	48.48%
NON	1'605	57.88%	51.52%

Votation cantonale du 9 février 2014 avec 4'780 électeurs inscrits

a) Crédit d'engagement pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la HEF-TS et la HEdS-FR

Votants	2'762	57.78%	
Blancs	30		
Nuls	5		
Valables	2'727		Canton
OUI	2'058	75.47%	72'28%
NON	669	24.53%	27.72%

b) Crédit d'engagement pour la construction d'un bâtiment de police

Votants	2'766	57.87%	
Blancs	49		
Nuls	16		
Valables	2'701		Canton
OUI	1'765	65.35%	61.07%
NON	936	34.65%	38.93%

Votation fédérale du 18 mai 2014 avec 4'779 électeurs inscrits

a) **Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base**

Votants	2'749	57.52%	
Blancs	63		
Nuls	25		
Valables	2'661		Canton
OUI	2'431	91.36%	90.84%
NON	230	8.64%	9.16%

b) **Initiative populaire du 20 avril 2011 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec les enfants »**

Votants	2'774	58.04%	
Blancs	43		
Nuls	23		
Valables	2'708		Canton
OUI	1'709	63.11%	68.82%
NON	999	36.89%	31.18%

c) **Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables »**

Votants	2'778	58.13%	
Blancs	37		
Nuls	9		
Valables	2'732		Canton
OUI	729	26.68%	24.92%
NON	2'003	73.32%	75.08%

d) **Loi fédérales du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen**

Votants	2'772	58.00%	
Blancs	55		
Nuls	11		
Valables	2'706		Canton
OUI	1'017	37.58%	40.60%
NON	1'689	62.42%	59.40%

Votation fédérale du 28 septembre 2014 avec 4'798 électeurs inscrits

a) **Initiative populaire du 21 septembre 2011 « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration »**

Votants	2'606	54.31%	
Blancs	41		
Nuls	18		
Valables	2'547		Canton
OUI	779	30.59%	31.09%
NON	1'768	69.41%	68.91%

b) Initiative populaire du 23 mai 2012 « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »

Votants	2'616	54.52%	
Blancs	22		
Nuls	6		
Valables	2'588		Canton
OUI	1'442	55.72%	49.71%
NON	1'146	44.28%	50.29%

Votation fédérale du 30 novembre 2014, avec 4'817 électeurs inscrits

a) Initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »

Votants	2'521	52.34%	
Blancs	37		
Nuls	12		
Valables	2472		Canton
OUI	911	36.85%	36.04%
NON	1'561	63.15%	63.96%

b) Initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation - Oui à la préservation des ressources naturelles »

Votants	2'518	52.27%	
Blancs	17		
Nuls	9		
Valables	2'492		Canton
OUI	527	21.15%	25.48%
NON	1'965	78.85%	74.52%

c) Initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »

Votants	2'518	52.27%	
Blancs	50		
Nuls	19		
Valables	2'449		Canton
OUI	401	16.37%	21.06%
NON	2'048	83.63%	78.94%

LES DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic

Suppléant : Eric ROMANENS, Vice-Syndic

Le mot du Conseiller

Ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses puisqu'il comprend toute la gestion de l'Administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux ainsi que toutes les questions liées à l'Agglomération.

Les questions touchant au domaine du personnel et des ressources humaines en général exigent une grande capacité d'écoute et de disponibilité. En ce qui concerne les contrats et règlements en vigueur dans les affaires de personnel, ceux-ci sont gérés par notre responsable des ressources humaines, poste devenu incontournable pour une commune de la taille de Marly.

Dans les domaines financiers, techniques et logistiques, le syndic est souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues et les chefs de service. Une vue globale sur tous les dicastères est donc nécessaire.

A côté de cela, le poste de syndic requiert une grande disponibilité car les sollicitations découlant des nombreuses études, analyses et échanges avec d'autres communes et les différents services cantonaux et de l'Agglomération occupent un large créneau dans le calendrier.

La disponibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du syndic et permet d'échanger de nombreuses idées sur des domaines aussi nombreux que variés.

Jean-Pierre Helbling
Syndic

1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1.1. Secrétariat général et autres services

En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques. Cette collaboration a été étroite sur tout le travail qu'a nécessité l'analyse stratégique et financière, travail conduit par le Dicastère des finances.

Le Secrétariat général assure donc, outre la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, la comptabilité de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nessler est assumée, en partie, par le Service des finances, l'administration est assumée par l'Association elle-même. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

1.1.2. Demandeurs d'emploi

Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2014 :

Demandeurs d'emploi	
2014 / 2013	315/ 325

Nous noterons que depuis le 12.11.2012, les personnes à la recherche d'un emploi s'adressent, pour s'inscrire au chômage, directement à l'Office régional de placement concerné.

Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg www.fr.ch/spe

1.1.3. Le contrôle des habitants

Ce Service est sous la responsabilité du Syndic, M. Jean-Pierre Helbling.

Le responsable du Service et son adjointe s'occupent de toutes les tâches du contrôle des habitants et en particulier :

D'enregistrer

- les données des administrés lors d'arrivées, de départs, de majorité, de changement de situation et de faits d'état-civil et d'exécuter toutes les autres mutations de mises à jour ;

D'établir

- les demandes de cartes d'identité ;
- les dossiers de notifications de décisions et de dénonciation à la préfecture ;
- des listes diverses ;
- les dossiers de «déclaration de prise en charge» et de donner le préavis ;
- les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;

De délivrer

- les certificats et attestations selon les demandes des citoyens ;

De fournir

- des renseignements aux autorités et aux administrations publiques ;

De procéder

- aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations ;
- en collaboration avec la police communale et cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;

D'exécuter

- toutes les tâches liées à HarmPers ;
- les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;

D'organiser

- toutes les votations et les élections

Le contrôle des habitants à également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie.

Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivants de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2014	31 décembre 2013	Fluctuation
Population résidente (légale permanente)	8'054	7'908	+146
Population suisse en séjour	208	206	+2
Population étrangère en séjour	12	15	-3
Total des séjours (suisse et étranger)	220	221	-1
Total population (résidente et séjour)	8'274	8'129	+145

Selon le sexe (avec séjour)

1. Masculin	3'998	3'925	+73
2. Féminin	4'276	4'204	+72

Selon l'état civil (avec séjour)

1. Célibataires	3'581	3'507	+74
2. Marié-es (y compris séparées)	3'646	3'608	+38
3. Veufs-ves	365	362	+3
4. Partenariat enregistré	5	2	+3
5. Divorcé-e-s	676	649	+27

Selon la religion (avec séjour)

1. Catholiques	5'480	5'464	+16
2. Protestants	543	569	-26
3. Divers et sans	2'251	2'096	+155

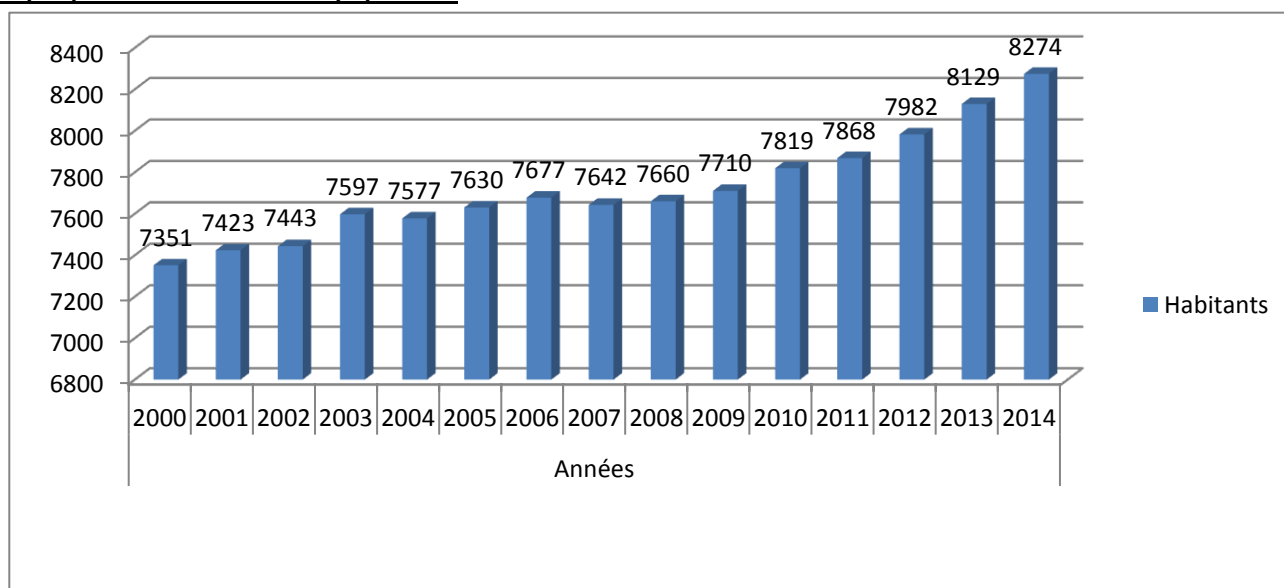
Selon les langues pratiquées (avec séjour)

1. Français	4'845	4'836	+9
2. Allemand	1'080	1'103	-23
3. Divers	2'349	2'190	+159

Selon la nationalité (légal sans les séjours)

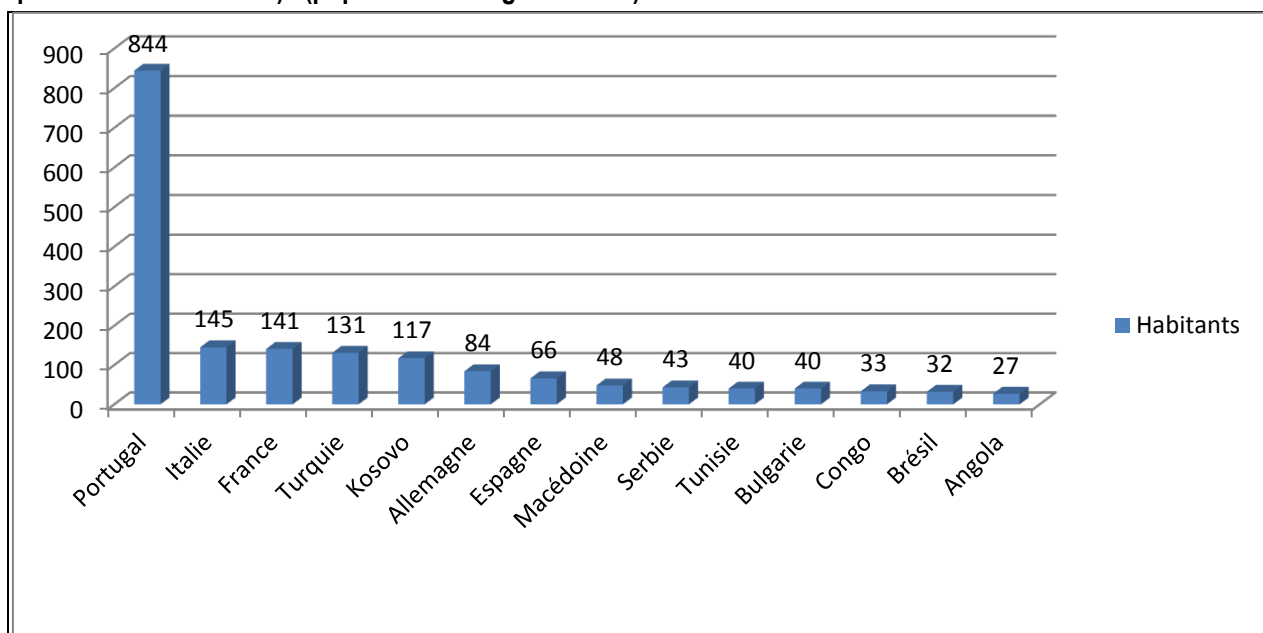
1. Suisses			
– Bourgeois	454	436	+18
– Fribourgeois	3'566	3'568	-2
– Confédérés	1'803	1'786	+17
2. Etrangers			
– Permis B	721	633	+88
– Permis C	1'423	1'382	+41
– Permis F / L	87	103	-16

Graphique de l'évolution de la population

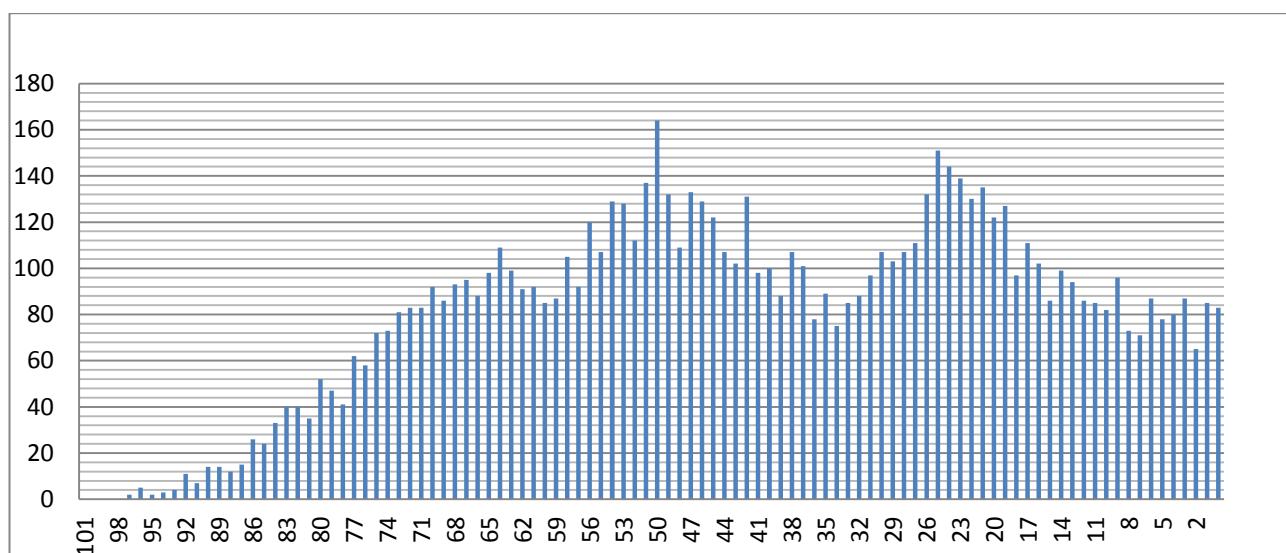


Graphique des nationalités les plus représentatives

(population Suisse : 6'031) / (population étrangère : 2'243)



Population par âges (une ligne = 4 personnes)



Du côté de l'état civil des personnes, il y a lieu de relever :

En 2014		En 2013
86	naissances	68
67	décès	50
60	mariages	42
42	divorces	34
63	changements de noms	70
7	reconnaisances	4
-	adoptions	-
40	naturalisations	48

Au service des citoyens, le contrôle des habitants a délivré :

En 2014		En 2013
10	certificats de bonnes mœurs	10
0	certificats de droits civiques	1
614	attestations de résidence à Marly	540
168	attestations de domicile pour séjour	205
836	certificats d'établissement et de séjour	863
305	documents d'identité (cartes d'identité)	254
122	attestations de sortie de territoire	95

537 demandes de renseignements par e-mail, ou fax ont été traitées par le contrôle des habitants (les demandes par téléphone ne sont pas dans cette statistique).

Notons aussi que le contrôle des habitants a effectué **14'739** (14'989 en 2013) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **731 arrivées** et **679 départs** ont été enregistrés (841 et 709 en 2012)

Il a, en outre, établi **57** listes (40 en 2013) pour divers services internes à l'Administration et également pour d'autres Administrations externes.

En collaboration avec la police communale, la police cantonale et le SPoMi, le contrôle des habitants a effectué **142 enquêtes** de recherches de domicile.

Dans ce domaine, nous noterons que la police communale a traité **117** enquêtes (80 en 2013). Le reste est partagé avec la police cantonale et le SPoMi

Il a également traité **21** déclarations de prise en charge (34 en 2013).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité :

- **15** demandes (25 en 2013) de dispense d'assurance en Suisse,
- **136** rappels (112 en 2013) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie
- **86** demandes (68 en 2013) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

Par la réception

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste.

En plus des renseignements fournis aux clients, par téléphone et aux guichets de l'Administration communale, le personnel de la réception s'occupe de la gestion du Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc....)

La réception a traité, par courrier, plus de **512** (562 en 2013) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendues :

3'607	cartes journalières CFF ce qui représente le 98.82% (invendues 43 ce qui représente le 1,18%)
31	passeports vacances
12	abonnements des bains de la Motta
6	cartes Velopass (nouveau depuis septembre 2011)
4	livres sur Marly et son histoire

et contrôlé :

37 demandes «**281 listes**» (692 en 2013) de référendum, d'initiative et de motion populaire ce qui représente un total de **641 signatures** (2'218 en 2013).

Durant l'année 2014, la réception a mis en place deux nouveautés, il s'agit de **EasyFind**, ce programme gère les objets perdus et retrouvés et **Mobility**, service de réservation de voitures pour les déplacements du personnel communal.

EasyFind est opérationnel depuis mars 2014, 7 avis de perte ont été créés.

En outre, 7 objets trouvés ont été remis à la réception et 1 objet a été remis à son propriétaire.

Mobility, est entré en fonction le 1^{er} juillet 2014, depuis cette date, la réception a procédé à 44 réservations.

AVS et Prestations complémentaires

Ce domaine est géré à 20% par la préposée adjointe du contrôle des habitants.

Les activités principales sont :

AVS

- L'accueil des personnes
- Mise à disposition des différents formulaires liés à l'AVS
- Apport de l'aide nécessaire afin de faciliter les démarches lors d'une demande de rente
- Répondre à toutes les questions liées à l'AVS / PC
- Vérification de l'exactitude des données personnelles des clients
- Classement des rentiers
- Classement des affiliés
- Transmission des avis de mutation à la caisse

PC « (Prestations complémentaires (actuellement 356 personnes (339 en 2014 bénéficient des « P.C. »

- Apporte l'aide nécessaire dans les démarches administratives des personnes
- Informe sur les différents documents à fournir
- Réception des demandes ou révision PC des clients
- Contrôle de l'exactitude des données
- Copies des documents et suivi jusqu'à l'envoi du dossier à la CCCF
- Transmission des demandes à la CCCF
- Envoi de la CCCF des révisions ou des dossiers d'octroi de PC des personnes à la commune
- Classement des documents et dossiers
- Tenue à jour du tableau des bénéficiaires pour l'envoi des aides aux logements.

1.2. RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

1.1.1. Evolution de l'effectif du personnel communal

	Personnes engagées		Equivalents temps (lissé sur l'année)	plein sur	Ecart EPT
	2014	2013	2014	2013	2014-2013
A Personnel permanent					
1. Secrétariat général	3	3	2.50	2.30	+ 0.20
2. Réception, contrôle des habitants et Agence AVS	4	4	3.00	3.00	-
3. Service sécurité (police, feu et protection civile)	4	4	3.50	3.50	-
4. Service des finances (impôts et comptabilité)	4	4	2.83	3.07	-0.24
5. Service des écoles	3	3	2.10	2.10	-
6. Service social	8	8	6.68	6.58	+ 0.10
7. Service technique	9	9	8.00	8.17	- 0.17
8. <i>Apprenti-e-s</i>	2	2	2.00	2.00	-
9. Conciergerie	4	4	4.00	4.00	-
10. Personnel enseignant (maître de sport)	1	1	1.00	1.00	-
11. Animation socioculturelle	6	6	3.40	2.85	+0.55
12. Edilité	10	10	9.37	9.37	-
13. Accueil extrascolaire, responsable	4	3	2.00	1.88	+ 0.12
14. Crèche	20	20	13.76	4.51	+9.25
15. Bibliothèque	2	2	1.00	1.00	-
16. Conseil communal et la fonction de Syndic	2	2	0.70	0.70	-
Total A	86	85	65.84	56.03	+9.81
B Personnel auxiliaire et temporaire					
1. Conciergerie et nettoyage	13	13	2.65	2.62	+0.03
2. Grands nettoyages, jeunes et temporaires	35	31	1.70	2.00	-0.30
3. Bibliothèque régionale	5	5	0.54	0.70	-0.16
4. Bibliothèque régionale et jeunes aides	9	11	0.17	0.30	-0.13
5. Edilité et jeunes aides	2	2	0.10	0.10	-
6. Animation socioculturelle	40	23	0.65	0.27	+0.38
7. Crèche	8	4	0.36	1.50	-1.14
8. Square	9	54	0.32	0.60	-0.28
9. Accueil extrascolaire et accompagnants	7	7	1.85	1.44	+0.41
Total B	128	150	8.34	9.53	-1.19
Total A + B	214	235	74.18	65.56	+8.62

Commentaires

A Personnel permanent

2. **Contrôle des habitants/réception/AVS:** Quatre personnes assurent le bon fonctionnement de ce Service dont la dotation se répartit comme suit :

- 1 responsable de Service, préposé au contrôle des habitants 100%

- 1 préposée adjointe au contrôle des habitants 80% et 20% pour AVS-PC
- 2 réceptionnistes téléphonistes à 50%

8. Apprenti-e-s : L'administration communale forme simultanément 2 apprentis ; en 2014 l'un est en 1^{ère} année, l'autre en dernière année, puis nous avons accueilli une nouvelle apprentie.

6. Service social : Ce service comprend

- 1 cheffe de service à 90 % ;
- 5 assistants sociaux, soit 380 % de dotation, dont une assistante sociale en formation en cours d'emploi auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de travail social ;
- 1 coordinatrice à 50% puis à 40%, pour le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
- 2 collaboratrices administratives, soit 200 % de dotation.

A relever que le Service apporte son appui à la gestion du Dicastère des affaires sociales et de la santé publique, qui représente environ le 20% du temps de travail de la responsable du service et 60% de la part des collaboratrices administratives.

Le SSM a également accueilli un stagiaire de la Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, dans le cadre de sa formation pratique.

Le PITSC a également accueilli deux stagiaires de la Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, dans le cadre de leur formation pratique.

11. Animation socioculturelle : Les professionnels se composent de :

- un responsable de service / animateur à 90 %
- une animatrice à 60 %
- une animatrice à 30 %
- un animateur en formation à 50 %
- un pré-apprenti à 100 % dès le mois d'août
- deux secrétaires à 25 % et 30 %

12. Edilité : en 2014, l'équipe de 9 collaborateurs de l'Edilité a été renforcée, principalement suite à une incapacité de travail prolongée.

14. Crèche les Poucetofs : suite à la communalisation survenue en septembre 2013, Ce service a fonctionné une année complète, ce qui explique l'augmentation de ces EPT. Il comprend :

- Une directrice à 80 % ;
- quatorze éducatrices, soit 887 % de dotation, dont une éducatrice en formation, quatre éducatrices auxiliaires, trois éducatrices remplaçantes, une éducatrice auxiliaire remplaçante ;
- Une collaboratrice administrative à 30 % ;
- deux cuisinières, l'une à 50 %, l'autre à 10% ;
- Deux employées de maison, soit 35.75 % de dotation ;
- Quatre stagiaires.

B Personnel auxiliaire et temporaire

4. Bibliothèque et jeunes aides : Chaque année, une dizaine de jeunes aides renforcent les rangs de la Bibliothèque afin de ranger, classer tout nouvel arrivage.

5. Edilité et jeunes aides : Chaque été, nous engageons une vingtaine de jeunes aides dont la force de travail vient renforcer l'équipe de l'édilité ou des concierges (grands nettoyages).

6. Animation socioculturelle et Le Square : Des semi-bénévoles :

- une quarantaine de personnes payées au mandat, env. 1'300 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM
- un civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP2) 6 mois

- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP1) 4 mois
- un jeune en stage d'observation 1 semaine
- une personne effectuant les nettoyages à la Cabane et responsable de la gestion des locations
- un retraité pour l'entretien du matériel et des locaux, env. 60 heures sur l'année
- une personne, 50 heures de travail, pour la pose et dépose des « décors de Noël » aux candélabres.

Des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités

8. Accueil extrascolaire : cette section comprend 7 collaboratrices pour l'encadrement des enfants. L'augmentation des heures effectuées est due au remplacement organisé à l'interne durant une longue période d'absence pour raison de santé.

2.1.1. Mandats particuliers

- 2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collaborent à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Depuis l'automne 1996, le mandat de forestier communal est confié au Triage forestier Sarine Rive-Droite.

2.1.2. Mutations

	Personnes	Fonctions	Service
Arrivées	Susana Grace	Educatrice remplaçante	Crèche Les Poucetofs
	Eva Léchoy-Curia	Animatrice et coordinatrice PITSC	Animation socioculturelle
	Marie-France Schmutz	Collaboratrice administrative	Ecoles
	Vanessa Joye Safavi	Assistante sociale	Social
	Noémie Yerly	Apprentie	
Départs	Jessica Python	Educatrice remplaçante	Crèche Les Poucetofs
	Gilliéron Pauline	Animatrice et coordinatrice PITSC	Animation socioculturelle
	Caroline Affolter Berisha	Assistante sociale	Social
	Catherine Brunisholz	Collaboratrice administrative	Ecoles
	Sébastien Meyer	Apprenti	

2.1.3. Evénement

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 30 ans d'activités de Mme Véronique Marchon, Responsable du Service des écoles et les 20 ans d'activité de Mme Marie-Claude Chassot-Clément, préposée adjointe au contrôle des habitants et responsable de la section AVS-PC

2.1.4. Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Les formations proposées peuvent être distinguées en trois catégories :

a. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des formations conséquentes. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Commune. Elles visent l'accroissement des compétences des collaborateurs, des collaboratrices et peuvent conduire à un nouveau titre professionnel. Elles s'effectuent généralement dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2014, 1 collaboratrice RH a pu en bénéficier, ainsi que 3 collaboratrices à l'Accueil extrascolaire.

b. Perfectionnement professionnel

Cette catégorie englobe tous les cours en rapport avec les particularités des différents métiers. Ils permettent au collaborateur, à la collaboratrice de rester à niveau par rapport aux lois ou procédures sans cesse en évolution, d'améliorer ses compétences de base, utiles à l'exercice de la fonction. A l'heure actuelle, de plus en plus de domaines soumis à des normes très strictes nécessitent ce genre de formation. A l'Administration communale, cela concerne plusieurs services. En 2014, 22 personnes ont bénéficié d'une formation de ce type, dont :

- L'ensemble du service social, soit 8 personnes
- L'ensemble du service de la sécurité, soit 4 personnes
- 4 personnes du service technique
- 3 personnes au service d'animation socioculturelle
- 3 personnes au service des écoles (1 service des écoles /2 AES)

Par manque de temps, plusieurs formations n'ont pas pu être entamées en 2014, mais sont reportées sur l'exercice 2015. Pour la première année, l'animation socioculturelle a organisé une journée de formation destinée aux animateurs du canton. Ceci nous a permis ainsi de bénéficier d'une journée à moindre coût.

c. Formation de stagiaires et d'apprentis

• Stage de durée limitée

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2014, 8 stagiaires, dont 3 ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle, au sein du service ou dans le cadre du PITSC et 1 terminer sa formation au sein du Service social. Les 4 autres, font partie intégrante de la dotation de la Crèche.

• Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des Finances ainsi qu'au Contrôle des habitants. Ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement du territoire, de l'édilité, de l'environnement et de la mobilité.

2.1.5. Processus d'appréciation annuelle :

Le Système d'appréciation a atteint ses limites, c'est pourquoi en 2015, un nouveau formulaire sera préparé. Globalement les appréciations 2014 se sont déroulées dans un bon esprit.

2.1.6. Structure d'âge des collaborateurs et collaboratrices

a) Moyenne d'âge par service et genre

Service	Femmes	Hommes	Moyenne
Sécurité	23	38	34
Crèche	35	21	35
technique	43	32	36
Finances	37	47	40
Animation socioculturelle	42	43	45
Eaux et assainissement	0	46	46
Secrétariat général	41	61	48
Ecoles	49	44	56
Edilité	0	48	48
Social	45	62	49
Bâtiments	50	55	52
Contrôle des habitants	51	58	53
Bibliothèque	55	0	55

Constats :

34 collaboratrices-teurs ont dépassé 50 ans, dont 7 plus de 60 ans. D'ici 2025, 1/4 de l'effectif du personnel communal permanent sera renouvelé. Une vague de départs naturels s'opérera cependant déjà en 2017.

La moyenne d'âge des collaboratrices-teurs, qui atteint 46 ans, est en légère augmentation par rapport à 2013.

b) Moyenne d'ancienneté par service et genre

Service/Section	Femmes	Hommes	Moyennes
Crèche	0.95	1.00	0.95
Social	5.50	5.50	5.50
Sécurité	2.00	9.00	7.25
Ecoles	8.00	9.00	8.14
Finances	8.67	8.00	8.50
Eaux et assainissement	0.00	10.33	10.33
Animation socioculturelle	8.00	15.50	10.50
Technique	19.50	4.67	10.60
Bâtiments	12.00	9.86	19.00
Secrétariat général	3.50	27.00	11.33
Edilité	0.00	16.70	16.70
Bibliothèque	17.00	0.00	17.00
Contrôle des habitants	16.33	28.00	19.25

Constat :

La moyenne générale d'ancienneté atteint les 11 ans. Cela est dû au nombre élevé de collaboratrices-teurs qui ont moins de 10 ans de carrière (77%).

Le taux de rotation du personnel est plus élevé en comparaison à 2013, notamment suite à plusieurs départs volontaires.

1.3. INFORMATION

Marly Information est paru 4 fois en 2014, selon un rythme trimestriel. La formule rédactionnelle et la ligne graphique ont fait l'objet d'une réflexion en 2013 : elles ont été mises en œuvre dès la première édition 2014 et ont fait leur preuve. La préparation des éditions 2014 et la coordination avec l'imprimerie ont été assurées par le Secrétariat communal. « www.marly.ch », le site Internet, toujours commun à la Société de développement de Marly et environs et à la commune, n'a pas subi de modifications significatives. L'organisation de l'Intranet est désormais en place et son usage est devenu un standard pour toutes les principales commissions et pour le Conseil communal.

1.4. AGGLOMERATION

1.4.1. Généralités

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2014, le Comité a tenu 19 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires.

M. Albert Lambelet a donné sa démission du Comité en date du 2 avril 2014. Mme Anne-Elisabeth Nobs, qui était jusqu'alors membre du Conseil, lui a succédé, après son élection, le 9 octobre 2015. Depuis, le Comité est de nouveau au complet. Mme Nobs siège au Dicastère des Finances et des Ressources Humaines.

1.4.2. Activités du Comité à l'attention du Conseil

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. 8 messages ont ainsi été présentés au Conseil au cours de l'année 2014. Tous ces messages sont disponibles, en français et en allemand, sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil du 10 avril 2014 :

- message N°22 en vue l'approbation des comptes 2013 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°23 en vue de la libération du crédit d'investissement des études de mise en œuvre du PA2 (partie aménagement régional),
- message N°24 en vue de la libération des subventions de mesures de mobilité.

Séance du Conseil du 9 octobre 2014 :

- message N°25 en vue de l'adoption du budget 2015 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°26 en vue du subventionnement d'une mesure de mobilité.

Séance du Conseil du 4 décembre 2014 :

- message N°28 en vue du subventionnement de la mesure n°22.1 du PA2 « Sentier Nord – Sentier des Casernes »,
- message N°29 en vue de la libération du crédit d'investissement du projet-modèle « Espace ouvert Fribourg / Freiraum Freiburg »,
- message N°30 en vue de la libération des crédits d'étude du Projet d'agglomération de troisième génération, respectivement du Plan directeur régional.

Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme de motion, postulat ou question.

Conformément au Règlement du Conseil d'agglomération, le Comité dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2014, le Comité a traité 2 interventions. Toutes ces réponses sont disponibles, en français et en allemand, sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil du 9 octobre 2014 :

- réponse au postulat N°15 concernant la faisabilité d'une ligne de métro ou de tram-train entre la Gare de Fribourg-Cardinal-Hautes Ecoles Pérolles-Marly.

Séance du Conseil du 4 décembre 2014 :

- réponse au postulat N°17 concernant l'augmentation de la cadence des transports publics dans le quartier de Bourguillon.

1.4.3. Contrats et conventions

→ Domaine des transports

Conformément à la décision prise par le Comité et soutenue par le Conseil en 2013, il n'y a pas eu, en 2014, de renégociation des contrats de prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes non-membres de Grolley, Tafers et St. Ursen. Ces trois communes ont ainsi traité directement avec l'entreprise prestataire pour les courses additionnelles au trafic régional ou la prolongation des courses du trafic d'Agglomération qu'elles souhaitaient commander en 2015. Ces prestations supplémentaires ont ensuite été mises en place, avec l'accord du canton ou de l'Agglomération, au changement d'horaire de décembre 2014.

Le Comité a, par ailleurs, constaté des divergences entre les courses figurant dans les contrats de prestations 2014 et les courses mises à l'horaire par les Transports publics fribourgeois (TPF) à partir de décembre 2013. Ces divergences concernaient les communes de Tafers et de St. Ursen et ont été réglées par l'adaptation des montants versés par les communes ou la mise en place différée ou immédiate de paires de courses de bus. Au vu des difficultés de coordination engendrées par la conclusion de ces contrats de prestations à l'origine de ces divergences, le Comité se félicite de la mise en place de la nouvelle procédure de commande qui met directement en lien les communes et l'entreprise prestataire des TPF.

→ Domaine culturel

- **Convention tripartite sur les Assises de la culture**

L'année 2014 a vu l'aboutissement du projet des Assises de la culture. La convention tripartite qui liait Coriolis Infrastructures, la Ville de Fribourg et l'Agglomération, a pris fin en février 2014.

L'objectif de ce processus, lancé en février 2013, était de définir le nouveau cadre de politique culturelle. Cette réflexion était ouverte non seulement aux acteurs culturels régionaux mais aussi aux citoyens. Le rapport « Culture 2030 » présente la démarche menée par le Groupe de travail ainsi que la vision 2030 d'une politique régionale répondant aux besoins de la population et des milieux artistiques régionaux. Ce rapport a été remis aux responsables politiques régionaux le 16 octobre 2014. Il est disponible à l'adresse suivante : www.assises-culture.ch.

- **Convention annuelle avec Caritas Fribourg pour la CarteCulture/KulturLegi**

Le Comité a réévalué la demande de soutien de Caritas Fribourg dans le cadre de son projet CarteCulture/KulturLegi et a décidé de soutenir ce vecteur de promotion culturelle sous réserve de la mise en œuvre de mesures de diffusion et de communication adaptées. L'Agglomération soutient la CarteCulture depuis 2011. Un montant de CHF 35'000 a été alloué à ce projet pour l'année 2014. Cette convention annuelle est renégociée, chaque année, par le Comité.

La CarteCulture est nominative et donne accès à une offre culturelle, sportive et de formation – à prix réduit (rabais de 30 à 70%, selon les partenaires). Cette carte annuelle est gratuite pour les enfants et les adultes. Son obtention nécessite une demande formelle auprès de Caritas Fribourg. Elle est conditionnée au lieu de domicile des personnes disposant de revenus modestes ou au bénéfice de prestations de l'aide sociale ainsi qu'aux familles monoparentales en situation financière précaire.

Le nombre total de cartes distribuées dans le périmètre de l'Agglomération étaient de 441 cartes au 31 octobre 2014.

- **Participation à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS)**

Dans le cadre de la convention trisannuelle (2013-2015) qui lie l'Agglomération à l'association CORODIS, le Comité a décidé d'augmenter, dès 2014, sa participation annuelle de CHF 5'000 à CHF 7'500. La décision du Comité s'explique par sa volonté de renforcer son soutien aux productions théâtrales et chorégraphiques romandes. La contribution de l'Agglomération de Fribourg 2014 représente 5% (CHF 7'500) des montants versés par les villes romandes (y compris Bienne). Corodis est également soutenue par la Loterie romande, la Société Suisse des auteurs (SSA) et Label + théâtre romand. Ce soutien à la Commission romande de Diffusion des spectacles n'est pas considéré comme une subvention culturelle et ne vient donc pas diminuer les ressources disponibles au budget annuel destiné aux acteurs culturels régionaux. Corodis fonctionne sur un principe de solidarité et de mise en commun des ressources. Ses

membres s'engagent à verser une contribution annuelle pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés. Pour de plus amples informations : www.corodis.ch.

CANTONS	Comptes 2013	Comptes 2014*	Budget 2015
BERNE	8'000	13'000	13'000
FRIBOURG	30'000	30'000	30'000
GENEVE	65'000	65'000	65'000
JURA	10'000	10'000	10'000
NEUCHÂTEL	10'000	15'000	15'000
VALAIS	15'000	15'000	15'000
VAUD	100'000	100'000	100'000
Total CANTONS	238'000	248'000	248'000
Villes			
Bienne	5'000	5'000	5'000
Bulle	3'000	3'000	3'000
Carouge	3'800	4'000	4'000
Delémont	1'000	1'000	1'000
Agglomération de Fribourg			
Fribourg	5'000	7'500	7'500
Ville de Fribourg	1'000	1'000	1'000
Genève	35'000	35'000	35'000
La Chaux-de-Fonds	7'000	7'000	7'000
Lausanne	35'000	35'000	35'000
Martigny	1'000	2'000	2'000
Meyrin	4'000	4'000	4'000
Monthey	4'000	4'000	4'000
Morges	2'000	5'000	5'000
Neuchâtel	10'000	10'000	10'000
Nyon	4'000	5'000	5'000
Renens	2'000	2'000	2'000
Sierre	2'500	2'500	2'500
Sion	3'000	5'000	5'000
Vevey	3'000	3'000	3'000
Yverdon-Les-Bains	3'000	5'000	5'000
Total Villes	134'300	146'000	146'000
Totaux CANTONS et Villes	372'300	394'000	394'000

* Comptes 2014: version provisoire au 24.03.2015

Subventions

Le Comité a octroyé, en 2014, un montant total de CHF 495'274 au titre de subventions ordinaires annuelles ou extraordinaires (dont une garantie de déficit de CHF 1'274 en faveur de l'Association EclatsConcerts. 27 demandes de subvention ont fait l'objet d'une non-entrée en matière en raison, notamment, du manque de professionnalisme des requérants ou de la provenance des acteurs culturels. En effet, un certain nombre de demandes de soutien financier provenant d'associations culturelles sises en dehors du périmètre de l'Agglomération sont dirigées vers la promotion culturelle de cette dernière. Hors depuis juillet 2013, le Comité a décidé d'exclure, du subventionnement, les associations requérantes dont les statuts sont établis hors du périmètre de l'Agglomération.

Par ailleurs, depuis 2013 et jusqu'en 2015, douze conventions de subventions pluriannuelles ont été octroyées à des institutions culturelles fribourgeoises selon des critères spécifiques. La procédure de renégociation de ces subventions débutera au printemps 2015.

- **Préavis de la Commission culturelle et décisions du Comité**

En 2014, le Comité a suivi les préavis de la Commission culturelle dans 86% des requêtes expertisées par les membres de cette Commission. La Commission culturelle, composée de douze membres élus par le Conseil, sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis dans un deuxième temps aux membres du Dicastère des promotions qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position aux membres du Comité.

Subventions pluriannuelles 2014 / 12 associations bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	CHF 152'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	CHF 168'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	CHF 95'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	CHF 130'000
Fri-Son	CHF 165'000
La Spirale	CHF 121'000
Opéra de Fribourg	CHF 90'000
Théâtre des Osse	CHF 122'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	CHF 91'000
Société des Concerts de Fribourg	CHF 70'000
Le Nouveau Monde, Fribourg – depuis 2013	CHF 130'000
TonVerein Bad Bonn, Düdingen – depuis 2013	CHF 90'000
Montant total 2014	CHF 1'424'000



Subventions ordinaires annuelles 2014 / 18 associations bénéficiaires

Académie d'Orgue	CHF 10'000	Fête de la Danse - RESO	CHF 10'000
ADMA - Musique Ancienne	CHF 8'000	Keller Poche Theater	CHF 6'000
Association Guitare Passion	CHF 6'000	La Lanterne Magique	CHF 10'000
Bédé-Mania	CHF 7'500	Le Bilboquet	CHF 18'000
Concerts de l'Avent	CHF 30'000	La Nuit des Musées	CHF 8'000
Convention Caritas CarteCulture	CHF 35'000	Orchestre des Jeunes de Fribourg	CHF 30'000
Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	CHF 4'000	Ensemble Pro Orlando	CHF 4'000
Die Zauberlaterne	CHF 8'500	Theater in Freiburg (DFAG)	CHF 40'000
Festival du Lied – Concerts de Gala	CHF 7'000	Kultur im Podium	CHF 30'000
Montant total 2014			CHF 272'000

Subventions extraordinaires 2014 / 26 associations bénéficiaires

Ensemble Utopie	CHF 2'500	Festival de Jazz Intern. de Fribourg ¹	CHF 50'000
AOCISM – Concerts St-Michel	CHF 2'000	Opéra Louise	CHF 10'000
Compagnie Sapana	CHF 1'000	FriScènes – Festival de théâtre	CHF 5'000
Les Créations Charlatan	CHF 8'000	Chœur CantaSensee	CHF 6'000
Concerts du Nouvel-An Düdingen	CHF 5'000	Midi, Théâtre !	CHF 5'000
EclatsConcerts	CHF 11'274	Zeugma	CHF 2'000
La Tour Vagabonde	CHF 12'000	Chœur ARSIS	CHF 6'000
Fribourg Jazz Orchestra	CHF 1'500	Centre d'Art WALLRISS	CHF 10'000
Compagnie LOUA	CHF 2'000	Les Georges	CHF 35'000
International Piano Series	CHF 5'000	Les Amis de la Planche	CHF 2'000
Ensemble Vocal Scarlatti	CHF 1'000	Le Chœur des XVI	CHF 5'000
La Compagnie Boréale	CHF 5'000	La Compagnie Koenig	CHF 3'000
Espace-Temps – Le Port de Fribourg	CHF 10'000	Opus 89	CHF 3'000

Dons exceptionnels 2014 / 2 associations bénéficiaires

Université de Fribourg – 125 ans	CHF 5'000
La Société des Concerts – 100 ans	CHF 5'000

Coup de cœur / Encouragement 2014 / 1 association bénéficiaire

Bouillon de culture	CHF 5'000
---------------------	-----------

Montant total octroyé pour les subventions extraordinaires, dons et coup de cœur 2014	CHF 223'274
--	--------------------

Récapitulatif des subventions culturelles 2014

Subventions pluriannuelles (12)	CHF 1'424'000
Subventions ordinaires annuelles (18)	CHF 272'000
Subventions extraordinaires (29)	CHF 223'274
Sous-total subventions annuelles et extraordinaires (47)	CHF 495'274
Montant total 2014	CHF 1'919'274

¹ Malgré la composition d'un nouveau Comité d'organisation, l'édition 2014 de la 26^{ème} Jazz Parade à Marly a été annulée, le 3 juillet 2014, par décision préfectorale. La faillite de l'Association du Festival de Jazz International de Fribourg a été prononcée le 25 août 2014 par le Tribunal de la Sarine.

→ **Domaine de l'aménagement**

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des plans d'aménagement local (PAL) des communes membres ou sur leurs plans d'aménagement de détail (PAD).

En 2014, le Comité a ainsi émis cinq préavis, qu'il a ensuite transmis au service cantonal des constructions et de l'aménagement (SeCA) :

Commune/Région	Type de préavis	Dossier	Date
Matran	PAD, examen final	PAD « La Pâla », examen final	07.04.2014
Villars-sur-Glâne	PAD, examen préalable	PAD n°47 « Eglise-Village	25.08.2014
Villars-sur-Glâne	PAD, examen préalable	PAD « Vorlet »,	25.08.2014
Fribourg	PAD, examen final	PAD « Arsenaux »	18.09.2014
Düdingen	PAL, examen final	PAL	18.09.2014

→ **Domaine de la Promotion économique**

En 2014, le DP s'est réuni onze fois afin de présenter, au Comité, les différents projets menés dans le cadre de la promotion économique et d'évaluer les préavis de la Commission culturelle.

Développement économique du territoire

Analyse des zones d'activités

Une cartothèque des zones d'activités de l'Agglomération à densifier et qualifier a été élaborée, principalement en 2013, et publiée en septembre 2014. Cette dernière tient compte de nouvelles exigences qualitatives imposées en termes de gestion économe et durable du foncier et de maîtrise des déplacements, tout en considérant les trois types de zones d'activités répertoriés en aménagement du territoire dans le Plan directeur cantonal de Fribourg : zones d'activités stratégiques cantonales, zones d'activités d'importance cantonale et autres zones d'activités de l'Agglomération.

→ **Domaine de la Promotion touristique**

L'Agglomération est liée, par mandat de prestations, à Fribourg Tourisme et Région (FTR) pour toute la présente législature. FTR a tenu son assemblée générale le 8 mai 2014 à Forum Fribourg. Le Comité de FTR s'est réuni à quatre reprises en présence de M. Jean-Pierre Helbling, représentant de l'Agglomération.

Grâce au soutien de l'Agglomération et des communes membres de FTR, de nombreux projets touristiques ont pu être réalisés et FTR pourra poursuivre sa mission d'accueil, d'informations et de mise en valeur de la région. Concernant la promotion de la région, la grande majorité des moyens financiers est engagée dans une stratégie cantonale et bénéficie du fonds de marketing cantonal coordonné. Ainsi, en étroite collaboration avec Suisse Tourisme et l'Union fribourgeoise du Tourisme, FTR a été présent dans les marchés prioritaires que sont la Suisse, l'Allemagne et la France. Certaines actions ponctuelles ont également été entreprises en Angleterre, aux Etats-Unis et en Espagne.

Le Service d'accueil et d'information de FTR a répondu à plus de 3'235 appels téléphoniques et informé environ 7'120 personnes au guichet durant l'année écoulée.

Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2014

Direction	Corinne Margalhan-Ferrat à 100%
Coordination des mesures du PA	Gonçalo Bico à 100% (dès avril 2014)
Aménagement	Daniela Gaspoz-Fleiner à 60%
Promotion économique	Séverine Lago à 100% (jusqu'en septembre 2014)
Promotion culturelle	Inès Binggeli à 100%
Finances et Ressources humaines	Jean-Noël Tercier à 100%
Secrétariat du Conseil	Noémie Nicolas à 100%
Secrétariat administratif	Rachelle Eichenberger à 100% (jusqu'en février 2014) Virginie Zube à 100% (dès juillet 2014)

Les détails des activités de chaque dicastère peuvent être consultés sur le site : www.agglo-fr.ch

1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN »

Suite à l'octroi du droit de superficie par le Conseil général en date du 20 novembre 2013 en faveur du maître d'œuvre « la Caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg » (CPPEF), c'est l'Atelier d'architectes Charrières et Partenaires SA qui a été chargé de sa réalisation. Une Commission de bâtisse a été constituée et se compose comme suit :

Membres de la Commission de bâtisse

M. Jean-Daniel Dubosson : Architecte responsable des nouvelles constructions CPPEF
M. Gérald Mutrux : Vice-président CPPEF
M. Jean-Daniel Savoy : Président Commission immobilière CPPEF
M. Laurent Aubry : Architecte Vice-président Commission immobilière CPPEF
M. Javier Guanter : Responsable gestion immobilière CPPEF
M. Alain Charrière : Directeur adjoint Régie de Fribourg

Consultants Commune de Marly

M. Jean-Pierre Helbling : Syndic
Mme. Mary-Claude Paolucci : Conseillère communale

Planification

M. Vincent Spicher : Architecte Charrière-Partenaires SA
M. Jacques Rigolet : Architecte Charrière-Partenaires SA

La Commission de bâtisse a siégé à 5 reprises en 2014 et a traité principalement les points suivants :

- Implantation définitive
- Liaison avec la Résidence des Epinettes
- Programme du rez-de-chaussée
- Abri PC
- Dérogation à la hauteur
- Séance avec les riverains
- Calendrier
- Procédure de demande d'autorisation
- Etude acoustique
- Etude de trafic

En date du 15 septembre 2014, le projet a été présenté aux riverains afin de leur expliquer la demande de dérogations à la hauteur et de répondre à leurs questions éventuelles.

Le calendrier suivant a été arrêté :

Mai – Octobre 2014 : Projet – Devis- Dossier de demande de permis
Fin Novembre 2014 : Dépôt demande de permis – Enquête publique
Novembre 2014 – Avril 2015 : Dossier d'exécution – Appels d'offres
Printemps 2015 – printemps 2017 : Exécution (20 à 24 mois)

Ce calendrier subira des retards, diverses oppositions au projet doivent encore être traitées.

A ce jour l'intérêt pour de tels appartements est considérable puisque 85 demandes de locations sont déjà parvenues à la Commune.

1.6. PLAN DE FUSION DU DISTRICT ET FUSION 2016

Les plans de fusion élaborés par les préfets ont été présentés aux Conseils communaux d'abord, en début d'année 2013. Suite à cela, les communes ont donné leur avis, de même que le Conseil d'Etat : Cette étape a été suivie par la présentation publique dans les communes, à Marly le 22 octobre 2014. Le Conseil communal de Marly a donné la préférence à une variante de fusion avec six communes, voire 7, avec l'adjonction éventuelle de Corminboeuf.

Pour ce qui est du projet de « Fusion 2016 » à trois communes (Fribourg, Marly, Villars-sur-Glâne, qui s'est poursuivi malgré le projet 2C2G, une phase d'étude a été menée en début d'année, avec des réflexions techniques et politiques menées par le COPIL et dans les divers groupes impliquant les conseillers communaux et les chefs de service : il s'est agi de répertorier les tâches des différents services et de constater comment sont traitées les activités dans les services communaux de chaque commune (analyse dans le fonctionnement des services sociaux, du sport scolaire, des plans comptables...), puis d'étudier les conséquences de la mise en commun d'activités. Un rapport intermédiaire a été établi et la décision a été prise, lors d'une réunion des conseillers communaux des 3 communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne de prendre le pouls de la population lors d'une consultation populaire qui avait été fixée le 18 mai 2014. La décision a été finalement prise de renoncer à cette consultation populaire, d'abord par Fribourg, puis par Villars-sur-Glâne, et enfin par Marly. Le processus est pour le moment stoppé. Marly reste ouvert à développer des collaborations sectorielles.

1.7. BÂTIMENT COMMUNAUX ET SCOLAIRES

La commission des bâtiments est composée depuis mai 2011 de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Éric Romanens, de M. Jean-Marc Boéchat et du responsable de la section bâtiments, M. Gabriel Stempfel, Cette commission gère toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses d'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes de réfection annuels. Elle propose aussi les programmes d'investissements nécessaires au conseil communal pour approbation. Dans ce sens, des mandats d'étude du bâtiment communal et des centres scolaires ont été lancés à la fin de l'année 2008.

Pour la construction de la nouvelle Ecole de Grand-Pré une commission technique et une commission de bâtisse ont été instaurées afin de traiter plus spécifiquement du programme de ce nouveau bâtiment. Cette construction sera terminée pour la rentrée scolaire 2015. Le pavillon 2 sera déconstruit cet été. Les travaux d'aménagements extérieurs se réaliseront cet automne. Le coût probable est conforme au devis général de construction.

1.7.1. Rénovation diverses des bâtiments communaux (compte 943.503.01)

Ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures des détériorations dues à l'âge des bâtiments.

Les travaux exécutés en 2014 sont les suivants :

Halle édilitaire, remplacement de luminaires.

Centre sportif, remplacement et électrification des commandes de la porte du matériel.

Centre sportif, remplacement de la fenêtre bureau et porte de l'arbitrage par un matériau bois métal.

Bâtiment administratif, remplacement des appareils sanitaires de deux étages.

Bâtiment administratif, remplacement du monobloc de ventilation, avec l'adjonction de récupération de chaleur.

Bâtiment administratif, aménagement d'un nouveau mobilier pour le service de la comptabilité.

Bâtiment administratif, remplacement de l'adoucisseur et de la distribution d'alimentation sanitaire.

Pour un montant de FR. 117'000.00

Montant prévu au budget FR. 121'000.00

Rénovation diverses des bâtiments scolaires (compte 294.503.19)

A l'identique des bâtiments communaux, ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers locaux, garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffage. Dans les grands travaux réalisés en 2014, on peut notamment citer :

- Halle polyvalente, ch. des Epinettes 4, rénovation du sol halle supérieure de gymnastique et plinthes.
- Halle polyvalente, ch. des Epinettes 4 remplacement et mise en conformité selon les normes de la porte du local des engins, y compris peinture.
- Halle polyvalente, ch. des Epinettes 4, rénovation des rideaux de fond de scène de la salle inférieure avec la peinture des protèges projecteurs.
- Halle omnisports, rte des Ecoles 26, réfection et pose de carrelages vestiaires, séchages et douches local No 3.
- Halle omnisports, rte des Ecoles 26, réfection complète de la piste de 100 mètres et de la zone saut en longueur.
- Ecole de Marly Cité, ch. des Epinettes 2, installation de barrières et garde-corps de sécurité.
- Ecole de Marly Cité ch. des Epinettes 2, rte du Chevalier 8, extrascolaire, rte du Chevalier 7 et ch. des Epinettes 4, plan de fermeture.
- Ecole de Marly Cité, ch. des Epinettes 2, remplacement du revêtement de sol salle No 12.
- Installation d'un plan de fermeture et modifications complémentaires pour compatibilité de la zone.
- Pavillon 3, Grand-Pré, serrurerie modification des rails des rideaux.



Pour un montant de
Montant prévu au budget

FR. 144'000.00

FR. 162'000.00

Rénovation partielle et rafraîchissement intérieur du bâtiment route du Chevalier 8 (compte 294.503.26)

Le bâtiment route du Chevalier 8 a été construit en 1897, de petites transformations ont été réalisées en 1923 et 2004.

Le bâtiment est protégé selon notre PAZ en catégorie 3 et fait partie intégrante du site construit protégé de l'ancien village de Marly-le-Grand.

Ce bâtiment, parmi d'autres bâtiments communaux, n'a subi jusqu'ici que des réfections sommaires. Nous constatons que les éléments suivants sont dans un état d'usure avancée : les conduites électriques, les conduites sanitaires, les appareils sanitaires, les peintures, des faux-plafonds, les armoires intégrées. Une modeste réfection a été effectuée, dans le sens des réflexions de certains conseillers généraux, en attendant une stratégie globale de la zone scolaire de Marly Cité.

Les travaux exécutés en 2014 sont les suivants:

- Remplacement de tous les appareils sanitaires et de certaines conduites de raccordement.
- Réparation par le menuisier des anciennes armoires murales en bois.
- Remplacement par le menuisier des faux-plafonds en bois dans les locaux et en panneaux gypse dans les voies d'évacuation.
- Réfection complète de l'électricité et remplacement des luminaires.
- Rénovation complète des peintures murs – plafonds – fenêtres intérieures.
- Mise en place d'armoires métalliques au 1^{er} étage, étagère local machines et matériel au rez-de-chaussée.
- Achat des appareils électroménagers en remplacement des appareils repris par le locataire, qui en était propriétaire.
- Raccordement informatique des secteurs utilisateurs introduits.

Pour un montant de FR. 96'500.00
Montant prévu au budget FR. 100'000.00

Réfection complète du plancher de la scène de la halle polyvalente chemin des Epinettes 4 (Compte 294.503.27).

Nous avons procédé à la rénovation complète du plancher de la scène, des marches de perron et des escaliers. Nous avons profité de l'occasion pour consolider et donner une meilleure résistance à l'infrastructure. L'entourage de scène a été recouvert de panneaux MDF noir s'harmonisant avec les rideaux de fond noir existants. Le rideau rouge d'avant-scène a été changé en 2013.



Pour un montant de FR. 40'000.00
Montant prévu au budget FR. 70'000.00

Etude d'ingénieur pour l'assainissement du chauffage à bois et l'extension de la production de chaleur. (Compte No 294.503.28).

Le service de l'environnement (selon l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air) exige la mise en conformité de l'installation de chauffage à bois du centre scolaire de Marly Cité. Cette étude prend en compte l'extension de l'installation de chauffage aux bâtiments suivants : la Résidence des Epinettes, le projet de construction d'appartements pour seniors sur le Pré Zurthanen.

La mise en conformité découle des mesures des émissions effectuées par le service de l'environnement le 13 mars 2012 sur l'installation. L'appréciation du résultat de ces mesures doit être faite en regard des valeurs limites d'émission fixées dans l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair). Dans le cadre du plan d'actions contre les poussières fines, les exigences de l'OPair ont été renforcées en 2007 suite à une décision du Conseil fédéral. La valeur limite pour les particules solides des installations d'une puissance calorifique comprise entre 70 et 500 kW a ainsi été abaissée de 150mg/m³ à 50 mg/m³, avec entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012. Quant aux prescriptions concernant les émissions de monoxyde de carbone(CO), la norme a été diminuée de 1000 à 500 mg/m³ pour cette catégorie de chaudière.

Cette étude a fait l'objet d'un contrat pour déterminer le montant des travaux à inscrire au budget 2015 pour l'exécution des travaux.

Pour un montant de FR. 18'600.00
Montant prévu au budget FR. 20'000.00

Achat d'une nacelle pour les écoles de la zone de Grand-Pré. (Compte No 294.506.08)

Remplacement de la nacelle (irréparable) de 6 mètres de hauteur de la petite halle de gymnastique par une nacelle d'occasion de 10 mètres de hauteur qui peut desservir tous les bâtiments de la zone Grand-Pré.

Pour un montant de FR. 16'935.00
Montant prévu au budget FR. 17'000.00

Construction du nouveau bâtiment, centre scolaire de Grand-Pré

Les architectes lauréats du concours ont adapté le projet primé aux besoins des utilisateurs et besoins communaux. Une commission technique élargie des responsables scolaires a analysé les perspectives du projet.

Toutes les remarques et sollicitations sont remodelées dans un projet définitif approuvé par la commission technique et le conseil communal.

Le projet ainsi défini a abouti à un devis général, soumis à la Commission technique, à la Commission de bâtisse et au Conseil communal le 29 octobre 2012, des CFC 1-2-4-5-8-9-9a-9b pour un montant de **FR. 16'149'530.-** y compris les intérêts intercalaires, les équipements multimédia et l'ameublement et décoration. Cet investissement a été autorisé par le Conseil général dans sa séance du 5 décembre 2012.

Nous sommes dans la dernière ligne droite avant l'achèvement de la construction de ce nouveau bâtiment. Les dernières adjudications ont été faites au mois de mai 2015. Ci-après, le tableau de la situation financière à la fin de l'année 2014.

Situation financière au 31.12.2014

Récapitulation par groupes principaux TVA incl.

CFC	Désignation	Devis original	Devis révisé	Contrat	Prévision	Paiement	Coût probable
	OU/contrat/Entr.						
1	Travaux préparatoires	477'720	427'500	35'643.15	5'000.00	22'138.45	428'674
2	Bâtiment	11'852'060	12'032'430	10'292'540.65	285'208.00	4'790'341.80	11'468'446
4	Aménagements extérieurs	840'520	728'970		805'970.00		828'970
5	Frais secondaires et comptes d'attente	1'178'880	1'163'780	255'363.00	24'100.00	216'584.70	1'090'590
8	Informatique	393'100	393'100	924.50		924.50	393'100
9	Ameublement et décoration	1'407'250	1'403'750	129'534.90		18'300.00	1'383'485
	Total du projet	16'149'530	16'149'530	10'714'006.20	1'120'278.00	5'048'289.45	15'593'265

Les travaux de construction du bâtiment seul seront terminés pour la fin juin 2015.

La déconstruction du Pavillon 2 commencera le 6 juillet 2015.

Les aménagements extérieurs se réaliseront durant l'automne 2015.

La fin des travaux généraux est prévue pour la fin de l'année 2015. L'inauguration devrait être programmée pour le mois de mars 2016.

2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : André Meylan

Le dicastère des Affaires sociales et de la Santé publique englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche communale et autres crèches, accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (aide au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC), animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, subventionnement aux logements à caractère social, dons aux œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- L'aide et les soins à domicile ;
- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Le service dentaire scolaire ;
- Les services médico-sociaux, dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, etc..

2.1. AFFAIRES SOCIALES

Aide sociale

Le SSM est un service communal intégré au Dicastère des affaires sociales.

L'aide sociale est une composante essentielle de notre système de sécurité sociale et est octroyée en aval des autres prestations sociales. Elle comprend la prévention, des prestations d'aide financière, d'aide personnelle et des mesures d'insertion sociale. Elle intervient comme dernier recours lorsque les ressources financières, personnelles et familiales, les prestations dues par des tiers et celles des assurances sociales ne suffisent pas ou plus à couvrir les besoins des personnes. De plus, les salaires trop bas et les situations de séparation/divorce sont aujourd'hui des facteurs de pauvreté aggravants.

Il y a actuellement une levée de boucliers contre l'aide sociale en Suisse, mais il ne faut pas oublier que l'aide sociale est un acte fondamental de cohésion sociale. Remettre en question son principe serait une régression de notre société et de notre état de droit.

2.1.1. Organisation

Le SSM s'organise autour de 3 groupes : celui des assistants sociaux, du secrétariat et de la comptabilité.

2014 est restée une année chargée en raison de la complexité des dossiers d'assistance d'un point de vue social, administratif et juridique. De plus, les revendications injustifiées, les contestations des bénéficiaires, la présence de mandataires dans les dossiers, mais aussi les abus d'aide sociale, compliquent le travail des assistants sociaux tout en créant une situation d'inconfort et de stress pour l'équipe.

Le SSM bénéficie :

- de colloques généraux et de séances de préparations des Commissions sociales ;

- d'interventions pour les assistants sociaux ;
- d'une supervision d'équipe, avec M. Dominique Sauzet.

2.1.2. Travail en réseau

Le SSM travaille en étroite collaboration avec nos différents partenaires communaux, cantonaux et associatifs, aux niveaux de la petite enfance, médical, familial, professionnel, des personnes âgées, des migrants, mais encore avec les services sociaux régionaux du canton.

Ces collaborations facilitent le cheminement des bénéficiaires de l'aide sociale et leur accès aux différents services ; travail parfois complexe, mais qui permet d'utiliser les ressources et compétences de chacun.

2.1.3. Formation continue

La formation continue a des implications positives sur l'institution, les professionnel-le-s. De plus, elle permet le maintien d'un travail de qualité envers nos clients et favorise l'actualisation des connaissances et des compétences, l'acquisition de nouveaux savoirs, mais aussi le ressourcement.

Des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, administratif et juridique sont suivis par l'équipe, en fonction des besoins du service, des intérêts de chacun et dans le cadre des disponibilités budgétaires.

2.1.4. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 11 reprises en 2014 et a pris position sur 269 situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 24.45 cas traités par séance.

En 2014, la Commission sociale a auditionné 3 personnes dans le cadre de situations litigieuses. Le Ministère public a reconnu 1 personne coupable d'escroquerie, de faux dans les titres et de contravention à la Loi sur l'aide sociale et l'a astreinte au paiement d'une amende et au remboursement des prestations d'aide sociale indûment touchées.

2.1.5. Situation de l'emploi

En décembre 2014, le nombre de personnes en recherche d'emploi dans notre commune était de 315, soit 11 personnes de moins qu'en décembre 2013. Sur ce chiffre, 166 personnes (52.70 %) touchaient des indemnités de chômage, alors que les 149 autres (47.30 %) n'y avaient pas droit ou étaient en fin de droit.

En 2014, les situations de fin de droit ou de non-droit de chômage ont fortement augmenté par rapport à 2013 (+ 38 personnes), ce qui a engendré une augmentation du nombre de personnes devant faire appel au SSM.

2.1.6. Programme interservices de travail social communautaire - PITSC

Les objectifs visés par le PITSC sont de :

- permettre à des personnes en recherche d'emploi de se réinsérer dans le monde professionnel et social, soit au sein de la commune, soit en lien avec des commerces et entreprises locales ;
- montrer que l'insertion est possible, même pour des personnes présentant de grandes difficultés au départ ;
- favoriser la création du lien professionnel et social des participants et contribuer à leur revalorisation ;
- créer des projets innovateurs et ainsi améliorer la vie marlinoise.

Le PITSC propose un accompagnement individualisé, une prise en charge quotidienne dans un processus d'insertion qui passe par des activités qualifiantes, valorisantes, permettant de développer des compétences.

Pour cette deuxième année d'existence, le PITSC a poursuivi ses activités :

- de décoration de la Route de Fribourg avec des fleurs qui ont, par ailleurs, été gardées, taillées, traitées et rempotées pour 2015 ;
- de rickshaws, qui ont permis de véhiculer les habitants de Marly des quartiers vers les commerces et arrêts de bus.

De même, plusieurs collaborations ont été développées avec des services communaux, notamment l'édilité, les écoles et l'accueil extrascolaire, l'animation socioculturelle, la bibliothèque, la sécurité, le service social et des particuliers habitant la commune.

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration et verront le jour en 2015. Il s'agit :

- de panier+livré qui concerne la mise en place de livraisons à domicile des magasins locaux sur le territoire communal ;
- d'un projet naissance qui consistera en la fabrication de figurines annonçant la naissance d'un bébé.

En 2014, 10 personnes (11 en 2013) ont été engagées en contrat de durée déterminée de 1 à 15 mois, de 20 à 100 %. Grâce au PITSC, 6 personnes (3 en 2013) sont autonomes financièrement et n'ont donc plus recours à l'aide sociale, 1 personne a débuté une formation et 3 autres ouvriront un nouveau délai-cadre de chômage en 2015. Par ces activités, le PITSC permet à plusieurs personnes de trouver une place et de la reconnaissance dans notre société et principalement dans notre commune, ce qui est une belle et valorisante réussite.

2.1.7. Mesures d'insertion sociale

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont destinées aux personnes particulièrement éloignées du marché du travail et pour lesquelles les chances d'accéder à un revenu permettant une autonomie financière sont, a priori, très faibles. De ce fait, une aide personnalisée leur est proposée afin de renforcer leurs compétences sociales et d'éviter l'isolement en développant les liens sociaux.

En 2014, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui sont, par ailleurs, prévues par la LASoc. **36** personnes (20 en 2013) ont ainsi bénéficié de mesures de formation (17) et de mesures d'utilité publique (19), pour une période moyenne de 5 mois ½ par personne, notamment auprès de :

- l'entreprise RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- la Fondation Emploi et Solidarité à Fribourg et Granges-Paccot ;
- l'Association St-Camille à Marly et Villars-sur-Glâne ;
- Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- espacefemmes à Fribourg ;
- l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- la Croix-Rouge fribourgeoise ;
- le Chantier écologique de Fribourg.

2.1.8. Dons auprès de Fondations privées

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité :

- **44** demandes de dons ont été déposées en 2014 (51 en 2013) pour un montant de Fr. 31'518.60 (Fr. 35'561.35 en 2013) ;
- **41** demandes ont été accordées (50 en 2013) pour un montant de Fr. 24'127.70 (Fr. 27'506.75 en 2013).

2.1.9. Activités du Service social de Marly en chiffres

Statistiques d'interventions	par types	Variation	2014	2013	2012	2011	2010
Entretiens clients au bureau		+ 176	1'758	1'582	1'491	1'477	1'343
Entretiens clients à domicile		- 55	36	91	109	58	56
Séances de réseau		+ 60	249	189	234	194	141
Total des interventions		+ 181	2'043	1'862	1'834	1'729	1'540

En 2014, les interventions globales en faveur des clients ont augmenté de 8.86 % par rapport à 2013 et montrent la complexité des situations suivies par le SSM. Les entretiens téléphoniques avec les clients et autres intervenants de plus de 15 minutes ont également fortement augmenté en 2014, puisqu'ils s'élèvent à 1'794, soit 30.38 % de plus qu'en 2013. Ils concernent plus particulièrement des interventions permettant de clarifier, faire avancer une situation et, de ce fait, sont une part importante du travail des assistants sociaux, avec les tâches administratives. Nous tenons à relever encore l'importance des séances de réseau, toujours dans le but de favoriser la prise d'autonomie et l'intégration socioprofessionnelle des personnes suivies.

Nombre de situations suivies	Variation	2014	2013	2012	2011	2010
Nouvelles situations	+ 1	110	109	109	106	104
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises en 2014	+ 1	15	14	29	24	23
Situations en cours	+ 18	158	140	146	153	133
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	+ 63	150	87	93	138	60
Total	+ 83	433	350	377	421	307

Sur les 150 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux, 63 personnes remboursent régulièrement, 7 ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'art. 29, al.1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet. Au total, un montant de Fr. 65'129.60 a été remboursé en 2014 (Fr. 54'527.05 en 2013).

2.1.10. Evolution de l'aide sociale nette (en milliers de francs)

Evolution de l'aide sociale	2014	2013	2012	2011	2010
Aide matérielle brute LASoc	2'951	2'593	2'303	2'138	2'199
Remboursement des privés	-946	-945	-654	-775	-735
Remboursement Canton et districts	-927	-725	-693	-723	-748
Aide matérielle nette	1'078	923	956	640	716

En 2014, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 358'000.- par rapport à 2013. Cette augmentation est à mettre en lien avec les mesures structurelles et d'économie décidées par le Conseil d'Etat dès 2014. En effet, les bénéficiaires de l'aide matérielle au sens de la LASoc n'ont plus droit à une réduction de primes de l'assurance-maladie de 100 %, mais d'un pourcentage de la prime moyenne, soit 22, 39, 62 ou 72 %. De ce fait, la part des primes d'assurance-maladie obligatoire restant à la charge des bénéficiaires de l'aide sociale est prise en compte dans le budget d'aide matérielle et est considérée comme une prestation d'aide sociale. Un montant supplémentaire de Fr. 286'000.- a donc été payé pour les primes d'assurance-maladie de nos clients en 2014. Sans cette mesure d'économie, les frais d'aide matérielle auraient été totalement maîtrisés.

2.1.11. Caisse-maladie – Subvention aux primes LAMal

S'agissant des subsides caisse-maladie (primes LAMal), la réglementation en vigueur a été abrogée au 31 décembre 2013. De ce fait, dès le 1^{er} janvier 2014, les communes n'ont plus de rôle à jouer en la matière et les demandes de subsides sont directement déposées et traitées par la Caisse cantonale de compensation.

2.1.12. Petite enfance

La crèche les Poucetofs

Le nouveau souffle donné au travail de l'équipe des Poucetofs, depuis sa communalisation, continue à porter ses fruits :

- personnel motivé, équipe soudée et dynamique ;
- formations continues afin d'améliorer encore les connaissances pédagogiques et promouvoir ainsi un accueil de qualité aux enfants.

L'équipe cherche au quotidien à atteindre son but commun, le bien-être des enfants de la crèche.

Normes du Service de l'enfance et de la jeunesse (ci-après SEJ) et concept pédagogique

L'engagement du personnel tient compte des normes et recommandations du SEJ. L'autorisation de prise en charge se rapporte à la qualité et au taux d'encadrement du personnel, à la conformité des locaux pour les enfants selon les critères d'âge, le nombre d'enfants et le personnel qui les prend en charge.

Le travail de la crèche se déroule sur la base d'un concept pédagogique établi par l'équipe et exigé par le SEJ.

Projet Multi-âges – nouveau modèle de regroupement des enfants

En juin 2013, le SEJ acceptait ce projet en relevant la qualité (continuation du groupe des bébés et création de deux nouveaux groupes d'enfants d'âges mélangés).

Aujourd'hui, le projet Multi-âges est toujours source de réflexion et une nouvelle composition des groupes en a découlé :

- groupe des Petits Lutins : 10 enfants âgés de 4 mois à 2 ans ;
- groupe des Elfes : 11 enfants de 1 année et demie à 6 ans ;
- groupe des Enchanteurs : 11 enfants de 1 année et demie à 6 ans.

Statistique 2014 sur le nombre d'enfants accueillis en moyenne chaque mois :

- **83 enfants, 68 de Marly et 15 d'autres communes** (81 enfants, dont 66 de Marly et 15 d'autres communes en 2013) ;
- 38 garçons et 45 filles.

Echanges avec des crèches genevoises et l'Association pour le Multiâge en Suisse Romande (ci-après AMURO)

La crèche les Poucetofs est devenue membre de l'AMURO. Les rencontres régulières avec diverses crèches genevoises, les échanges entre responsables de la petite enfance, directrices, directeurs et éducatrices, font partie d'une nouvelle formule enrichissante pour le travail aux Poucetofs.

Activités incontournables de la crèche

Février 2014, Carnaval qui existe depuis 9 ans :

- ce cortège est très connu des habitants de la route du Centre, du Midi et de la Jonction ;
- l'ambiance est garantie par des musiciens brésiliens.

Mai 2014, la nuit du pyjama qui existe depuis 12 ans :

- activité la plus attendue de l'année ;
- 37 enfants et 17 adultes inscrits ;
- présence d'une conteuse pour faire rêver les enfants avant l'heure du coucher.

Novembre 2014, la St Nicolas :

- au vu du succès croissant depuis 10 ans, cette rencontre est organisée à la Halle de gymnastique de Marly ;
- 101 enfants inscrits, année record ;
- la soupe de chalet préparée traditionnellement par un parent plaçant à la crèche garantit entre autres le succès de cette rencontre (69 enfants et 99 adultes pour le souper).

Dépistage et travail en réseau

Il s'agit d'un point fort du concept pédagogique qui amène l'équipe à collaborer en réseau avec le Service éducatif itinérant et le Service social de Marly. L'équipe contribue ainsi fortement à la socialisation et au bon développement des enfants rencontrant des difficultés prononcées du comportement.

Autres crèches

En cas de placement d'enfants dans une crèche extérieure à Marly, et à la condition qu'il soit attesté qu'il n'y a pas de place à la crèche les Poucetofs, la commune subventionne également ces parents.

En 2014, la commune a participé financièrement au placement de **9 enfants** (5 en 2013) dans 6 crèches, pour un montant de Fr. 25'162.- :

- Gribouille à Givisiez ;
- l'Arche des enfants à Fribourg ;
- Capucine à Praroman-le-Mouret ;
- Cap Canaille à Villars-sur-Glâne ;
- les Gribouilles de l'HFR Fribourg ;
- la crèche de l'Université à Fribourg.

2.1.13. L'accueil familial de jour

L'accueil familial de jour est régi par la loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (ci-après LStE) du 9 juin 2011 et son règlement d'exécution du 27 septembre 2011. La mise en œuvre de la LStE a impliqué, dès 2012, une adaptation des tarifs appliqués aux parents. Ainsi, la participation communale s'élève à Fr. 98'858.- en 2014.

En 2014, **49 enfants en moyenne** (51 en 2013) ont été accueillis par des assistantes parentales sur le territoire de Marly.

2.1.14. Aide communale au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC)

68 bénéficiaires de PC (67 en 2013) ont obtenu l'aide communale au logement. Cette aide représente la part des loyers non prise en compte par les PC jusqu'aux maxima définis par les PC et le règlement communal. Fr. 61'340.- ont été octroyés en 2014. Ce soutien communal aux bénéficiaires de PC répond à un réel besoin et soulage, d'année en année, de plus en plus de citoyens marlinois. Cependant, dès 2015, ce règlement communal sera abrogé, la commune ayant renoncé à ce subventionnement.

2.2. SANTÉ PUBLIQUE

2.2.1. Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine (ci-après FASDS)

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la FASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2014, la participation de Marly s'élève à Fr. 268'838.-.

Marly, statistiques clients

Prestations	Clients 2014	Clients 2013	Heures 2014	Heures 2013
LAMal	184	146	7'495.21	7'684.19
Non LAMal	69	67	1'615.45	1'815.71
Ergothérapie	12	14	117.92	177.31
Mixtes (LAMal / non LAMal)	45	55	9'110.66	9'499.90
Tous dossiers confondus	211	163	9'228.58	9'677.21

2.2.2. Le service de puériculture

Durant l'année 2014, ce service a offert les prestations suivantes à Marly :

- 2 consultations mensuelles au bâtiment de la Cure (84 consultations) ;
- une permanence téléphonique le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- des visites aux mamans à la maternité (48 visites) ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune a versé une participation de Fr. 23'187.- à l'Office familial en 2014 pour son service de puériculture.

2.2.3. Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ci-après ACSMS)

L'ACMSMS a été constituée en 1981, initialement pour assumer la gestion du home médicalisé de la Sarine. Au cours des années, les attributions de l'association ont été étendues, sans que sa structure administrative ait été adaptée. A ce jour, elle chapeaute les institutions et commissions suivantes, avec une enveloppe financière annuelle de l'ordre de Fr. 30 millions :

- le Home médicalisé de la Sarine et le foyer de jour ;
- le Service d'ambulance de la Sarine ;
- la Fondation pour l'aide et les soins à domicile ;
- la Commission sarinoise pour l'aide et les soins à domicile ;

- la Commission pour les indemnités forfaitaires ;
- la Commission de district pour les EMS ;
- le Passepartout.

En 2013, une première analyse organisationnelle avait préconisé notamment la création d'un poste d'administrateur et l'unification des services RH et comptabilité/finances, ainsi que la mise en place de collaborations entre les homes du district. Sur la base de ces conclusions, le Comité de direction de l'ACSMS a poursuivi l'analyse en 2014 par l'élaboration du cahier des charges de l'administrateur et la préparation de la mise au concours du poste ainsi que l'estimation des engagements financiers et la nouvelle définition des postes de cadres.

Cette nouvelle structure aidera à la mise en place d'une organisation adéquate pour la prise en charge des aînés dans les années futures.

3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIÉTÉS ET BIBLIOTHÈQUE

Responsable: Eric Romanens
Suppléant : Françoise Savary

Le mot du Conseiller

Au vu de la situation économique devenant de plus en plus difficile, bon nombres de clubs et de sociétés organisant des manifestations, se tournent directement vers les instances communales en vue de l'obtention de soutien financier. Ceci sans compter que, dans ces entités, il devient toujours plus pénible de trouver des personnes bénévoles pour occuper des postes clés (président, caissier, secrétaire ou autre). Certes, la commune ne peut pas satisfaire toutes les demandes émanant de ces différentes organisations, mais fait de son mieux pour soutenir au maximum, dans la mesure de ses possibilités, les manifestations se déroulant sur le territoire communal ou dans ses abords immédiats. De même, le soutien en personnel lors de certaines organisations (groupe Anim'ainés, repas de soutien, journée du partage, etc.) est parfois assuré par le PITSC. C'est justement lorsque l'on est confronté à ce genre de demandes que l'on se rend compte que la population compte beaucoup sur notre engagement pour contribuer à la vie active et sociale de notre commune. Il est donc important de continuer à soutenir nos sociétés lorsque ces dernières en ont besoin.

Pour ce qui est de l'animation socio-culturelle et de la bibliothèque, vous pourrez prendre connaissance du fonctionnement de ces services en lisant les rapports complets publiés ci-dessous. Un grand merci à tout le personnel qui travaille d'arrache-pied tout au long de l'année, dans ces 2 services, afin d'assurer un fonctionnement optimal et adéquat au service de la population marlinoise.

Éric Romanens
Vice-Syndic

3.1. CULTURE

Marly se réjouissait de voir continuer la Jazz Parade sur les bords de la Gérine. Tout avait été mis en place comme il se devait ; la Commune, les partenaires privés (le MIC, via M. Métrailler, les commerçants pour les places de parc, la société de sécurité, etc..) s'étaient rencontrés à de nombreuses reprises afin de réaliser quelque chose de bien. Malheureusement, la fête fût annulée au dernier moment pour des raisons de sécurité par M. Le Préfet de la Sarine. Si la commune n'a pas financièrement perdu dans cette aventure (une garantie financière avait été demandée à l'avance), force est de constater que notre image de marque a été écornée dans cette triste affaire.... Vraiment dommage !!

Nous avons durant l'année 2014 soutenu le théâtre du Petit Marly qui présentait sa pièce « T'as raison Suzon », de même que les concerts de novembre organisés par le chœur mixte paroissial, les différents concerts de la Gérinia, les Maxi-Beaux-Arts, de même que le conservatoire de Fribourg par un prix offert par la Commune de Marly.

La Commission culturelle a innové en disposant maintenant d'un onglet sur le site internet de la commune. Les subsides ordinaires concernant la culture ont été attribués normalement, de même que les montants concernant la culture versés à l'agglomération et au conservatoire.

3.2. SPORTS

En plus des subventions ordinaires versées aux sociétés sportives, le Conseil Communal a soutenu de nombreuses manifestations sportives ponctuelles durant l'année 2014. Le Tour de Romandie, qui, avec une étape en boucle, est passé à 6 reprises à travers notre village avant l'arrivée à Fribourg sur le boulevard de Pérolles, Impressum, le tournoi des journalistes suisses qui a eu lieu au stade de la Gérine, la 20^e course de Marly, la course VTT Bergi-Bike, l'Open de Tennis de Marly et le 20^e anniversaire de la Patinoire Jean-Tinguely, ainsi que le 20^e Mémorial Jean Tinguely de hockey, durant les fêtes de fin d'année. La Commission des sports a siégé régulièrement durant l'année écoulée en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM) ; les subsides extraordinaires, ainsi que les primes pour les sportifs méritants et pour les clubs fêtant un anniversaire rond ont été attribués.

Lors d'une soirée organisée par le CSM, la remise des cadeaux, en présences des autorités communales et paroissiales, a eu lieu en février.

Les écoliers marlinois profitent bien de la possibilité de skier gratuitement à La Berra grâce aux subsides versés annuellement par la commune, dès 2015, ils pourront également profiter d'utiliser les installations aussi en été. De même, nous contribuons aussi à la participation financière du fonctionnement de la piscine de la Motta, ce qui permet aux habitants de notre commune que le désirent d'obtenir des abonnements à prix réduit.

3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

En cette fin d'année 2014, l'animation entre de plain-pied dans sa trentième année d'existence! C'est en effet en 1985 que la commune de Marly devenait une des premières communes de Suisse à engager un animateur dans son personnel communal. Ce service est indéniablement devenu une référence au niveau du canton et son rôle de précurseur et de modèle est maintenant connu loin à la ronde. C'est ainsi que régulièrement nous avons des rencontres, dans le cadre de demandes de renseignements, afin de partager notre expérience et d'en faire profiter à d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

2014 a principalement été une année de transition, liée à des mouvements au sein du personnel (remplacement d'une collègue quittant le service ainsi que d'une autre en période de congé maternité) . Nous avons pu, malgré cela, poursuivre le travail déjà effectué, mais également garder cette liberté d'action qui nous permet de rester imaginatif, novateur et créateur. C'est un élément précieux dans le contexte de ces années où notre société se trouve (comme toujours !) en transformation et en évolution. Il permet de porter une attention particulière à certaines personnes se retrouvant en équilibre précaire, que cela soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). L'expérience nous montre à quel point la synergie existant entre ces deux services est constructive.

Cette année écoulée nous a également confirmé l'importance de trouver, rapidement, des locaux adaptés. En effet, certains jours, ce ne sont pas moins de 15 personnes qui travaillent à la cabane des jeunes. Il devient donc important, voire vital, d'œuvrer à ce projet afin de garantir à tous nos collaborateurs-trices, un espace adapté et satisfaisant.

DESCRIPTIF DE FONCTION DU SERVICE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE.

Le service d'animation, dont la valeur principale est «aller vers», est présent, à l'écoute et assure une animation au sein de la population, tout spécialement auprès des jeunes. Il oeuvre à l'amélioration de la qualité de vie à Marly, tout en faisant le lien entre les bénéficiaires et les autorités.

Il a la volonté....

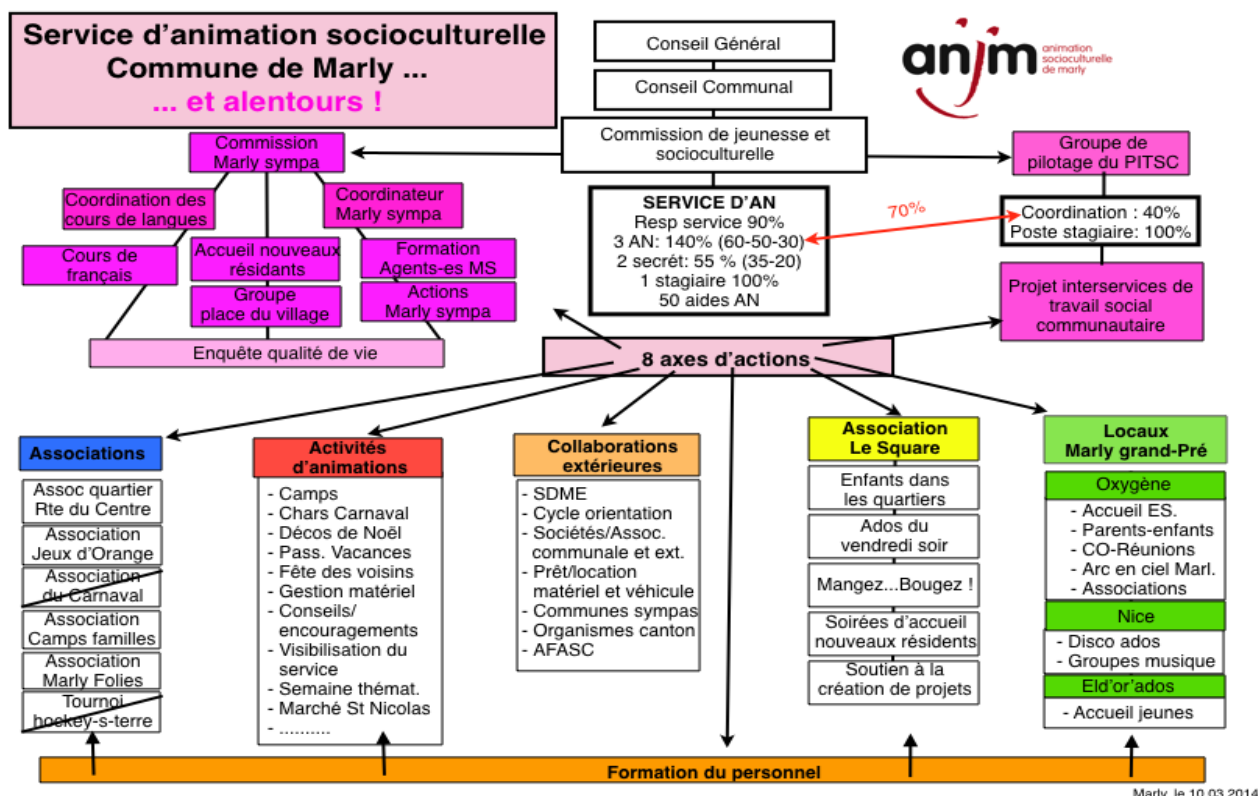
- de soutenir, développer et dynamiser.
- favoriser la création et l'innovation
- promouvoir et informer

.... tout projet ou action visant l'intégration, la responsabilisation et l'autonomie de chaque citoyen. Il veille à le faire de manière participative.

Ces projets peuvent être issus, d'un besoin de la population, d'un mandat politique par l'intermédiaire de la commission de jeunesse ou encore, sur proposition du service de l'animation socioculturelle à cette dernière.

Marly, le 8 novembre 2011

3.3.1. Personnel de l'animation



Nous remercions tous ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse !

3.3.2. Les équipements

La Cabane des jeunes

C'est le centre de travail avec les bureaux, les locaux de rangements et bricolages, et une grande salle avec cuisine aménagée.

Le Square utilise ponctuellement la Cabane pour des activités avec des enfants de 6 à 13 ans durant la mauvaise saison (une cinquantaine de fois).

La grande salle est ouverte pour des réunions, fêtes familiales ou autres et peut contenir jusqu'à 50 personnes.

La personne responsable du service de locations (1 à 3 par week-end) s'en acquitte avec grand soin et nous la remercions.

Utilisations :

Adultes	53 x	ANJM	55 x
Associations	6 x	Autres	22 x

Environ 300 utilisations du salon pour entretiens individuels ou de groupes.

Prix des locations :

- Fr. 100.- pour les jeunes de Marly
- Fr. 130.- pour les jeunes de l'extérieur
- Fr. 150.- pour les adultes de Marly
- Fr. 180.- pour les adultes de l'extérieur

Ces rentrées financières permettent :

- la rétribution de la responsable des locations et nettoyages, env. 2h par semaine
- une participation à la couverture des différentes factures de fonctionnement et d'entretien de la cabane.

La Commune subventionne l'entretien pour un montant annuel de Fr. 3'500.-.

Local matériel à la ferme Piz Leu

Entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...).

Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces locaux indispensables au bon fonctionnement du service.

Locaux à Marly Grand-Pré

Le service dispose également de locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

Les véhicules

Un bus Mercedes de 15 places (acquis en 2007-240'000 km au compteur) assure un grand nombre de déplacements pour nos activités (camps, transports des enfants pour les activités du Square et de matériel) et nous rend d'innombrables services.

L'équipe d'animation suit des cours de perfectionnement rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Le budget de fonctionnement de ce véhicule est de Fr. 9'000.- (assurances, impôt et frais d'entretien) et la Commune participe pour un montant annuel de Fr. 2'000.-, le solde étant à la charge de l'ANJM. De temps à autre, il est mis à disposition de tiers permettant ainsi de couvrir quelque peu les frais.

En 2014, ce bus a effectué 10'500 km. Hormis l'utilisation par le service, il a grandement aidé aux déplacements de différentes sociétés.

L'association du Square possède une grande remorque (acquise en 2008) fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière.



Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.

Le matériel d'animation

Petites et grandes tentes, tables, chaises, outillage, jeux divers, matériel audio-visuel, mur et matériel de grimpe, font partie du matériel de l'ANJM et permettent de proposer des activités plaisantes et variées.

Ce matériel est aussi disponible, contre participation aux frais, pour toute personne ou société désireuse d'organiser une manifestation. Au fil des années, ce service est de plus en plus demandé.

En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets et permet aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de diminuer leurs frais d'organisation.

Les améliorateurs d'environnement (PITSC), entre autres, entretiennent régulièrement tout ce matériel et nous leur disons ici un grand merci pour leur précieux travail.



Sorties de matériel	220 x
Dont : locations	76
Bus	117
Bus du PITSC	13
Remorques	72
Locations multiples	48
Tables et/ou bancs	33
Beamer et/ou sono	17
Tentes	47
Element de bar	9
Chaises	7
Chauffage à gaz	5
Echelle	1
Grill	5
Flipchart	1

3.3.3. Financement

Hormis les salaires des employés du service, les budgets de fonctionnement communaux ont été les suivants:

	Charges	Produits
351 – Cabane des jeune	17'220.-	9'100.-
352 – Bus de l'animation	7'150.-	5'040.-
353 – Animation socioculturelle	33'450.-	16'220.-
Totaux	40'700.-	30'360.-

L'ANJM a, durant l'année, trouvé les ressources extérieures suivantes :

Vente décorations Noël, Carnaval, dons et remboursements divers, participations de tiers	Fr. 17'300.-
Location de matériel	Fr. 3'750.-
Locations de la Cabane	Fr. 10'060.-
Participations à diverses activités	Fr. 1'720.-
Participations aux frais du bus (locations)	Fr. 5'260.-
Fonds d'animation socioculturelle	Fr. 1'070.-
Loterie Romande, SEJ	Fr. 11'000.-
Total	Fr. 50'160.-

D'autres part, des démarches afin de trouver de nouveaux financements, ont été mises en route avec :

- Jeunesse en action, dans le cadre d'Erasmus +
- Fritime, service d'enfance et de la jeunesse du canton de FR

3.3.4. Les groupes et commissions

Un membre du service et une des secrétaires participent aux commissions de jeunesse et socioculturelle et de Marly Sympa.

Le responsable du service fait partie du groupe de pilotage du nouveau programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Il fait partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS), est aussi président de l'Association du Square et représente la Commune au sein du « Groupe national de prévention de la violence chez les jeunes » mis sur pied par l'office fédéral des assurances sociales (OFAS). Il est également représentant de l'Association fribourgeoise des animateurs-trices socioculturels-les (AFASC) au sein du Conseil cantonal de prévention et de sécurité (Direction de la sécurité et de la justice).

Un animateur dirige et coordonne, dans le cadre de l'action Marly sympa, un cours de français pour migrants. Ce dernier est soutenu par le bureau cantonal de l'intégration et des migrants (IMR). Ce dernier est également coordinateur local pour le projet « commune sympa », sur mandat de la commission Marly Sympa.

Une partie des animateurs-trices du service font partie de l'AFASC. Deux d'entre eux se sont impliqués, à titre privé, au sein du comité de cette dernière.

3.3.5. Les projets et les activités

Locaux de Grand-Pré



espace oxygène

est occupé quotidiennement en période scolaire par les activités de l'accueil extrascolaire.

L'Association « Arc-en-ciel marlinois » y a organisé des activités de peinture pour les enfants (12 moments).

Au total, 24 réservations ont été faites pour l'utilisation de cet espace pour des réunions et activités d'associations.

LELDORADO

Les mardis, mercredis et jeudis de 12h30 à 13h30, les animateurs accueillent de façon informelle les ados du CO.

C'est un moment pour les jeunes pour se poser, discuter et jouer (foot-foot, carambole, tournoi de ping-pong ...). Occasion aussi pour les jeunes d'avoir un regard d'adulte autour de questions diverses et réaliser un travail basé sur l'échange portant souvent sur des problèmes de prévention santé et relationnels. Lors des 78 ouvertures, il y a eu 91 filles et 431 garçons, au total 522 participations avec une moyenne de 6 à 7 jeunes par accueil. Il s'agit surtout de jeunes ne pouvant pas rentrer à midi, fréquentant des activités extrascolaires ou habitant des quartiers et communes éloignés.



Depuis septembre 2014, nous avons connu une baisse de fréquentation de ces moments d'accueil. De ce fait, depuis octobre, nous avons décidé de ne plus les proposer. Cependant, nous restons à l'écoute et si la demande se fait à nouveau sentir, nous sommes prêts à les remettre sur pied.

Depuis le mois d'avril, nous avons relancé les Cafés Parents-Enfants, sous le nom des « Pouce-Pousse Cafés ». Cet accueil pour les adultes, accompagnés d'enfant de 0 à 5 ans, s'est déroulé les mardis et jeudis, en alternance, à l'Eldorado et dans la grande salle du Centre communautaire. Des moments de jeux pour les enfants, un espace de rencontre et des groupes de discussions pour les parents ont été mis en place lors de ces matinées. Au total, 21 permanences, d'avril à octobre, avec une participation de 23 parents et 24 enfants. Cet accueil, n'ayant pas eu la fréquentation escomptée, a été interrompu à la fin du mois d'octobre.

A noter que ce local est également utilisé, tout au long de l'année, dans le cadre des cours de français Marly Sympa, les lundis, jeudis et vendredis, au total pour 96 leçons.



Le local du Nice a été utilisé par 4 groupes de musique pour leurs répétitions, à raison de 40 fois par groupe.

A différents moments de la semaine, du lundi au samedi, ils se partagent les temps de répétitions.

3.3.6. Activités diverses

Confection de chars de carnaval

16 adolescents ont participé à la création de 2 chars pour le cortège de Fribourg les 2 et 4 mars. Ils ont œuvré les lundis ou jeudis après l'école pendant 8 semaines et 2 samedis matins.

Pour les récompenser de leurs efforts, une sortie loisirs a été organisée au mois de juin à Europapark.

De plus, pour la première fois, une trentaine d'enfants du Square ont confectionné des costumes afin de défiler avec le groupe d'adolescents lors des cortèges.

Passeport-vacances de l'Association des parents d'élèves (APEM)

Le service d'animation a participé à ce dernier, une semaine, durant les vacances de la Toussaint en proposant 7 demi-journées d'animation dans le cadre de la cabane des jeunes.

Fête des voisins

La Fête des voisins est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. C'est ainsi que nous avons accompagné l'organisation de cette dernière dans cinq lieux de la Commune.

Camp d'été

Un camp a été organisé au mois d'août. Au préalable, les jeunes ont participé à diverses actions financières afin d'en réduire le coût, dont les nettoyages lors des « Marly Folies ».

Le camp « Have fun & Survive » d'une semaine s'est déroulé, sous tentes, dans la Vallemaggia. 13 jeunes de Marly et environs y ont pris part. Ce mode de vie particulier, a sans aucun doute été très enrichissant pour les jeunes, qui se sont retrouvés acteurs de leurs propres vacances en participant aux différentes tâches.



Décorations de Noël

Dans la suite de la tradition instaurée il y a déjà plus de dix ans, les jeunes ont confectionné des décorations afin d'illuminer les rues de la Commune et pour des commandes privées (possibilité de se faire un peu d'argent en participant à cette création).

36 ados ont travaillé durant le mois de novembre pour réaliser et réparer les différentes commandes ainsi qu'effectuer la maintenance des décorations du réseau communal.

Pour la première fois cette année, c'est le Programme Interservices de Travail social et Communautaire (PITSC) qui s'est chargé de la pose et dépose des 250 décorations qui ont illuminé le territoire communal pour la période des fêtes.

Cette activité proposée par le service d'animation permet à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.



St-Nicolas



Comme chaque année, notre service, a participé à l'organisation par la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël, organisée par la SDME le 8 décembre. Il a en outre tenu un stand-déco de Noël avec 14 adolescents.

Semaine thématique du cycle d'orientation (CO)

Lors de cette semaine thématique du CO, un théâtre a été réalisé par l'animation en collaboration avec la Compagnie 23 bis. 12 jeunes ont participé à l'écriture, la mise en scène et ont été les acteurs de cette pièce. Celle-ci a été présentée le 4 juin au public marlinois.



Récré qui fait bouger

Durant toute l'année, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et ont ainsi un contact régulier avec les jeunes du CO. Le service a également participé activement aux « Semaines Manger-Bouger du CO ».

Projet de prévention WhatsApp

Suite à des problèmes d'utilisation des réseaux sociaux par les ados, le service a été mandaté pour mettre en place un projet de prévention avec les personnes concernées. Durant les mois d'octobre et novembre, 11 jeunes ont réalisé un théâtre-forum qu'ils ont joué à 6 reprises devant tous les élèves du CO. Une soirée publique destinée aux parents a été mise sur pied, par la direction, suivie d'une table ronde.

Tour de Romandie

Lors de la journée de l'étape de Fribourg, le Tour passant à plusieurs reprises à Marly, l'équipe d'animation a organisé, en collaboration avec une entreprise de la commune, un « Village des sociétés », ceci afin de profiter de cet événement pour créer une animation sur la commune. C'est ainsi que 6 sociétés ont animé différents stands qui leur ont permis de se faire connaître, voire de gagner quelques sous pour leur caisse de club.

Jazz Parade

Dans le cadre du projet de Jazz Parade à Marly, une trentaine de jeunes ont confectionné différentes décorations afin d'animer et de promouvoir cette manifestation sur le territoire communal. Malgré le bilan que l'on connaît aujourd'hui, cette activité reste positive pour notre service, puisqu'elle a permis à ces jeunes de s'impliquer durant un mois et de gagner ainsi un peu d'argent de poche. Financièrement, le bilan est lui aussi positif, cette action ayant permis de dégager finalement un bénéfice pour le service.

Autres

- Confection de panneaux dans le cadre de l'information à la population concernant la présence du capricorne asiatique.
- Accompagnement d'un civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours.
- Accompagnement d'une stagiaire HES-TS pendant 6 mois.
- Accompagnement d'une stagiaire HES-FP1 durant 4 mois.
- Accompagnement d'une mineure condamnée à 3 demi-jours de travail d'intérêt général.
- 2 soirées de remerciements pour les aides à l'animation et les agents AMS.
- Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier a eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à plus de 60 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.

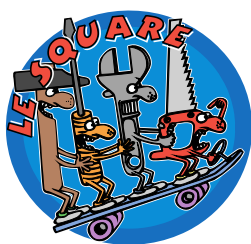
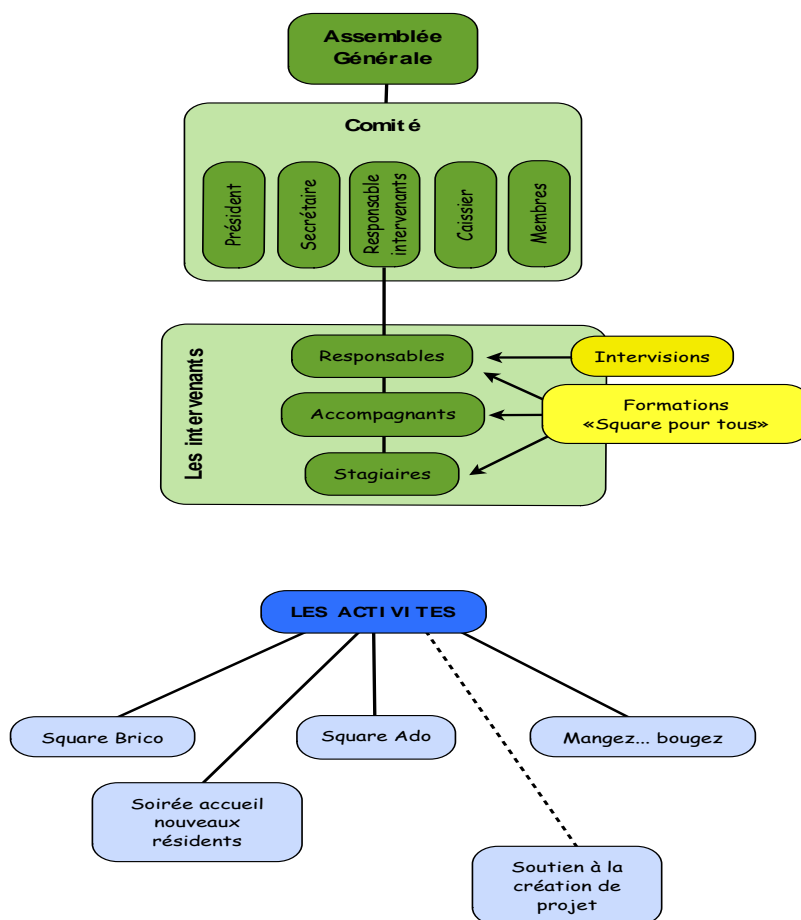
Des liens étroits unissent le service d'animation et le Projet Interservices de Travail Social et Communautaire (PITSC). De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation fait partie du groupe de pilotage du PITSC.

Le service dispose d'un site internet afin de présenter et de promouvoir ses activités. Ce dernier évolue régulièrement et nous avons la volonté de le mettre régulièrement à jour et en lien avec nos différents partenaires. Vous pouvez le consulter sur : www.anjm.ch

Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »).

Au cas où vous seriez intéressé à disposer de ce matériel, vous pouvez sans autres consulter la liste de ce dernier sur : http://www.anjm.ch/ANJM/Location_de_materiel/Location_de_materiel.html.

3.3.7. Le Square



Le Square 2014

Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service, il a démarré en 2002. .

Le Square bricolage

Le Square brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités bricolages, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants du Square brico d'aller chercher les enfants et de faire une activité à la Cabane des jeunes. A partir de 14 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square brico.

Pour connaître l'agenda du Square brico, consultez son programme : www.anjm.ch (le Square).

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel de ses activités (en rouge) comparé à ceux de 2013 (en noir).

En activité en 2014 : 108 (124) enfants dont 35 (48) nouveaux.

<u>Quartiers :</u>	<u>Participants</u>		<u>Migrants</u>		<u>Pays :</u>	
Bel-Air	1	(9)	0	(4)	0	(3)
Rte Centre 72	20	(6)	10	(2)	7	(2)
Carré Noir	41	(60)	24	(36)	8	(16)
Rte du Confin	25	(32)	9	(23)	6	(10)
Epinettes	12		4		2	
Autres	9	(13)	4	(3)	4	(2)

Participants :

Nationalité suisse : 51 (44) enfants, 47,2% (35,4%) de la participation totale.

Autres nationalités : 57 (80) enfants, 52,8% (64,5%) de 16 (22) nationalités.

Participations :

Quartiers :	Participations :
Epinettes	34
Carré Noir	272
Rte du Confin	56
Rte du Centre 72	90
Autres	18
Soirées d'accueil	50

Remarque : les activités du Square brico sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé aux activités dans leur quartier et certains les ont même suivies dans d'autres lieux.

Nombre de sorties :

	73	(75)	Après-midi
	470	(702)	Moyenne de 6,4 (10.75) enfants/sortie
Dont :	199	(203)	Participation d'enfants de nationalité suisse 42.3% (28.9)
	271	(499)	Participation d'enfants d'autres nationalités 57.7% (71.1)

Le Square ados du vendredi soir

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies, et est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Etant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées.

32 (26) sorties le vendredi soir entre 17h30 et 22h00.

Les intervenants ont aperçu 472 (381) jeunes lors de leurs sorties.

Nombre de rencontres avec dialogues :

Lors de 1 (4) de ces soirées, aucune discussion avec des jeunes n'a eu lieu, soit parce que les intervenants n'en ont croisé aucun, soit parce que les jeunes ne désiraient pas discuter. Pour les 31 (22) autres sorties, des dialogues se sont engagés avec 268 (231) jeunes.



Mangez...bougez

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis soirs. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 4^{ème} année primaire doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la Commune de 19h00 à 22h30. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire. A l'entrée, se trouve un espace appelé « bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société aussi bien qu'une table de ping-pong sont mis à disposition.

Une fois par mois, une diététicienne anime des sujets autour de l'alimentation et de la santé, elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

30 (33) soirées ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

Participants :

388 (433) personnes dont :

Garçons : 202 (303) dont 21 (18) enfants plus jeunes que 5^e primaire

Filles : 79 (69) dont 12 (11) enfants plus jeunes que 5^e primaire

Adultes : 74 (22) dont 30 (14) mamans

Origines: suisse : 149 (270) autres pays : 239 (163)

Participations :

Participation totale : 1636 (1381)

Moyenne annuelle par soirée : 54,5 (41,8)

Garçons : 1114 (1029) 68,2% (75,2%)

dont 86 d'enfants plus jeunes que 5^{ème} primaire

Filles : 351 (259) 21,4% (18,8%)

dont 40 d'enfants plus jeunes que 5^{ème} primaire

Adultes : 171 dont 66 participations de mamans

Origines: Suisse : 518 (728)/ 31,7% (52.7%)

Autres pays : 1118 (653)/ 68,3% (47.3%)

Les « Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois »

En 2014, ces soirées ont été proposées à 4 reprises, tout spécialement durant la belle saison, dans différents quartiers et avec la collaboration de leurs habitants.

L'organisation de ces dernières est donc assurée dans le cadre d'une collaboration du Square avec la commission communale «Marly Sympa», les agents-es Marly Sympa, le service communal d'animation socioculturelle et les associations de quartiers et/ou habitants des différents quartiers concernés. Pour le montage et le démontage, le Programme Interservices de Travail Social et Communautaire (PITSC) a procuré son aide.

Les résultats obtenus durant cette troisième année de fonctionnement nous encouragent à poursuivre cette expérience tout en y apportant régulièrement des améliorations.

	2014	16.05	13.06	05.09	14.11
Nombre de soirées	4				
Nombre total de participants	380	70	120	120	70
Moyenne par soirée	95				
Participation pers. invitées	62	15	19	13	15
Participations CH	28	8	7	5	8
Participations autres origines	34	7	12	8	7
Nombre personnes invitées	618	141	138	154	185
% de participation	10.23	10.6	13.8	8.4	8.1
Square enfants	55	10	20	10	15
Nombre d'aides à l'AN	17	4	4	4	5

Activités extraordinaires

Dans le cadre de ses après-midis « Brico », le Square a également eu l'occasion d'organiser ou de participer à des activités un peu particulières :

- Participation à la Lanterne magique à Fribourg, cinéma pour enfants.
- Atelier vélos : Le Square a organisé 2 ateliers de réparation de vélos dans les quartiers. Une quarantaine de vélos ont été réparés et offerts. Une dizaine d'autres ont été amenés par les enfants et réparés. Les vélos offerts sont récupérés dans les déchetteries et auprès des privés et de la police cantonale.
- Ateliers bougies, en collaboration avec Marly Sympa, au home des Epinettes. 10 enfants, 6 adolescents, 20 personnes du home et leurs familles ont participé (dans le cadre de la semaine intergénérationnelle de la DSAS)
- Après-midi d'activité commune entre les enfants du Square et des résidents-tes des Epinettes



Intervenants-tes du Square

Participants

Au total, 59 (45) personnes ont participé à l'encadrement des différentes activités.

- 25 (23) ont accompagné les moments du Square bricolage
- 12 (10) sont intervenues pour le Square ados
- 38 (26) ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! »

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une partie de l'année 2014.

Formation

Des interventions ont été proposées à cinq reprises durant l'année à chaque groupe d'intervenants : ceux du vendredi soir, du projet «Mangez...Bougez !» et du Square brico. De plus, 3 matinées de formation ont été organisées pour tous les accompagnants.

Nous rappelons également aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2014, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de:

Loterie Romande:	Frs 10'000.-
SEJ	Frs 1'000.-
Soutien Commune, Paroisse et Kebabplus	Frs 3'220.-
Dons privés	Frs 1'368.-

3.3.8. Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 01.02 Journée cantonale « Communes sympas » à Bulle
- 27.02 Rencontre HEF-TS « Communes sympas »
- 28.02 Conseil cantonal de prévention et sécurité, rencontre avec M. Jutzet et le Conseil à la cabane des jeunes
- 13.03 Rencontre AFASC-VKJ
- 26.03 Assemblée générale de l'Association fribourgeoise des animateurs et animatrices à Marly
- 04.04 Participation aux « Assises du social » à Grangeneuve
- 23.05 Présentation «Marly Sympa » à l'Uni de Neuchâtel
- 01.07 Journée cantonale formation OACP pour animateurs-trices
- 16.09 Ateliers thématiques pour étudiants HEF-TS à Marly
- 22.09 Projet prévention WhatsApp
- 23.09 au 30.09 : 10 ans Marly Sympa dans les quartiers
- 08.10 Présentation 10 ans Marly Sympa au Conseil général
- 14.10 Rencontre des agents Marly Sympa avec la Police de proximité
- 15.10 Rencontre d'étudiants HEF-TS, « Investissement personnel »
- 16.10 Matinée d'échanges, AN romands et alémaniques (AFASC-VKJ)
- 27.11 Réseau national « Jeunes et Violences » de l'OFAS, à Fribourg
- 15.12 IMR, préparation journée cant. CS 2015 à Marly, avec le département de Justice et Police

Médias

- 13.03 La Liberté, Semaine contre le racisme à Marly
- 01.11 Rapport OFAS, « Prévention de la violence, état actuel du savoir sur l'efficacité des approches », p. 209
- 27.11 La Liberté, Projet prévention WhatsApp

3.3.9. Conclusion

Le champ d'action du service d'animation continue de s'élargir au fur et à mesure que les années passent. Plutôt que d'élargissement, il faudrait parler de mise en réseau et celle mise en place au fil des années nous confirme de plus en plus son efficacité et sa pertinence.

Avec une force de travail maintenant adaptée à notre fonctionnement, ainsi que la mise en route du programme interservices de travail social communautaire (PITSC), la structure en place n'a jamais été aussi bien adaptée. Elle permet d'assurer l'existant et d'imaginer des possibles dynamiques efficaces, tout en restant chaleureux et dans une volonté d'améliorer notre qualité de vie communale.

Le grand défi qui nous attend maintenant est de réussir à trouver un lieu adapté et des locaux répondant aux besoins nécessaires au bon fonctionnement de ce service « multiple ». L'urgence à disposer, dans un temps relativement proche, d'un outil de travail adapté se fait de plus en plus pressante et il serait dommage que les désagréments qui en découlent viennent péjorer un fonctionnement rationnel et efficace qui a mis tant d'années à se mettre en place.

La situation actuelle n'est donc plus viable à long terme.

Indépendamment de ce point, l'enthousiasme et l'énergie présente au sein de l'équipe ne se dément pas. La volonté constante de rester dans un travail d'action communautaire nous confirme, au fil des années, l'efficacité d'un tel projet et le plus qu'il amène à un mieux vivre ensemble sur le territoire communal.



Nous ne pouvons donc conclure ce rapport sans terminer par un grand MERCI
à nos politiciens, soutiens communaux et cantonaux,
aides et sponsors !

3.4. BIBLIOTHEQUE

3.4.1. Personnel

En 2014, 6 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt. Les cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP ont été suivis.

3.4.2. Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2014, de 32'150 ouvrages dont 45% pour le secteur adultes et 55% pour le secteur jeunesse. 2'712 documents ont été acquis durant l'année 2014, dont 2'152 pour la bibliothèque régionale et 560 pour la bibliothèque scolaire ; 300 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a bientôt 30 ans. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2014, 2'102 exemplaires ont été supprimés, dont 419 périodiques.

3.4.3. Prêts

9'469 visites de lecteurs ont débouché sur 80'395 prêts de livres en 2013. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM :	926
Lecteurs des communes non membres de la BRM :	59

Les 50 enseignants actifs représentent environ 1'000 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.

3.4.4. Animation

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Hemmer, puis Mme Annoni ont fait rêver les enfants. En moyenne, plus de 20 enfants assistent aux contes.

Pour la quatrième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

3.4.5. Système informatique

L'utilisation du programme Netbiblio3 nous facilite la gestion de la bibliothèque et la création de statistiques en fin d'année. Après une longue période de mise en route, le système fonctionne enfin sans pannes.

3.4.6. Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

3.5. MARLY SYMPA

Le projet et la Commission Marly Sympa existent maintenant depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), six communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Villars-sur-Glâne) l'ont suivi sous le label « Commune sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La Commission Marly Sympa s'est réunie à 5 reprises durant l'année écoulée.

3.5.1. Le coordinateur

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa. Pour cette deuxième année, un taux de travail de 5,14% est à sa disposition. Celui-ci lui permet d'organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'un soutien aux projets existants. Malheureusement, il ne permet pas d'exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet.

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année. Ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques ainsi que de collaborer sur certaines actions.

3.5.2. Communes Sympas

Pour la deuxième fois, une journée « Communes Sympas » a été organisée par l'IMR et l'Etrier. Elle s'est déroulée à Bulle et a rassemblé une centaine de personnes dont des Agents Sympas de plusieurs communes, ainsi que des politiques et une organisation « amie » de Roubaix. En 2015, cette journée cantonale se déroulera à Marly.

3.5.3. Formation Agents Marly Sympa (AMS)

Sept nouvelles personnes ont suivi la formation de base d'Agent Marly Sympa qui a eu lieu au printemps 2014, dont un Conseiller communal et un membre du personnel communal.

A ce jour, ce sont environ 123 citoyens-nes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants.

La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population.

Pour la deuxième fois cette année et suite au projet « Communes Sympas » les agents ont pu bénéficier de l'offre de 20 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Villars-sur-Glâne et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation.

3.5.4. Les cours de sensibilisation au français

Les cours de sensibilisation au français Marly Sympa pour une meilleure intégration se déroulent les lundis, jeudis et vendredis à l'espace Eldor'Ado à Grand-Pré.

Concernant les 3 volets des cours de français 2014, nous pouvons être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base ainsi que l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagé les cours pour un meilleur suivi des élèves. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 6 heures par semaine. Au total, 168 heures ont été effectuées en 2014.

La contribution financière des participants reste à 30.- par trimestre, qu'ils participent à 1, 2 ou 3 cours par semaine et qu'ils aient ou non des enfants en garderie.

La structure d'accueil, qui a accueilli cette année trois enfants, s'est organisée à la demande et a été assumée par une amélioratrice d'environnement du projet PITSC.

Le groupe des élèves était composé de 37 personnes, plus du double de l'année précédente.

3 personnes se sont engagées dans des tandems réguliers avec 5 participantes. Une soirée atelier pâtisserie a été organisée avec la collaboration des Femmes Paysannes Fribourgeoises. Celle-ci a été très appréciée par les participant-e-s et les formatrices présentes qui ont pu échanger autour de leurs habitudes culinaires respectives et s'essayer à l'artisanat local.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2014, a été de Fr. 15'000.-. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.-.

3.5.5. Collaboration avec l'Association de quartier de la Route du Centre

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec cette association pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25 % de la population marlinoise, nous semble importante.

3.5.6. Noël Sympa

Ce projet, mené par des agents-tes Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël, de se retrouver. Pour cette sixième édition, 90 personnes ont répondu présentes. Les entreprises locales ont été généreuses et leurs dons ont couvert pratiquement tous les frais de l'événement.

3.5.7. Décorations de Noël

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

3.5.8. Le projet de la place du village

Dans un souci de ne pas « brûler » les étapes et tout spécialement de travailler en collaboration étroite avec le projet d'appartements pour seniors du Pré Zurthanen, le sous-groupe « Place du village » continue sa réflexion. Malheureusement, nous avons dû constater que les devis étaient bien plus élevés que les crédits obtenus. Nous sommes donc en recherche de solutions.

3.5.9. Les soirées d'accueil dans les quartiers

Le comité, composé de l'ANJM, du Square, d'AMS et de représentants de quartiers, a organisé, à 4 reprises, des soirées d'accueil dans les quartiers. L'invitation, traduite en 20 langues différentes, a ainsi été distribuée personnellement par des AMS aux 618 nouveaux résidents marlinois.

10.2% de ces personnes y ont participé, en présence de représentants du Conseil communal et ont ainsi eu la possibilité de faire connaissance avec leur nouvelle commune de domicile. D'autre part, le succès a également résidé dans la participation importante des habitants des quartiers concernés. En moyenne, près de 95 personnes par soirée ont fréquenté ces moments de rencontre.

3.5.10. «Un simple pas, Marly sympas»

«Un simple pas, Marly sympas» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu' « aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble ». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme, une manifestation a été organisée avec différentes associations (CCSI – SOS Racisme, Al teatro, LivrEchange, Eko'danse, Le Square) : théâtre-forum, concert, lâcher de ballons sur le thème de « la richesse des différences. Cette dernière s'est déroulée dans le quartier de la route du Centre où plus de 200 personnes ont participé. Pour les 10 ans de formation Marly Sympa, les AMS ont organisé un apéro ambulant pendant toute une semaine en septembre, dans six quartiers de la commune. De la bière et du jus de pomme artisanal ont été proposés et les habitants ont eu l'occasion d'en commander.

En décembre, un atelier bougies a également pris forme sous l'impulsion d'agents.

3.5.11 Marly Sympa : consultant pour la « qualité de vie »

Dans le cadre de la révision du PAL, un jury pluridisciplinaire a été constitué afin d'évaluer les candidats pour ce mandat. Dans un souci de complémentarité, divers professionnels de tous horizons ont été invités à participer à ce jury. Marly Sympa y a été convié pour porter un regard sur les propositions d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire. On peut noter ici l'intégration de cette « philosophie » Marly Sympa dans l'organisation du système communal.

2.3.1. Conclusion

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa Commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentif tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

3. SECURITE

Responsable: **André Meylan**
Suppléant : **Jean-Pierre Oertig**

Le Mot du Conseiller

De tout temps, l'évolution de la civilisation était liée à une certaine insécurité, plus ou moins marquée, selon les périodes. Ici à Marly, dans une moindre mesure et dans un contexte différent bien évidemment, l'insécurité n'a guère de place. Grâce, notamment, à notre service de la sécurité, qui, de par son travail quotidien et sa collaboration permanente avec les services cantonaux, permet aux citoyennes et citoyens de Marly de bien vivre.

Bien vivre, oui, à Marly il fait bon vivre. C'est l'une des priorités du Conseil communal.

Pour 2015, les travaux à entreprendre par le dicastère de la sécurité sont les suivants :

→ pour la police communale :

- L'élaboration (suite) du concept général de stationnement (avec Service technique – section aménagement)
- L'élaboration et la présentation au CG du nouveau règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique
- La révision générale du règlement de police
- La mise en place d'un concept de sécurité (police) pour le site d'ILFORD (MIC)

avec comme objectifs à atteindre :

- Idem 2014 ⇒ Police communale visible sur le territoire à des horaires variables, + introduction d'heures de service le weekend
- Idem 2014 ⇒ le professionnalisme dans les cas traités (suite des procédures à mettre en place)
- L'amélioration du processus de transmission des informations (Feed-back):
 - Achat d'un logiciel de « main courante »

→ pour le service du feu :

- Mise en place (suite) du concept de sécurité (pompier) pour le site d'ILFORD (MIC)
- Mise en place d'un nouveau concept des visites du feu
- Réactivation de la Commission locale du feu
- Idem 2014 ⇒ Elaboration (suite), réactualisation des plans d'interventions

Avec comme objectifs à atteindre :

- Un professionnalisme accru au niveau des procédures

→ pour le secteur militaire :

- Suivi des aménagements-remplacements prévus en 2015 (batteries de douches, chambre froide, sèche-mains Dyson, ..)
- Etude de rentabilité - augmentation de la capacité d'accueil (lits)

Avec comme objectifs à atteindre :

- Une augmentation des séjours et une meilleure rentabilité financière

→ pour l'ORCOC (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :

- Suite des travaux relatifs à l'analyse des risques et élaboration des plans d'interventions
- Idem 2015 ⇒ Suite mise en route du chantier « Rénovation du Poste de Commandement » (mise à l'enquête et début des travaux de rénovation)

Avec comme objectifs à atteindre :

- La finalisation de la construction du centre ORCOC Marly pour octobre 2015
- Un état-major formé et prêt à accomplir sa tâche lors d'une catastrophe.

*André Meylan
Conseiller communal*

3.3. POLICE

2014 a été la première année durant laquelle la police communale a travaillé au complet, soit avec une secrétaire (50%) et deux agents de sécurité publique, dont un à 70%, supervisés par un chef de service. Les agents ont donc pu travailler davantage sur le terrain, à l'écoute des citoyennes et des citoyens. Ils ont également apporté un appui à la police cantonale de proximité, à sa demande, lors d'interventions sur le territoire communal.

Les deux agents de sécurité publique ont également suivi un cours sur les amendes d'ordre (AO) auprès de la police cantonale.

Comme mentionné ci-dessus, la police communale a collaboré avec plusieurs services communaux et avec la police cantonale.

Avec la police cantonale :

- elle a participé à plusieurs enquêtes en matière de stupéfiants, de violences aux arrêts de bus et de travail au noir sur les chantiers. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité.

Avec les services communaux suivants :

- le contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses et de notifications de documents
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que la mise en impasse de la route du Chevalier, les travaux sur les routes des Préalpes et du Publiet, la gestion des parkings communaux.
Afin d'optimiser la coordination interservices, une séance « au vert » a eu lieu à l'hôtel de la Croix-Blanche à Posieux, le 04.12.2014, entre les Services de l'aménagement et de la sécurité, dans le but d'identifier les problèmes inhérents aux parkings communaux, à la régulation du trafic et aux zones 30.
- le Service technique, section édilité, par un contrôle hebdomadaire des sacs à ordures non officiels, aux travaux de réaménagement des routes du Centre et de la Colline, lors de la pose de bitume et la mise en place d'une zone de parking au Port.
- le Service des écoles, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, en participant aux séances d'information aux parents, aux patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Le tableau ci-après donne un aperçu chiffré des tâches accomplies durant 2014 par notre police communale. Par rapport aux années précédentes, il a été actualisé et reflète encore plus précisément le travail réalisé dans les divers domaines d'activité.

	2014	2013	2012
ADMINISTRATION			
Auditions	0	4	2
Autorisations de stationner/circuler délivrées	68	61	42
Avis de dégâts sur le domaine public	9	7	
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	3
Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces	9	7	
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal	3	4	
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	0	0	3
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	103	6	5
Notifications de documents	0	2	7
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	6	10	0
Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...)	27	20	

Plaintes pénales enregistrées	0	0	12
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	0	0	3
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	4	0	0
AMENDES D'ORDRE			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	341	386	153
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	26	23	6
CONTRÔLES DIVERS			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées	17	12	
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	11	6	8
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	214	106	
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	277	233	
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	10	3	
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	5	22	
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	4	4	
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	117	89	88
SURVEILLANCES DIVERSES			
Séances de chantiers	10	24	
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	3	11	
Surveillances des déchetteries légères	6	6	
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	110	112	
INTERVENTIONS DIVERSES			
Accidents de la circulation routière	18	9	
Interventions avec le service du feu	10	5	3
Interventions concernant les chiens	9	12	
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	4	12	
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	11	8	2
Mendicité ou colportage	1	5	1
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	11	24	
PATROUILLES PREVENTIVES			
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	752	701	
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE			
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	8	11
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	31	30	
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	0	2	0
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	24	30	24
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	457	617	230
CIRCULATION ROUTIERE			
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	8	5
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	7	4	3
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	3	14	2
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	15	12	35

FORMATION CONTINUE			
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	2	0	
Formation continue sur les amendes d'ordre	0	2	
Formation tir (nombre d'entraînement)	10	10	
DIVERS			
Contrôle des sirènes de protection civile	1	2	
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	12	0	2
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	457	442	433
Nombre de concession taxi attribuées	2	2	2

Contrôles des parkings			
P+R Corbaroche	161	145	
Parking Ecole Cité	19	48	
Parking Ecole Grand-Pré	38	33	
Parking Administration communale ^{nouveau}	60	0	0
Parking sous le Pont de Pérolles ^{nouveau}	54	23	0

Patrouilles préventives diverses			
Patrouilles à vélos	36	14	
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	88	81	
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	0	15	
Patrouilles pédestres diverses	9	12	
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	2	3	
Patrouilles préventives diverses	752	553	

Présences policière aux entrées et sorties scolaires			
Grand-Pré et CO	140	149	
Parking Lidl	13	22	
Rond-point GP	73	39	
Ecole Cité	99	140	
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	118	138	
Garage Berset	10	21	
La Poste	2	7	
Gérine - Bel-Air	2	12	

3.3.1. Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été très bonne en 2014. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de stupéfiants chez des jeunes et à de nombreux cas de séjours illégaux ou de recherche de domicile sur le territoire marlinois. Nos deux entités ont également étroitement collaboré avec AFCO (Association fribourgeoise de contrôle) et contribué aux bons déroulements de ces contrôles de travail au noir sur des chantiers en construction dont le plus important, fut, à la demande de la commune, celui du nouveau centre scolaire de Grand-Pré.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre les policiers de proximité et nos agents de sécurité communaux, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires, afin de mieux les appréhender.

3.3.2. Commission de la Sécurité

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, du responsable de service, d'un agent de la police communale et de cinq autres représentants politiques, a siégé à cinq reprises durant l'année 2014.

Durant 2014, le responsable du service de la sécurité a participé aux discussions qui ont eu lieu lors des réunions de l'Association des polices communales Fribourgeoises (APCF), dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale. La commission de la sécurité a été informée du résultat des cas traités, à savoir :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs d'intervention de la police cantonale,
- la clarification des moyens de contraintes complémentaires (spray poivre, bâton tactique, menottes) autorisés pour les polices communales,
- la mise en place, pour 2015, de la formation continue dispensée par la police cantonale en matière de tirs à arme à feu,
- la formation continue en matière d'AO et l'accès aux cours de l'Institut Suisse de Police (ISP)

La commission a pris connaissance partielle du rapport annuel de la police de proximité qui dénombrait une légère baisse en matière de vols mais une constance en matière d'affaires liées aux stupéfiants sur le territoire communal.

En matière de police, la Commission de la sécurité a pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers suivants :

- le futur concept de stationnement et son règlement en cours d'établissement,
- la future révision du règlement de police,
- les manifestations publiques (Tour de Romandie, Marly-Folies) qui se sont déroulées à Marly,
- le déroulement et les incidents survenus lors de la manifestation de la Jazz Parade 2014 à Marly,
- les statistiques et les lieux de contrôle de vitesse du radar préventif acquis en 2013,
- élaboration du règlement communal de circulation et parkings,
- révision du règlement organique du Service de défense contre l'incendie et de la lutte contre les éléments naturels,

La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir :

pour le service du feu :

- l'acquisition des nouveaux vestiaires des sapeurs-pompiers
- le souhait d'acquisition d'un nouveau véhicule de transport d'hommes
- l'acquisition de matériel ainsi qu'un rapport de situation au niveau de la défense incendie sur le site entreprise d'ILFORD (MIC)
- le bilan des interventions liées aux intempéries du 25 avril 2014 ainsi qu'un important feu de ferme le 2 août 2014.

pour le cantonnement militaire STPA:

- l'état fonctionnel du nouveau système d'alarme incendie ainsi que ses coûts annuels de fonctionnement
- les aménagements futurs qui devront être entrepris en 2015
- les résultats financiers relatifs aux occupations militaires et civiles durant 2014
- la proposition de nouveaux tarifs de location aux civils

pour l'organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC):

- le fonctionnement et l'état « opérationnel » du système d'alarme GAFRI pour la structure de Marly,
- la participation au cours de base obligatoire par les membres de l'état-major,

- les démarches relatives aux futurs travaux de réaffectation de l'ancien Poste de Commandement en un Centre ORCOC (mandats d'ingénieur et d'architecte),
- les travaux entrepris en matière de plan d'intervention par les membres de l'état-major de conduite.

3.3.3. Sécurité des enfants sur le chemin de l'école

La commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) a pour mission d'étudier la question de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et dans les environs des sites scolaires. Elle a siégé à quatre reprises en 2014.

L'élément marquant de cette année 2014 fut sans doute la rencontre organisée à la mi-septembre avec le secteur de l'aménagement du territoire de Marly, représenté par M. Laurent Corpataux, responsable du service technique. Cette séance interservices a permis à tous les membres de la commission de prendre connaissance des réponses et des stratégies futures en matière de sécurité routière de ce secteur influant aux problèmes de la Commission. Les sujets abordés et résumés ci-après furent les suivants :

- **Le plan de mobilité scolaire en général** qui sera intégré, à la satisfaction de tous, dans la révision du prochain PAL.
- **Le chemin de liaison entre le quartier de Messidor, le quartier de Bel-Air et l'école de Grand-Pré** dont une servitude pour un nouveau passage doit être discutée avec un propriétaire foncier.
- **La stratégie communale future relative à la réfection du double giratoire de Marly-Centre**, dossier qui, à la demande de l'Agglo et du service des ponts et chaussées, est en attente des résultats d'une étude de requalification de l'axe routier « Route de Fribourg – Route des Préalpes » prévue en 2016.
- **Le concept de modération de trafic (zone 30km/h)** avec les nouvelles mesures de circulation prévues (mise en sens unique de la route de l'Ancienne Papeterie et aménagement d'un trottoir) dans le secteur de l'école de Marly-Cité.
- **La pose d'un feu au passage pour piétons devant l'administration communale** dont le dossier doit être réactivé auprès du service des ponts et chaussées.

La Commission SECHE a également pris connaissance, apporté ses observations ou son soutien sur des dossiers suivants :

- le message sécuritaire de la police communale adressé aux nouveaux parents d'élèves de la rentrée scolaire 2014-2015 lors de la séance d'information du 7 avril 2014,
- l'étude et les démarches entreprises dans le cadre des travaux d'agrandissement de la Banque Raiffeisen, voisine de l'école de Cité,
- les résultats du mandat d'étude demandé au BPA concernant le chemin de liaison entre le quartier de Messidor et l'école de Grand-Pré.

3.3.4. Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly Grand-Pré est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, le bâtiment scolaire de Marly Cité, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. **Onze rapports d'activités** ont été adressés à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu dit « le Port ». En outre, le rassemblement d'éléments perturbateurs a été localisé.

3.3.5. Circulation/signalisation

En matière de marquage, l'année 2014 a été, comme à son habitude, consacrée au rafraichissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Route des Cerisiers / Pralettes	Lignes blanches et lignes de guidage Cédez le passage complet
Route de Planafin / Pralettes	Lignes blanches et lignes de guidage Cédez le passage complet Hachures pour îlot
Route du Verné / Pralettes	Lignes blanches et lignes de guidage Cédez le passage complet
Route de Planafin en face Verné	Lignes blanches et lignes de guidage Cédez le passage complet Hachures pour îlot
Route des Pralettes	Marquage d'un passage piéton
Route du Confin (hauteur Poste)	Marquage d'un passage piéton
Route des Préalpes	Marquage d'un passage piéton Ligne interdiction d'arrêt
Route des Préalpes / Roule	Marquage d'un passage piéton
Route du Roule / Préalpes	Marquage lettres STOP Bande d'arrêt Lignes blanches et lignes de guidage
Route de Pfaffenwil / Préalpes « Quartier complet »	Cédez le passage complet Bande d'arrêt Lignes blanches et lignes de guidage Lignes d'interdiction d'arrêt Marquage passage piéton Hachures pour îlot
Route des Préalpes 110	Marquage lettres STOP Bande d'arrêt Lignes blanches et lignes de guidage
Chemin du Champs / Château-d'eau	Lignes blanches et lignes de guidage Cédez le passage complet Lignes évitement îlot
Route du Centre / Grangette	Lignes interdiction d'arrêt
Chemin Fleuri / Union	Marquage lettres STOP Bande d'arrêt Lignes blanches et lignes de guidage
Route de la Combetta / Grangette	Cédez le passage complet Bande d'arrêt Lignes blanches et lignes de guidage Lignes d'interdiction d'arrêt Marquage passage piéton

Route de Fribourg (hauteur St-Sacrement)	Marquage d'un passage piéton
Chemin des Falaises (entrée Pont de Pérolles)	Marquage lettres STOP Bande d'arrêt Lignes blanches et lignes de guidage
Route de Fribourg (entrée Pont de Pérolles)	Marquage d'un passage piéton Ligne interdiction d'arrêt

3.4. **SERVICE DU FEU**

Un Corps de Sapeurs Pompiers doit faire face de jour comme de nuit et ceci tout au long de l'année aux caprices de Dame Nature, ainsi qu'à tous les accidents ou incidents, voire même à la négligence humaine, qui constituent notre quotidien.

2014 ne déroge pas à cette règle. En effet, après un début d'année somme toute relativement calme, les intempéries sont arrivées fin avril. Pas moins de 50 interventions pour des caves ou cages d'ascenseurs inondées, voire même des éboulements et glissements de terrain sur une partie du territoire communal. Lors de cette journée et une grande partie de la nuit suivante, le CSP Marly a dû faire appel à d'autres corps voisins comme ceux de Givisiez, de Villars-sur-Glâne, de Corminboeuf et Petite Sarine ainsi qu'à un groupe du CR de Fribourg afin de venir en aide et combattre cette déferlante d'eau. Les hommes ainsi que le matériel furent mis à rude épreuve. Cette journée a nécessité 287 heures de travail pour le CSP Marly et 180 heures pour les Corps voisins venus en renfort. De plus, il faut rajouter plus de 30 heures pour le rétablissement des engins, comme les aspirateurs à eau ou les pompes à immersion, sans oublier les véhicules et les tenues, tout comme le matériel de chaque pompier présent sur ces sinistres.

Quant au chapitre feu, nous avons eu en 2014 aussi notre joli lot : plusieurs feux d'appartements, dégagements de fumée dus à des casseroles laissées sans surveillance sur les plaques, sans oublier plusieurs feux de voitures.

Fait assez nouveau, mais mode oblige, nous avons fait face à plusieurs feux de vélos électriques, la charge de ces derniers étant presque toujours la cause. Mais ce genre d'interventions ne demeure pas pour le moins facile. Ces vélos sont souvent stockés à la cave ou dans les sous-sols des immeubles ou maisons, afin de les recharger. Un fort dégagement de fumée dans ces locaux rend l'intervention plus compliquée, à cause du grand manque de visibilité ainsi qu'au confinement de l'endroit.

Encore au registre incendie, le 2 août, nous sommes intervenus pour un très impressionnant feu de ferme. Une trentaine de pompiers du CSP Marly avec l'appui du CR de Fribourg ont combattu les flammes. Malgré de très gros dégâts à la partie grange et salle de traite, tout le côté habitation a été totalement protégé sans subir aucun dégât d'eau, de feu ni de fumée ! Par gros manque d'eau sur le lieu de l'intervention et sur demande de l'ECAB, le CR de Bulle est également venu à l'aide avec son camion citerne de 10000 lt, véhicule spécialement conçu pour ce genre de cas.

2014 fut aussi l'année où notre ancien mode de réception d'alarme (KST) a cédé sa place au nouveau système d'alarme fourni par Swisscom et qui répond au nom de « Ealarme ». Tout ceci, bien sûr, afin de répondre aux nouvelles exigences en la matière. Ce nouveau moyen permet d'être plus flexible et surtout de diversifier la façon dont chaque pompier reçoit les alarmes en cas d'événement. Grande nouveauté également en 2014, le transfert définitif de toutes les données de notre service du feu sur le logiciel mis à disposition par l'ECAB sous le nom de « LODUR ». Ce support informatique est vraiment très performant et répond à tous les besoins tant pour la bureautique que pour la production des convocations et programme annuel, aussi bien que la gestion des comptes du service du feu ou de l'effectif des sapeurs pompiers au complet.

Cette année, nous avons revisité complètement nos vestiaires. Les armoires ont été changées, le sol refait, une cloison érigée entre le garage à véhicules d'interventions et les garde-robes, le tout afin de garantir un confort non négligeable à tous les intervenants. Ce vestiaire est ainsi isolé des gaz d'échappements des engins qui partent en intervention. Il est également plus agréable de se vêtir dans une pièce fermée, au chaud.



Avant



Après

3.4.1. Effectif et organisation

Au 31 décembre 2014	55 sapeuses et sapeurs- pompiers
Etat-major	9 membres
Officiers	9 membres
Sous-officiers	9 membres
Appointés et Sapeurs	28 membres
Total	55 membres

3.4.2. Instruction

L'année 2014 a été très riche en instruction. L'application du nouveau règlement a pris toute sa place que ce soit pour la formation de base des Sapeurs Pompiers ou dans le domaine de la Protection Respiratoire. Nous avons petit à petit pris nos marques avec cette nouvelle façon de faire et d'enseigner. Ce règlement rend l'instruction beaucoup plus simple, il nous facilite l'enseignement des engins, les ordres étant allégés. Il permet également de mieux cibler les consignes de sécurité et apporte une plus grande rapidité pour la mise en place des engins. C'est un règlement qui se veut plus réaliste, plus tourné sur l'intervention et la réalité du travail proprement dit et moins sur la théorie comme jadis.

Pour la Protection Respiratoire, nous avons parfait et poursuivi la collaboration avec le corps voisin du « CSPi Petite Sarine », ce qui a permis de consolider l'esprit de collégialité nécessaire lors d'interventions en commun sur nos territoires respectifs. De plus, comme les années passées, le groupe de Protection Respiratoire a pu parfaire son expérience lors d'une formation spéciale très proche de la réalité à savoir chaleur, stress, fumée, et ceci dans un cadre totalement sécurisé au sein des locaux de l'entreprise Cimo à Monthey (maison feu conçue pour l'entraînement).

La formation des cadres est, comme par le passé, plus tournée sur la bonne connaissance du territoire des 3 communes à savoir Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly. Nous avons marqué un arrêt plus important sur le site du MIC. Mais l'instruction des cadres a également été très marquée par la mise en application du nouveau règlement, afin que chacun puisse se familiariser et s'imprégner de cette méthode d'enseignement.

Cours cantonaux

Grade	Nom	Prénom	Date	Jour(s)	Cours	Lieu du cours
Cdt	HAGGER	Francis	10.10.2010	0.5	205.12.1/205 - Cours Cdts et RCdts (1)	Fribourg
Cdt	HAGGER	Francis	13.11.2010	2	205.12.1/205 - Cours Cdts et RCdts (2)	Fribourg
Cdt	HAGGER	Francis	14.02.2010	1	254.11/254 - CP Chefs d'intervention	Givisiez
Rodt	ZEMP	Laurent	10.10.2010	0.5	205.12.1/205 - Cours Cdts et RCdts (1)	Fribourg
Rodt	ZEMP	Laurent	13.11.2010	2	205.12.1/205 - Cours Cdts et RCdts (2)	Fribourg
Rodt	ZEMP	Laurent	14.02.2010	1	254.11/254 - CP Chefs d'intervention	Givisiez
Rodt	ZEMP	Laurent	16.03.2010	5	405.12/Cours de base instructeurs	Büren an der Aare
Rodt	ZEMP	Laurent	27.08.2010	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	Courtepin
Cap	Cudré-Mauroux	Xavier	10.10.2010	0.5	205.12.1/205 - Cours Cdts et RCdts (1)	Fribourg
Cap	Cudré-Mauroux	Xavier	13.11.2010	2	205.12.1/205 - Cours Cdts et RCdts (2)	Fribourg
Cap	Cudré-Mauroux	Xavier	28.08.2010	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	Courtepin
Cap	Cudré-Mauroux	Xavier	31.01.2010	1	450.12/450 - CP Instructeurs	Düdingen
Cap	MOOSER	Dominique	28.08.2010	1	450-92.12/450 - CP Instructeurs	Courtepin
Cap	MOOSER	Dominique	31.01.2010	1	450.12/450 - CP Instructeurs	Düdingen
Lt	WAEBER	Sébastien	23.05.2010	1	202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	Düdingen
Lt	WAEBER	Sébastien	25.06.2010	3	202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	Düdingen
Sgt	PIGUET	Gary	23.05.2010	1	202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	Düdingen
Sgt	PIGUET	Gary	25.06.2010	3	202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	Düdingen
Sgt	PIGUET	Gary	12.03.2010	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	Büren an der Aare
Cpl	DROUX	Vincent	12.03.2010	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	Büren an der Aare
Cpl	HELBLING	Benjamin	13.05.2010	4	201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	Châtel-Saint-Denis
Cpl	RAPIN	Christophe	17.09.2010	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	Büren an der Aare
Cpl	ROMANENS	Marc	17.09.2010	3	302.11/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire	Büren an der Aare
SAP	COSTA	Véronique	06.11.2010	2	101.14/101 - Cours de base SP	Domdidier
SAP	DA SILVA	Marco	06.11.2010	2	101.14/101 - Cours de base SP	Domdidier
SAP	FERNANDEZ	Jérôme	06.11.2010	2	101.14/101 - Cours de base SP	Domdidier
SAP	MAGALLANES	Miguel	06.11.2010	2	101.14/101 - Cours de base SP	Domdidier
SAP	MASSOT	Sébastien	24.03.2010	2	104.11/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
SAP	SRIDHARAN	Alexandre	06.11.2010	2	101.14/101 - Cours de base SP	Domdidier

Pour l'année 2014 un total de 55 jours et demi de formation sur le plan cantonal.

3.5. SÉCURITÉ FEU

Foire de Fribourg le vendredi 3 octobre et le samedi 11 octobre 2014

Cette année, et selon le tournus en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSP de Marly a dû assurer la journée du 3 octobre ainsi que celle du 11 octobre pour la sécurité feu de cette manifestation. Cela a finalement nécessité l'engagement de 14 sapeurs-pompier, afin de remplir la mission demandée.

Pour la sécurité sur le territoire communal ou extra-communal, nous avons mis en place et assuré divers services de sécurité feu ou de service de police pour les manifestations suivantes :

- Sécurité routière de la course de Marly
- Sécurité feu lors des Marly Folies édition 2014
- Service feu lors des girons de jeunesses à Farvagny
- Sécurité feu lors du 1^{er} août sur notre commune
- Sécurité routière lors du 1^{er} août sur notre commune
- Sécurité routière de la course à vélo « BergiBike »
- Sécurité routière lors de la course Morat-Fribourg
- Sécurité du cortège St-Nicolas de Marly 2014
- Sécurité lors du passage du Tour de Romandie 2014

3.5.1. Sinistres et interventions

La période pompier qui s'achève comptabilise **74 interventions** (69 en 2013) selon le détail ci-dessous.

Incendie	Incendie de VHC	Sauvetages	Hydrocarbure	Défense chimie	Ascenseurs
6	4	6	8	1	1
Alarmes aut.	Fausse alarme	Événements naturels	Sauvetage technique	Divers services	Total
11	2	20	10	5	74

Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2014 par tranche horaire.

Heure	0:00 - 1:00	1:00 - 2:00	2:00 - 3:00	3:00 - 4:00	4:00 - 5:00
Interv.	2	2	4	1	2
Heure	5:00 - 6:00	6:00 - 7:00	7:00 - 8:00	8:00 - 9:00	9:00 - 10:00
Interv.	2	2	4	4	1
Heure	10:00 - 11:00	11:00 - 12:00	12:00 - 13:00	13:00 - 14:00	14:00 - 15:00
Interv.	4	5	2	1	3
Heure	15:00 - 16:00	16:00 - 17:00	17:00 - 18:00	18:00 - 19:00	19:00 - 20:00
Interv.	2	5	4	5	1
Heure	20:00 - 21:00	21:00 - 22:00	22:00 - 23:00	23:00 - 24:00	Total
Interv.	1	10	4	3	74

Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2014 mois par mois

mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil
interv.	4	4	2	12	7	7	13
mois	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	
interv.	5	12	3	3	2	74 interv.	

3.5.2. Représentations

Le Corps de Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district de la Sarine
- Assemblée cantonale fribourgeoise
- Assemblée des samaritains de Marly
- Visites de différents cours de formation ECAB
- Aux diverses séances de la Conférence des services du feu du Grand-Fribourg
- Rapports de différents CSP voisins
- Inspection du CSPi Petite Sarine
- Diverses visites lors d'inaugurations dans les CSP voisins et du canton

3.5.3. Locaux et matériel / véhicules

Matériel

- Les cordes, ceintures de sauvetage, luges et échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire de ses appareils.
- Les tuyaux de 55 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ainsi que la pompe du tonne ont été effectués.

Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages situés sur le

territoire de la commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année, nous avons spécialement mis l'accent sur

- Le contrôle périodique de nos appareils de protection respiratoire
- La révision complète de toutes les radios ainsi que les accus.

3.5.4. Heures globales et détail des exercices et activités diverses

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations et de police ont nécessité **2881** heures de travail, sans tenir compte des prestations aux cours de formation, accomplies à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Il faut cependant retenir sur le tableau ci-dessous que les **8712** heures, concernant les heures totales du service de piquet, ne sont pas des heures d'intervention, mais qu'il s'agit bien là d'heures d'astreinte sur le territoire communal pour le groupe de piquet. Ce dernier se compose de 3 sapeurs pompiers dont un officier, un machiniste et un sapeur qui, du vendredi 18 :00 au lundi 06 :00, ont pour mission principale d'être les premiers à intervenir sur le lieu du sinistre lors d'éventuelles alarmes sur le week-end.

Intervention	74	pour 1'077h 32min
Exercice	14	pour 644h
Exercice MP-TP	1	pour 21h
Service de Piquet	51	pour 8'712h
Cours cadres	5	pour 147h30min
Rétablissement	4	pour 62h30min
Service de sécurité	11	pour 314h
Séance	3	pour 19h
Protection respiratoire	22	pour 343h35min
Service de Police	4	pour 66h30min
Etat-Major	5	pour 66h
Séance	1	pour 9h
Entretien du matériel	4	pour 16h30min
Heures diverses mat	5	pour 70h
Heures instruction diverses	3	pour 8h
Exercice par heure	7	pour 16h
Total	214	pour 11'593h07 min

3.5.5. Divers

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

	Nbre années	Raison
Sap Ballaman Christian	5 ans	Raison d'âge
Sap Flores Octavio	5 ans	Raison professionnelle
Sap Pavlovic Vinko	7 ans	Raison professionnelle
Sap Burger Christian	25 ans	Raison professionnelle
Sap Kolly Jean-Baptiste	23 ans	Raison d'âge
Sap Scherwey Eric	20 ans	Raison d'âge

Arrivées

En cette année 2014, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs, les sapeurs suivants :

COSTA Véronique
DA SILVA Marco
FERNANDEZ Jérôme
MAGALLANES Miguel
SRIDHARAN Alexandre
MASSOT Sébastien
(double incorporation avec
Fribourg)

Jubilaires

5 ans de service pour le SP PAVLOVIC Sasa
5 ans de service pour le SP MICHLER Frédéric
5 ans de service pour le Sgt PIGUET Gary

10 ans de service pour le Cpl OVERNEY Olivier
10 ans de service pour le Rcdt ZEMP Laurent
15 ans de service pour le SP ZILLWEGER Jacques

20 ans de service pour le Fourrier SCHERWEY Eric
25 ans de service pour le Plt SCHMID Frédéric

Nominations et grades

Suite au cours chef de groupe (module 1) et sur proposition de l'état-major, le sapeur Helbling Benjamin a été nommé au grade de Caporal.

Suite au cours de formateur (module 2), le caporal Pigué Gary est nommé au grade de Sergent.

Suite au cours de base d'instructeur fédéral et sur proposition de l'état major, le premier lieutenant Zemp Laurent au grade de Capitaine.

Sur proposition de l'état-major, le Cpl Niclass Alain a été nommé au grade de Fourrier, suite au départ de Scherwey Eric.

3.6. MILITAIRE

L'année 2014 fut marquée par la finalisation du dossier concernant le système de détection de défense incendie qui, après de nombreuses modifications demandées pour son bon fonctionnement (installation d'une antenne relais GPRS et mise en place d'une liaison internet), est opérationnel et assurera désormais une sécurité complémentaires aux hôtes de cette infrastructure.

Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant **108** jours en 2014, représentant **9'450** nuitées au total. L'armée y a effectué quatre cours de répétition et ces locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui en ont bénéficié.

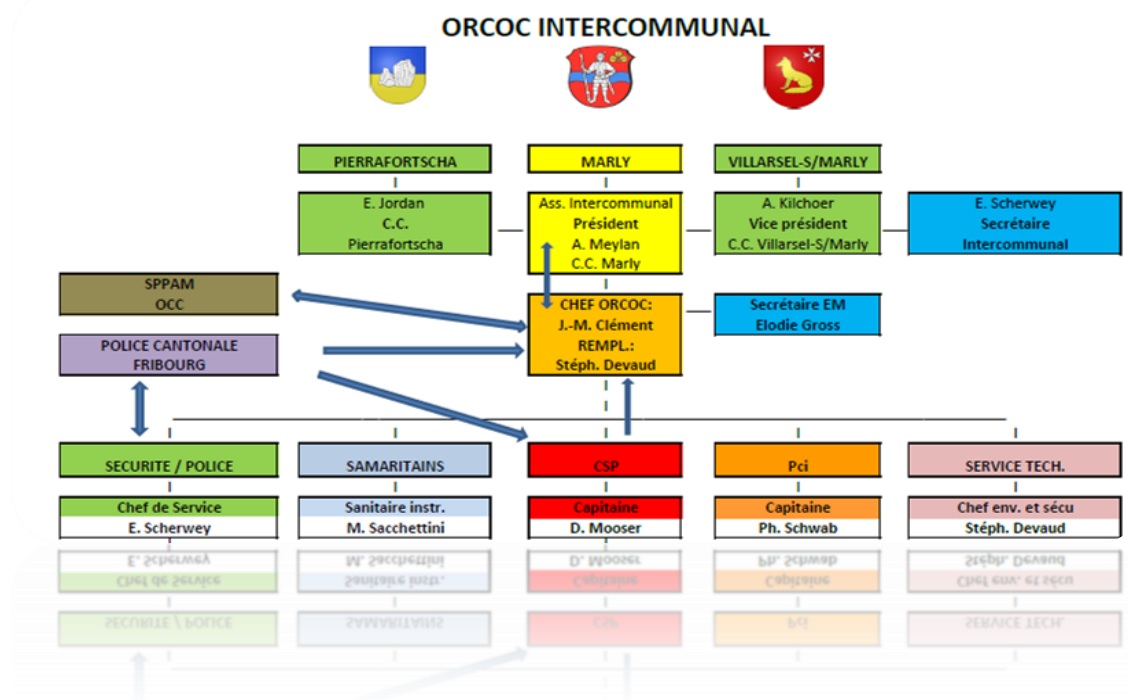
	2014	2013	2012	2011
1. Jours d'occupation militaire STPA	94	104	51	26
Nuitées	8626	7'781	4'828	625
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	4	0	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	4	21	19	21
Nuitées	824	289	622	615
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	10	12	5	4

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300 m. de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires et nous avons procédé au remplacement de 5 plaques d'usures pour les récupérateurs de plomb.

3.7. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)

Organisation

L'année 2014 fut marquée par la formation de base des membres de l'état-major de l'ORCOC. Ce cours, dispensé par un instructeur du service de la protection de la population, a permis à nos spécialistes de prendre connaissance de l'immense tâche qui incombe à notre organisation et de s'exercer, sous forme de scénarii, à la pratique de conduite en cas d'intervention majeure sur notre territoire. Cette formation a démontré que les membres choisis disposaient d'un solide bagage dans leurs domaines respectifs et que le travail à accomplir dans le futur sera toutefois conséquent.



Collaboration externe

Afin de pouvoir traiter plus efficacement les lourds dossiers qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute Sarine et Marly, se sont organisés et ont fixé un calendrier de travail commun dès le début 2014.

Ces rencontres ont eu lieu sur des matinées et ont permis à tous les responsables d'organisation d'échanger des idées et surtout de bien démarrer les divers plans majeurs demandés par le Canton dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- Dossier « plan alarme eau (rupture barrage de Rossens) »
(Ce dossier est en cours d'achèvement et sera présenté à l'Autorité communale dans le courant du printemps 2015 et ensuite remis au canton pour validation).
- Dossier « plan pénurie et panne de l'alimentation électrique »
(C'est un très lourd et fastidieux dossier à mettre en route et celui-ci est prévu dans les tâches 2015. Son achèvement devrait intervenir fin 2015, ou début du printemps 2016)
- Dossier « plan vague de chaleur »
(Début des travaux pas encore déterminé)
- Dossier « plan crues »
(Début des travaux pas encore déterminé)
- Dossier « plan épizooties »
(Début des travaux pas encore déterminé)

Cette organisation, informelle, s'est rencontrée à plusieurs reprises aux dates et lieux suivants :

24.01.2014 à Fribourg

04.04.2014 à Marly

13.06.2014 à Villars-sur-Glâne

26.09.2014 à Fribourg Caserne SP

21.11.2014 à Le Mouret

Cours et formation :

- 20.03.2014 Formation de base pour l'ensemble de l'EM ORCOC à Marly
- 21.03.2014 Séminaire des chefs ORCOC à Grangeneuve
- 22.01.2014 Séance EM au local du feu de Marly
- 30.04.2014 Séance EM au local du feu de Marly
- 11.06.2014 Séance EM au local du feu de Marly
- 19.11.2014 Séance EM au local du feu de Marly
- 05.12.2014 Rapport des chefs ORCOC et rempl. à Pringy

Les prochaines étapes prévues pour l'année 2015-2016 sont les suivantes :

- L'élaboration du plan « Rupture / Pénurie d'approvisionnement électrique.
- L'établissement d'un état des lieux (criticité) de certains ouvrages ou bâtiments de l'ORCOC Intercommunal, en particulier les bâtiments administratifs communaux dans le cadre de l'alimentation en électricité de ceux-ci.
- L'élaboration de la matrice des compétences (2015).
- Le suivi de la formation de base(2) des membres de l'état-major (2016).
- La constitution du dossier « carte des dangers » (2015).
- La transformation de l'ancien poste de commandement de la protection civile en un centre de commandement de l'ORCOC (2015).

Engagements :

Dans le cadre de la lutte contre le Capricorne asiatique, à la demande du Service phytosanitaire, l'ORCOC Intercommunal de Marly a été mandaté pour un premier soutier administratif ainsi que pour la mise en place d'un poste de commandement

de crise. Cet engagement, survenu durant le mois juillet 2014, a duré deux semaines et a permis au service cantonal concerné de s'organiser en matière de personnel pour la suite de l'engagement qui prit fin peu avant l'hiver 2014.

Durant 2014, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degré 3 (~10), émis par le CEA, pour des orages ou des vents violents ainsi que des fortes chute de neige. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquences notoires, hormis ceux du mois d'avril qui ont été de loin les plus virulents et qui ont nécessité une mise sur pied restreinte de l'ORCOC Intercommunal de Marly.

Lors du violent orage du 25 avril 2014, le Service du feu a demandé une aide « administrative » à l'ORCOC Intercommunal. Le chef ORCOC, son remplaçant et la secrétaire ont été engagés pour une durée d'environ 3 heures et ont apporté leur aide dans la gestion des secteurs d'interventions et la gestion de la subsistance pour les personnes engagées.

Le chef ORCOC et la secrétaire de l'EM, en collaboration avec les services du contrôle des habitants et de la sécurité, ont réalisé les travaux demandés par la Confédération pour mener à bien la distribution des tablettes d'iode à l'ensemble de la population de la commune ainsi que des institutions communales, telles que la crèche et les écoles.

Pour mémoire, en janvier 2014, le Conseil fédéral a décidé d'élargir la zone de distribution directe de ces comprimés en passant de 20 à 50 km de la centrale nucléaire la plus proche.

Conclusion :

Les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **197,5 heures** de travail pour l'ensemble de notre organisation en 2014.

De plus, nous constatons que ceci n'est que la pointe de l'iceberg de ce jeune ORCOC Intercommunal de Marly et que les futurs travaux à réaliser demandés par le Canton représenteront certainement plus d'heures de travail à accomplir et, par conséquent, plus de disponibilité de la part des membres ORCOC.

En conclusion et au vu de ce qui précède, force est de constater qu'il sera nécessaire de réévaluer le temps de travail de chacun des membres de l'ORCOC afin de pouvoir mener à bien les prochaines étapes et échéances mentionnées ci-avant.

4. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS

Responsable: **Olivier Le Cam**
Suppléant : **Jean-Marc Boéchat**

- Le mot du Conseiller

a) *L'approvisionnement en eau potable*

Il est désormais assuré pour les trente années à venir, en qualité comme en quantité. Le raccordement au Consortium des eaux de Fribourg et environs (CEFREN), en service depuis le mois de septembre 2014, nous permet désormais de diversifier notre approvisionnement. De plus, ce raccordement est aussi pour les autorités communales une garantie de pouvoir assurer la fourniture d'eau potable que demanderont les grands projets à venir, tels que le développement du Parc des Falaises ou du MIC.

b) *L'assainissement*

La mise en séparatif du réseau communal se poursuit, l'objectif étant de rejeter au maximum les eaux claires dans le milieu naturel. Ce sont souvent des travaux complexes, coûteux, et qui nécessitent des négociations avec les propriétaires concernés. Le rejet de ces eaux non chargées dans des exutoires naturels permet de limiter les effets de dilution à la STEP et améliore le rendement de celle-ci, ce qui se traduit par des coûts de fonctionnements prévisibles. En effet, les quantités d'eaux sanitaires ou industrielles acheminées à la station de traitement sont connues et planifiées, alors que les quantités d'eaux pluviales sont très aléatoires et peuvent perturber le fonctionnement des installations.

c) *Les cours d'eau*

D'importantes mesures d'aménagement et de revitalisation de la Gérine ont été réalisées ces dix dernières années. Certains ruisseaux ont également subi des interventions ciblées dans le but de limiter les risques de débordements. Suite aux intempéries de 2014, une intervention urgente doit encore être entreprise sur le ruisseau de la Crausa au niveau de son passage sous la route de Corbaroche.

Dans le cadre de la mise en application de la loi cantonale sur les eaux (LCEaux), les communes doivent réaliser un plan directeur des eaux au niveau du bassin versant. Pour notre commune, le bassin versant a été défini et il regroupe à une exception près les communes de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux (AIGN). Nous attendons maintenant que le canton définisse plus précisément les modalités de mise en œuvre de ce nouveau plan directeur.

d) *Les naturalisations*

La Commission reçoit systématiquement tous les candidat(e)s à la naturalisation et, loin de la polémique dont la presse s'est fait le relai, continue à dialoguer avec eux de la manière la plus constructive qui soit. La tâche de la Commission est d'estimer le degré d'intégration du candidat en lui posant bien évidemment quelques questions, mais aussi en répondant à celles que lui-même formule.

Olivier Le Cam
Conseiller communal

4.3. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

4.3.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La Commission, qui s'est réunie à deux reprises en 2014, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également travaillé sur les mesures urgentes à prendre suite aux inondations d'avril et de septembre 2014.

La commission a également travaillé sur le dossier relatif à l'approvisionnement futur en eau potable de la commune qui est entré dans sa phase de réalisation. La conduite de raccordement aux installations du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines a été réalisée, elle est opérationnelle depuis septembre 2014. Pour la suite, un crédit de Fr. 450'000.- a été voté par le Conseil général pour la rénovation de la station de pompage des Pralettes.

4.4. DISTRIBUTION D'EAU

Pour mémoire, tous les travaux d'extension ou d'amélioration du réseau d'approvisionnement en eau potable sont dictés par le plan directeur, établi par le bureau Ribi en 2004. Ce document est la base de travail essentielle pour le dimensionnement des conduites et le respect des prescriptions en matière de défense contre les incendies.

4.4.1. Consommation

La consommation d'eau 2014 comptabilisée sur les compteurs est de 503'749 m³, en y ajoutant les 2'094 m³ utilisés dans le cadre de travaux divers et les environ 10'000m³ constatés sur les relevés de la consommation journalière suite à une importante fuite sur un raccordement privé, nous arrivons à une consommation de 515'843 m³ pour un total entré dans le réseau de 576'923 m³, ce qui représente une perte de 10.6 %.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites
- l'utilisation des hydrants par les pompiers
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers
- l'utilisation des hydrants par les paysans
- l'eau de chantier
- les erreurs des comptages (vieillesse des compteurs)

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 168.7 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 193.2 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant.

RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2014

Amenée bassin Pralettes	m³	M³ / j	l / min
Sources A	45001 m ³	123.3 m ³ / J	85.6 l / min
Sources B – C	283'628 m ³	777.1 m ³ / J	539.7 l / min
Puits de captage 1	24'538 m ³	67.2 m ³ / J	46.7 l / min
Puits de captage 2	13'567 m ³	37.2 m ³ / J	25.8 l / min
Total amenée Pralettes	366'734 m³	1004.8 m³ / J	697.8 l / min
Entrée dans le réseau	m³	M³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	270'584 m ³	741.3 m ³ / J	514.8 l / min
Depuis le pompage Zamachu	268'039 m ³	734.4 m ³ / J	510.0 l / min
Depuis le pompage du Claruz	0 m ³	0 m ³ / J	0 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	14'918 m ³	40.9 m ³ / J	28.4 l / min
Depuis le Consortium	22'622 m ³	62.0 m ³ / J	43.1 l / min
Total entrée dans le réseau	576'923 m³	1'580.6 m³ / J	1'097.6 l / min

Consommation

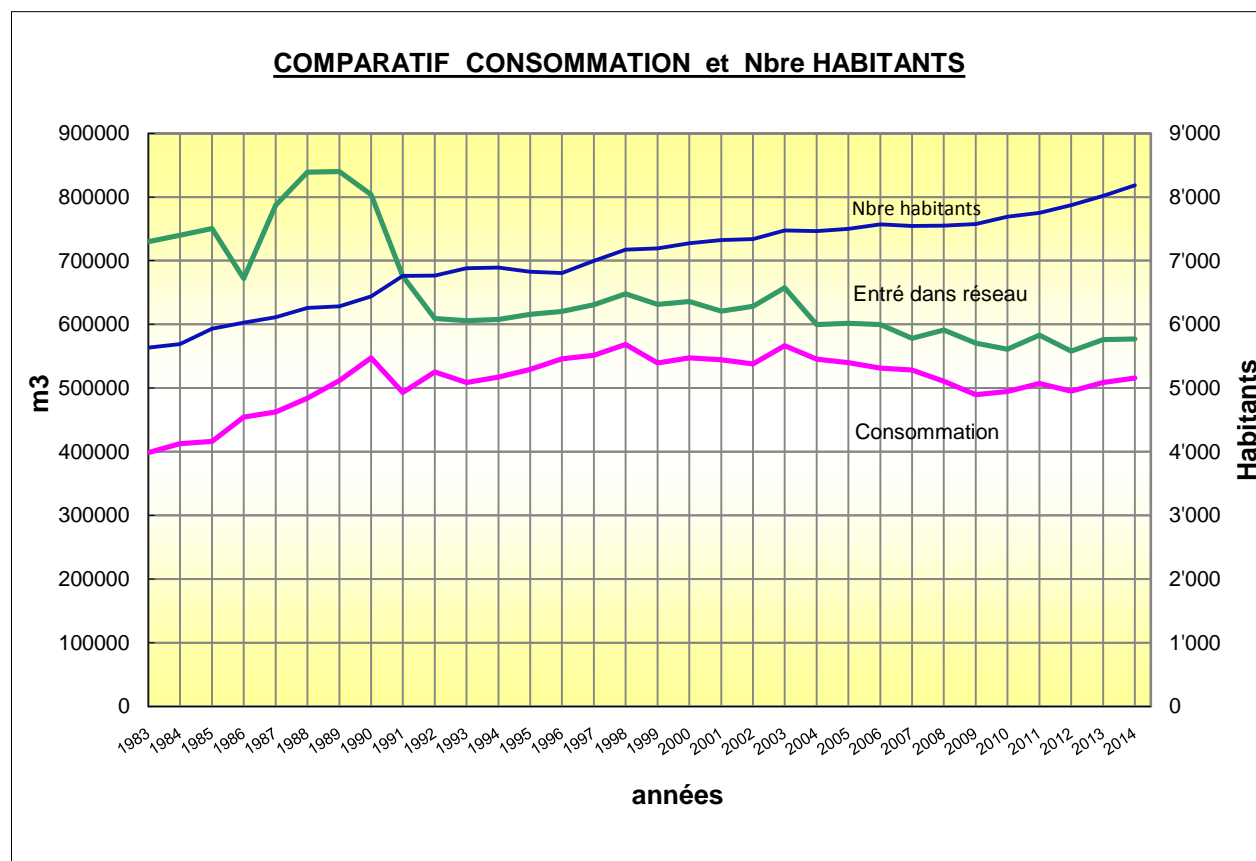
Relevé des compteurs	503'749 m ³
Nombre d'habitants résidents	8'293 hab.
moins Chésalles	52 hab.
moins eau privée	58 hab.
Pris en considération	8'183 hab.

Nombre de compteurs	1'377
Consommation / jour / habitant	168.7 l / j / h
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	193.2 l / j / h

Pertes

Total entrée dans le réseau	576'923 m ³
Relevé compteurs	503'749 m ³
Divers comptabilisés (curage, purge)	2'094 m ³
Fuite Préalpes 8	10'000 m ³
Pertes	61'080 m³
Pertes en %	10.6

Courbe de consommation



Remarque

Malgré l'augmentation constante de la population, nous constatons que la consommation d'eau a diminué entre 2003 et 2012. Cette diminution s'expliquait aisément par l'évolution de la technique au niveau des équipements sanitaires tels que par exemple les chasses d'eau à double débit ou les nouvelles machines à laver moins gourmande en eau. Actuellement nous constatons que la diminution s'est stabilisée et que la courbe commence de nouveau à suivre l'évolution démographique.

4.4.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le Laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le Laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

Pour plus de détail vous pouvez consulter sur le site internet de la commune le rapport annuel sur la qualité de l'eau de la commune.

4.4.3. Entretien et réfection du réseau (compte 70.314.00)

Budget 2014	Fr.	55'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	85'666.70
Dépassement	Fr.	30'666.70

Ce dépassement s'explique principalement par le fait qu'une des fuites constatée en 2014 a nécessité l'intervention de moyens de génie civil importants durant plusieurs jours pour trouver l'emplacement réel de cette ancienne conduite, qui n'avait pas fait l'objet d'un relevé précis lors de sa mise en place dans les années 60. L'emplacement de la fuite, repérée sous un mur et un socle de candélabre de l'éclairage public, n'a pas facilité l'intervention et a largement contribué à augmenter le coût de la réparation.

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Quatre fuites ont été constatées et réparées durant l'année 2014.

- Le 1 avril 2014 à l'entrée du Chemin du Bois des Rittes : Réparation d'une fuite importante sur une ancienne conduite de distribution en acier qui sera remplacée en 2015.
- Le 29 septembre 2014 au Ch. du Riedelet : Réparation d'une fuite sur la conduite de distribution à la hauteur de l'entrée du quartier.
- Le 1 octobre 2014 une fuite a été réparée à la route de la Gruyère, proche du centre commercial de Marly-Cité. Cette fuite avait été détectée lors d'une campagne de prospection motivée par le fait qu'une consommation journalière anormale avait été constatée. La localisation de la conduite a nécessité d'importants travaux qui ont engendré un gros dépassement du compte entretien et réfection du réseau.
- Le 7 octobre 2014 une fuite a été réparée sur une ancienne conduite de la zone Winkler. Cette conduite sera remplacée dans le cadre des travaux d'aménagement du futur Parc des Falaises.

Fuites sur des raccordements privés

Une très importante fuite sur le raccordement privé d'un immeuble de la route des Préalpes à été détectée dans le cadre de la campagne de recherche organisée en octobre suite à la constatation d'une consommation journalière anormalement élevée.

4.4.4. Pontage sur conduite 300 mm d'amenée d'eau au réservoir (Compte 70.501.32)

Dans le but d'améliorer la qualité de la distribution d'eau, nous devons réaliser un pontage entre la conduite 300 mm d'amenée d'eau au réservoir et une conduite de distribution dans le secteur de la Route des Préalpes. Ces travaux ont été réalisés en 2013 simultanément au remplacement de la conduite dans le trottoir de la Route des Préalpes.

Les dernières factures nous étant parvenues début 2014, nous présentons ci-dessous le décompte final de ces travaux.

Décompte final		
Budget 2011	Fr.	40'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	40'747.05
Dépassement	Fr.	747.05
Subvention ECAB attendue	Fr.	5'900.-

4.4.5. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route de la Gérine (compte 70.501.37)

Dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement du trottoir de la Route de la Gérine, la section eaux et assainissement a profité de proposer le remplacement d'une ancienne conduite de distribution d'eau et de défense incendie située sur le parcours dudit trottoir. Les travaux ont été réalisés en 2013.

Les dernières factures nous étant parvenues début 2014, nous présentons ci-dessous le décompte final de ces travaux.

Décompte final

Budget 2012	Fr.	200'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	179'908.20
Solde	Fr.	20'091.80
Subvention ECAB	Fr.	32'758.65

En principe l'ECAB n'octroie plus de subvention pour des travaux de remplacement de conduite. Toutefois, comme la demande a été faite avant le 31 décembre 2013, nous avons encore perçu une subvention pour ces travaux.

4.4.6. Pose d'une conduite de raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (compte 70.501.40)

La pose de cette conduite est la mise en application de la première étape du concept des mesures définies par l'étude sur la planification des besoins futurs en eau potable de la commune. Cette première étape va nous permettre de pouvoir enfin bénéficier des litres minute que nous souscrivons auprès du Consortium depuis sa création en 1963. Ce raccordement permet la diversification de nos ressources en eau et nous donne également la possibilité future d'augmenter notre quota de litres minute souscrit auprès du Consortium en fonction de l'évolution démographique de la commune. Les travaux de pose de cette conduite ont débuté en mars et se sont achevés en juillet 2014. Les aménagements techniques définitifs de la chambre de raccordement aux installations du Consortium située dans la zone industrielle de l'Ancienne-Papeterie sont planifiés pour le début 2015.

Situation financière

Budget 2013	Fr.	1'350'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	1'264'306.60
Disponible au 1^{er} janvier 2015	Fr.	85'693.40
Subvention ECAB estimée 10%	Fr.	135'000.00

4.4.7. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route des Préalpes (compte 70.501.41)

Ces travaux ont été entrepris dans le but de profiter de la synergie créée par le fait que la Société Frigaz devait impérativement poser une conduite de distribution dans le trottoir de la route des Préalpes. Une ancienne conduite communale de distribution d'eau en éternit 100mm qui devait, selon notre plan directeur, être remplacée ces prochaines années, se trouvait sur l'emplacement du projet Frigaz. Nous avons donc collaboré avec Frigaz et profité d'une répartition du coût des travaux de génie civil pour remplacer cette ancienne conduite.

Les dernières factures nous étant parvenues début 2014, nous présentons ci-dessous le décompte final de ces travaux.

Décompte final

Budget 2013	Fr.	110'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	111'869.25
Dépassement	Fr.	1'869.25
Subvention ECAB attendue	Fr.	16'000.00

4.5. PROTECTION DES EAUX

4.5.1. Intempéries d'avril et de septembre 2014

Suite aux fortes intempéries très localisées sur une partie de la commune le 24 avril 2014, nous avons constaté que certaines inondations ayant eu lieu lors de cet événement pluviométrique étaient dues à des problèmes de refoulement au niveau des collecteurs communaux.

Malgré le fait que statistiquement ces pluies avaient un caractère exceptionnel (plus de 40 l / m² en 30 minutes mesurés à Montiver) et tenant compte du fait que l'étude de la mise en application du concept du PGEE dans le bassin versant Est de la commune prendra plusieurs années, nous avons mandaté un bureau d'ingénieurs spécialisé pour définir les mesures urgentes qu'il était possible de prendre pour limiter, à court terme, les risques liés à ces refoulements. Malheureusement, le même scénario que celui du mois d'avril s'est reproduit le 21 septembre 2014, là encore sans aucune alerte météo. Des habitations ont de nouveau été inondées, nécessitant l'intervention du corps des sapeurs pompiers. En d'autres endroits l'eau s'est arrêtée sur le seuil des bâtiments, créant une inquiétude légitime chez celles et ceux déjà touchés six mois plus tôt. Par ailleurs, certains propriétaires ont été contactés par leur assurance quant aux mesures mises en place pour éviter que de tels événements ne se reproduisent. Par conséquent, au vu de la répétition inquiétante de ces épisodes climatiques aussi violents qu'imprévisibles et conformément à ce qui a été présenté aux habitants des zones touchées lors de la séance d'information du 26 juin 2014, un certain nombre de mesures ont été prises en urgence pour limiter les risques.

4.5.2. Mesures urgentes inondations 2014, Rte des Préalpes, Rte du Moulin déversoir d'orage D.O.6 (compte 71.501.38)

Première mesure :

Pour limiter les risques de refoulement dans les caves du quartier du Roule, nous sommes intervenus au niveau du point de raccordement du collecteur du Roule à celui de la Route des Préalpes. Un dispositif permettant de diriger correctement le flux en provenance du collecteur du Roule a été installé, dans le but d'éviter des remous qui perturbent la vitesse d'écoulement en cas de forts débits.

Deuxième mesure :

Pour éviter les risques de refoulement à la Route du Moulin et la mise en charge trop rapide des collecteurs en amont du déversoir d'orage (DO 6) à l'Impasse de la Forge, nous avons remplacé le collecteur 1000 mm de décharge du déversoir d'orage par un tuyau de 1400 mm et réduit la hauteur de la lame de déversement.

Les travaux ayant été réalisés en décembre 2014, les factures nous parviendront en janvier 2015 et le décompte final sera présenté dans le rapport de gestion 2015.

Situation financière

Budget 2014	Fr.	110'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	2'210.70
Solde au 1^{er} janvier 2015	Fr.	107'789.30

4.5.3. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314 00)

Budget 2014	Fr.	40'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	46'422.50
Dépassement	Fr.	6'422.50

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris. Le dépassement du budget s'explique par les interventions multiples liées aux intempéries d'avril et de septembre qui ont occasionné de nombreuses inondations.

4.5.4. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)

Ce dossier a été déposé auprès des services cantonaux concernés pour examen préalable le 31 mai 2007. C'est en date du 28 mars 2013 que le Service de l'environnement (SEn) nous a fait parvenir les différents préavis relatifs à notre PGEE. Ces derniers contiennent un certain nombre de demandes et remarques de la part des services cantonaux.

Avant mise en consultation publique de ce PGEE et approbation par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), un certain nombre de compléments doivent être réalisés pour répondre aux demandes et autres remarques des instances cantonales. De plus, la réalisation d'un dossier complet de consultation publique ainsi que d'un dossier de synthèse pour l'approbation sont à prévoir.

Le bureau d'ingénieurs chargé de la réalisation de notre PGEE a dès lors été mandaté pour apporter les compléments nécessaires pour aboutir à la mise en consultation de ce document qui devrait selon la planification du bureau d'ingénieur avoir lieu en automne 2015.

Suite à donner à ce dossier

- Corrections suite aux remarques des services cantonaux
- Mise en consultation publique (30 jours)
- Adoption par le Conseil d'Etat

Situation financière

Budget 2001	Fr.	100'000.-
Budget 2003	Fr.	150'000.-
Budget 2004	Fr.	150'000.-
Budget 2005	Fr.	70'000.-
Total budget	Fr.	470'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	459'640.70
Disponible au 1^{er} janvier 2015	Fr.	10'359.30
Total subvention fédérale et cantonale	Fr.	151'219.-

4.5.5. Collecteur séparatif Publiet - Saint Eloi (compte 71.501.24)

Sous l'impulsion de Frigaz et du Groupe E, qui devaient impérativement poser de nouvelles conduites, nous avons procédé, durant l'hiver 2007 - 2008, à la mise en séparatif du système d'évacuation des eaux dans le Chemin du Publiet. Pour les mêmes raisons, le secteur Route du Chevalier - Route Saint-Eloi a été réalisé au printemps 2009.

Le solde des travaux consistera en la mise en séparatif du collecteur entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier. L'étude et la préparation du dossier ont été réalisées en 2013. Toutefois, comme pour la conduite de distribution d'eau potable, la Commission des eaux et le Conseil communal ont décidé de reporter ces travaux et de les coordonner avec le réaménagement du double giratoire de Marly Cité qui, selon la planification cantonale, pourrait être entrepris au environ de 2019.

Décompte final des deux premières étapes

Budget 2007, tronçon Chemin du Publiet	Fr.	500'000.-
Budget 2008, tronçon Route Saint-Eloi	Fr.	300'000.-
Budget 2009, modification Saint-Eloi, Chevalier	Fr.	70'000.-
Total budget	Fr.	870'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	865'961.75
Solde	Fr.	4'038.25

4.5.6. Remplacement collecteur Route du Centre (compte 71.501.29)

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'Impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023, Route du Centre 21.

En 2012 nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif dans la Route de la Colline jusqu'au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord.

Deux importantes étapes restent encore à réaliser avant que le système séparatif puisse être opérationnel.

1. Mise en séparatif du tronçon intermédiaire restant entre le carrefour Route du Centre - Route du Nord et l'article 1023 (détournement de la tour Route du Centre 33). Longueur ~215 mètres.
2. Mise en séparatif et raccordement à l'exutoire des eaux claires entre l'Impasse du Nouveau-Marché et la Route des Ecoles. Longueur ~250 mètres.

Le bureau d'ingénieurs ayant déjà réalisé l'étude des étapes 2010 et 2012 a été mandaté pour effectuer l'étude de la suite du concept de mise en séparatif de la totalité du secteur. Cette étude sera achevée au printemps 2015 et la réalisation des travaux est planifiée pour l'hiver 2016 – 2017.

Le financement de cet investissement sera assuré par les revenus de la taxe de base relative à l'évacuation et à l'épuration des eaux.

Situation financière

Budget 2010	Fr.	480'000.-
Budget 2011,	Fr.	15'000.-
Budget 2012	Fr.	210'000.-
Total budget	Fr.	705'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	673'678.00
Disponible au 1^{er} janvier 2015	Fr.	31'322.00

4.5.7. Réhabilitation des regards de contrôle EU (zone S2 Planafin) (compte 71.501.33)

En vertu de l'article 23 de la Loi sur les denrées alimentaires, le Service des eaux a mis en place un système d'autocontrôle pour les ressources en eau potable de la commune. Le système d'autocontrôle est établi sur la base d'une analyse des dangers potentiels de l'ensemble des installations de fourniture d'eau.

Une fois l'analyse des dangers effectuée, les mesures nécessaires à la suppression ou à la surveillance de ces points critiques doivent être prises en fonction d'un calendrier des travaux à entreprendre.

Sur la base de ce calendrier, nous avons procédé à des travaux de réhabilitation des regards de contrôle des canalisations d'évacuation des eaux usées situés en zone S2 de protection des captages dans le secteur de Planafin.

Situation financière

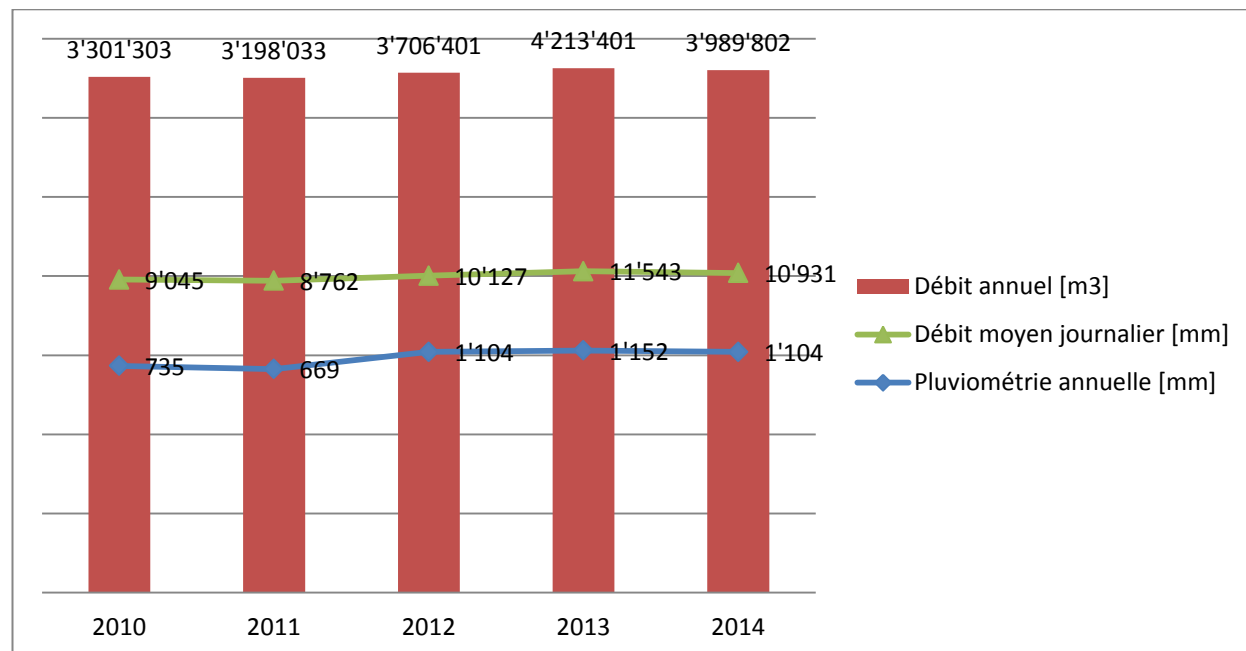
Budget 2011	Fr.	60'000.-
Utilisé au 31 décembre 2014	Fr.	39'585.00
Disponible au 1^{er} janvier 2015	Fr.	20'415.00

4.6. STEP

4.6.1. Données techniques

Durant l'année 2014, la Station d'épuration a traité 3'989'802m³ d'eau usée soit un débit moyen journalier de 10'931m³. Nous enregistrons une diminution de 223'599m³ (soit 5.3%) d'eau par rapport à l'année 2013, malgré un été particulièrement pluvieux.

Tableau : Evolution des débits des années 2010 à 2014



La DBO5 (demande biochimique d'oxygène en 5 jours et 20°C) est exprimée en mg/l. La DBO5 correspond à la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes (bactéries) pour dégrader la matière organique et certains composés minéraux.

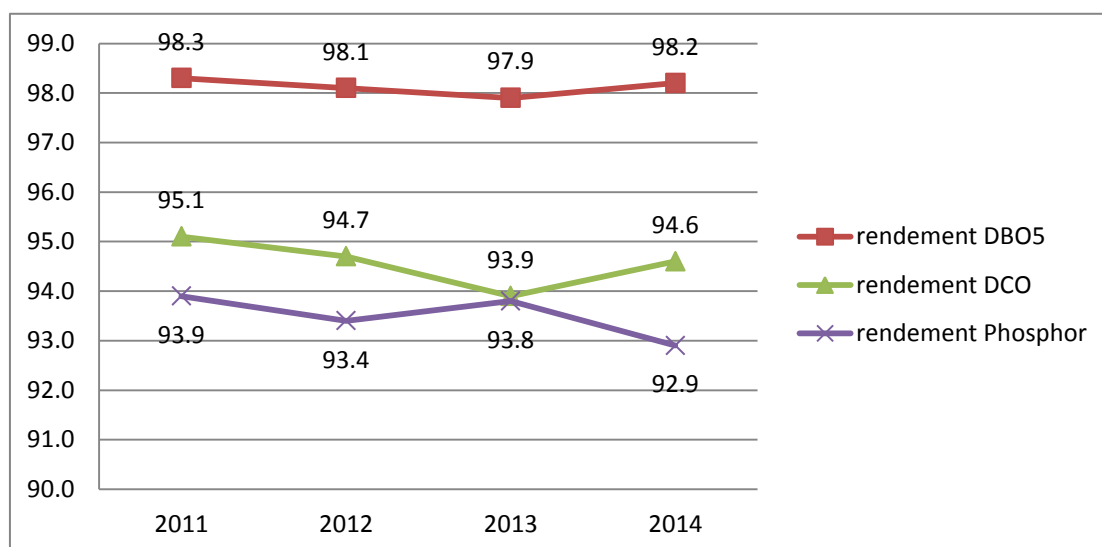
La concentration de l'eau usée était de 1'374 kg/jour à l'entrée du bassin d'aération (biologie) et de 24.9 kg/jour à la sortie vers l'exutoire (Sarine). Le rendement de la DBO5 est de 98.2%, la norme demandée est de 90%.

La DCO (demande chimique en oxygène) ainsi que le traitement du Phosphore sont deux paramètres qui sont aussi suivis et les rendements doivent respecter les normes en vigueur qui sont :

DCO: Norme demandée 75% => rendement obtenu 94.6%,

Phosphore: Norme demandée 80% => rendement obtenu 92.9%

Tableau : Evolution des rendements des années 2011 à 2014



La quantité de matériaux et débris retenus par le dégrillage à l'entrée de la STEP a été de 67.52 tonnes. La quantité de sable sortie du dessableur a été de 82.14 tonnes.

Dans le courant de l'année 2014, l'installation de « déphosphatation » a utilisé 207 tonnes de solution de fer chlorique.

La quantité de boues fraîches traitées dans les digesteurs, a été de 19'247m³ (423 tonnes de matières sèches).

Les provenances des boues traitées ont été les suivantes :

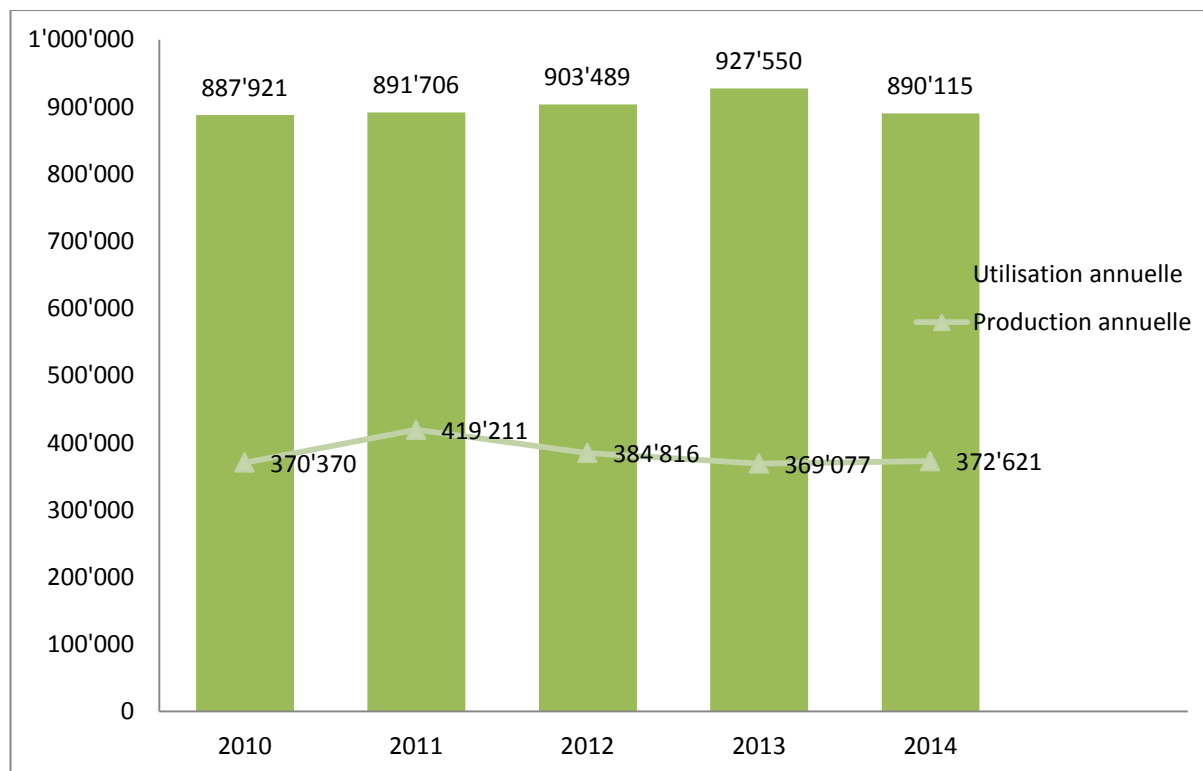
- ♦ Production de la STEP 16'439.0 m³
- ♦ Boues de STEP externes 1'192.0 m³
- ♦ Boues de fosses septiques 1'616.0 m³

La production totale de gaz « méthane » provenant de la digestion anaérobie (absence d'oxygène) a été de 264'657 m³. Ce volume a été utilisé de la manière suivante:

- | | | | |
|----------------------------------|------------------------|------------|---------------------------|
| ♦ Gaz Couplage Chaleur Force: | 261'059 m ³ | => 98.60 % | } de la production totale |
| ♦ Gaz brûlé à la torchère: | 1'285 m ³ | => 0.48 % | |
| ♦ Gaz utilisé pour le chauffage: | 2'313 m ³ | => 0.87% | |

La consommation en énergie électrique a été de 890'115 kWh pour l'ensemble de la station, des bassins de rétention et de la station de pompage de Rechthalten. 372'621 kWh ont été produits par l'installation de Couplage Chaleur Force (CCF) soit 41.8% de la consommation.

Tableau récapitulatif de la consommation d'électricité annuelle et l'énergie produite via le CCF pour les années 2010 à 2014



2'300 litres de mazout ont été utilisés pour le chauffage.

A la station d'épuration, la température minimale de l'air a été de -12°C le 29.12.2014 et la température maximale de +32°C le 10.06.2014. Les précipitations mesurées durant l'année à la STEP sont de 1'104mm.

4.6.2. Données financières

Compte de fonctionnement

Tous les montants mentionnés dans ce rapport de gestion sont (HT).

Les comptes de fonctionnement et d'investissements ont été contrôlés par l'organe de révision Ducry-fiduciaire SA le 11 février 2015 à la Station d'épuration.

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2014	Budget 2014	Différence Comptes-budget
Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71)	CHF 1'061'250.10	CHF 1'160'000.00	CHF -98'749.90
Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71)	CHF 240'420.57	CHF 181'000.00	CHF 59'420.57
Excédent de charges d'exploitation	CHF 820'829.53	CHF 979'000.00	CHF -158'170.47
Total des charges financières (comptes 94-99)	CHF 697'379.95	CHF 697'300.00	CHF 79.95
Total des revenus financiers (comptes 94-99)	CHF 693.22	CHF 1'250.00	CHF -556.78
Excédent de charges financières	CHF 696'686.73	CHF 696'050.00	CHF -636.73
Excédent total de charges	CHF 1'517'516.26	CHF 1'675'050.00	CHF 157'533.74

L'excédent total de charges 2014 à répartir entre les communes membres est de CHF 1'517'516.26 soit CHF 157'533.74 de moins que les prévisions budgétaires 2014.

Tableau de répartition de l'excédent total de charges

Commune	%	CHF. (HT)	TVA 8%	Total (TTC)
Arconciel	3.42	51'899.06	4'151.94	56'051.00
Ependes	4.21	63'887.43	5'110.97	68'998.40
Ferpicloz	2.06	31'260.83	2'500.87	33'761.70
Giffers	6.03	91'506.23	7'320.47	98'826.70
Le Mouret	12.52	189'993.04	15'199.46	205'192.50
Marly	46.03	698'512.73	55'880.97	754'393.70
Plasselb	5.32	80'731.87	6'458.53	87'190.40
Rechthalten	4.51	68'439.98	5'475.22	73'915.20
Senèdes	0.44	6'677.07	534.13	7'211.20
St. Silvester	4.01	60'852.40	4'868.20	65'720.60
Tentlingen	6.14	93'175.50	7'454.00	100'629.50
Treyvaux	5.06	76'786.32	6'142.88	82'929.20
Villarsel/Marly	0.25	3'793.79	303.51	4'097.30
Total	100.00	1'517'516.26	121'401.15	1'638'917.40

4.7. ENDIGUEMENT

4.7.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements projetés découlent de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernant le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

Situation du dossier (2^e étape, aval de la route cantonale)

Suite à une crue particulièrement importante, le réaménagement d'un des seuils a été décidé en collaboration avec la Section lacs et cours d'eaux. Dans le but de pouvoir bénéficier de subventions, ces travaux réalisés en décembre 2014 doivent être englobés dans le chantier de base.

Pour cette raison, le décompte final sera présenté dans le cadre du rapport de gestion 2015.

Situation financière

A charge du budget 2007	Fr.	400'000.-
A charge du budget 2008	Fr.	592'000.-
Solde 1 ^{ère} étape	Fr.	2'381.-
Total	Fr.	994'381.-
Utilisé au 31 décembre 2013	Fr.	1'082'418.-
Dépassement au 1^{er} janvier 2014	Fr.	88'037.-
Total subventions	Fr.	815'928.-

4.7.2. Entretien des cours d'eau (ruisseau de la Crausa) (compte 75.314.00)

Le 25 avril 2014 et pour la seconde fois en 7 ans, le ruisseau de la Crausa est sorti de son lit au point critique du passage sous la route de Corbaroche. Cet événement a une nouvelle fois provoqué de graves inondations qui ont causé d'importants dégâts aux propriétés privées voisines de la route de Corbaroche. Les assureurs ont fait part de leurs inquiétudes et demandent aux propriétaires concernés d'envisager des mesures pour éviter de nouvelles inondations.

La commune étant responsable de l'aménagement de ce ruisseau, c'est elle qui a l'obligation de prendre ces mesures dans le but de régler ce problème qui devient récurrent. Comme mesure urgente, le Conseil communal a mandaté un bureau d'ingénieurs pour étudier, en collaboration avec la section cantonale des lacs et cours d'eau, les mesures appropriées qui doivent être prises.

4.8. NATURALISATIONS

Durant l'année écoulée, la Commission a siégé à 8 reprises, a traité 24 dossiers et mené 18 entretiens.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{re} génération (soit 9 dossiers concernant 23 personnes) :

- M. Muj MORINA, de nationalité kosovare;
- Mme Suzana Karla NUNES MOREL, de nationalité brésilienne ;
- Mme Maya DESCLOUX, de nationalité ukrainienne ;
- M. Fusha ARTAN, de nationalité kosovare ;
- M. Sergeï ORLOV, de nationalité russe ;
- M. et Mme Muradif et Jasminka MUJKIC, leurs enfants Erna, Nermina et Arne, de nationalité bosniaque ;
- M. et Mme Damien et Barbara MOIGNO, leurs filles Jeanne, Cécilia et Carla, de nationalité française, respectivement allemande ;
- M. et Mme Dobrin et Katerina JOVANOV et leur fille Sonja, de nationalité macédonienne ;
- M. et Mme Gheorghe Laurentiu et Mihaela Ileanu PRECUP, leurs filles Anastasia, Sara et Anisia, de nationalité roumaine.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 3 dossiers pour 3 personnes) :

- M. Moukhtar AL'SABAA, de nationalité irakienne ;
- Mme Stefania DURANTE, de nationalité italienne ;
- M. Moritz BERNAL, de nationalité allemande ;

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas remplies, le Conseil communal a mis en attente 10 dossiers (4 dossiers de 1^{ère} génération et 6 dossiers de 2^e génération). Il a formulé un préavis négatif sur 2 dossiers, la condition du domicile n'étant pas remplie.

5. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Responsable: Françoise Savary
Suppléant : Mary Claude Paolucci

Le mot de la Conseillère communale

C'est toujours avec le souci de garder un climat agréable dans notre cercle scolaire, malgré les mesures d'économies, que j'ai œuvré cette année encore.

En 2014, le Conseil communal s'est attelé à définir une vision globale pour l'avenir de la commune, à procéder à une analyse de la situation et à définir des mesures financières à envisager. Pour pouvoir économiser près de 1,6 million, tous les dicastères doivent contribuer, même le dicastère de l'enseignement et de la formation. Toutefois, depuis plusieurs années, nous travaillons avec un budget toujours plus maigre ; cela devient insupportable de travailler dans ces conditions et le climat au niveau des écoles s'en ressent.

3 mesures ont été proposées pour le dicastère de l'enseignement et de la formation :

- *Augmenter les tarifs des devoirs surveillés : cette option n'a pas été retenue. Les clients des devoirs surveillés émanent le plus souvent de familles à faibles revenus et il y a un risque que les parents renoncent à ce service à cause d'un coût trop élevé pour leurs moyens, donc que les enfants traînent dans la rue et ne fassent pas leurs devoirs.*
- *Renoncer à la participation communale aux frais de transport des élèves de l'ELP et/ou résilier la convention avec l'ELP : ces deux questions sont en cours d'analyse, car il faut connaître l'impact qu'elles pourraient avoir sur l'attractivité de la commune. En cas de dénonciation de la convention, il faut savoir que l'économie totale se sentirait seulement dans 7 ou 8 ans.*
- *Diminution de 50% de la subvention des camps de ski dès 2016 : cette mesure est retenue.*

Grand-Pré

Nouvelle construction : comme l'année passée, les élèves ont suivi le chantier et partagé leurs découvertes sur le site internet de l'école. En fin d'année, tous les élèves de Marly Grand-Pré ont pu visiter le chantier de la nouvelle école.



Cité

Le bâtiment des classes enfantines de Chevalier 8 a été assaini, les services auxiliaires et le conservatoire ont été centralisés dans ce bâtiment.

Un projet d'agrémenter la cour de récréation par des jeux peints au sol et sur des murs a été mis sur pied par des enseignants et sera réalisé au printemps 2015.

Sport à l'école

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je visite les camps de ski. Cette année, j'ai visité le camp de Leysin en compagnie de mon collègue du Conseil M. Meylan. Bien que convaincue du bienfait des semaines blanches, je ne remets pas en question le fait que, compte tenu des restrictions budgétaires, les subsides communaux devront être diminués.

Informatique

Le développement technologique que connaît le monde de l'information et de la communication représente une modification majeure de notre société. Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir à ce sujet, il faut en reconnaître le caractère inéluctable.

La maîtrise de ces outils permet à nos élèves de suivre, tout au long de leur scolarité obligatoire, un enseignement moderne et adapté aux réalités de notre société d'aujourd'hui et de demain.

Le fait de disposer ou non de ces technologies en dehors de l'école crée des inégalités entre les enfants. L'école doit réduire au minimum ce phénomène. C'est pourquoi nous devons continuer d'investir dans ce domaine. Depuis cette année, la commune dispose d'un coordinateur informatique, qui travaille aussi pour le scolaire.

AES

Dans ce domaine, je noterais le fait que les besoins sont avérés. La fréquentation est en progression.

ELP

Encadrement extrascolaire (AES):

Les exigences légales augmentent les coûts, qui ne sont plus supportables par la Fondation. L'ELP sollicite les communes pour la prise en charge de ces coûts dès 2015. La discussion est en cours.

Deux conditions doivent s'appliquer:

- les communes doivent savoir à qui profite l'accueil (liste des élèves inscrits)
- les communes doivent savoir comment seront facturés ces coûts et admettre la clé de répartition.

CO

Les séances mensuelles avec le Directeur du CO, M. Hassan Bugnard et les responsables d'établissement primaire, MM. Dominique Brulhart et Claude Meuwly sont toujours aussi précieuses et aboutissent à de beaux projets que je suis heureuse de soutenir. Par exemple, le passage souterrain de Marly Grand-Pré qui a été repeint. Chapeautés par Mme Maude Sprumont, professeure d'arts visuels, les élèves du CO et des classes de 5^e et 6^e ont été réunis pour la réalisation de ce projet avec l'aide de l'édilité et du PITSC, pour assurer la sécurité. Ou encore le jeu développé par trois filles de la Classe à Projets Professionnels, accompagnées par leur enseignante, et destiné à agrémenter les activités possibles durant les récréations de l'école primaire.

Un grand merci à tous ces acteurs.



Echange linguistique Marly-Hünenberg

Une classe de Hünenberg a été accueillie pour une journée par des élèves du CO de Marly. Après la participation à différents cours au CO de Marly, les élèves se sont regroupés en groupes bilingues pour des jeux. Un pique-nique et un concours de LandArt les a réunis au bord de la Gérine. L'après-midi s'est terminé par des matchs de football.

En novembre, 34 élèves de Marly et leurs enseignants se sont rendus à Lucerne à la rencontre des élèves de Hünenberg. Après la visite de la ville, les élèves se sont rendus par petits groupes au Musée des transports. Cette journée a été la concrétisation d'un projet mené en classe, lors duquel ils ont échangé des lettres et des photos.

Assistant social scolaire

En considérant l'évolution de notre société et la complexité grandissante des relations parents-école, un assistant social scolaire pourrait fortement contribuer à faciliter la coordination, à améliorer l'information, la motivation et l'implication. Cela permettrait une participation accrue de tous les acteurs au bon fonctionnement scolaire et extrascolaire, dans un climat de confiance. Mais compte tenu des difficultés que connaît notre commune, ce projet n'est pas envisageable pour l'instant. Toutefois, pour 2016 déjà, il serait possible de trouver une solution intéressante en travaillant sur mandat, cette solution est en cours d'étude.

Je tiens ici à remercier tous les enseignants, tous les services et particulièrement le service des écoles. Ils ont fait preuve d'une implication et d'un enthousiasme pour œuvrer ensemble au bon fonctionnement des écoles. ENCORE UN GRAND MERCI.

*Françoise SAVARY
Conseillère communale*

5.3. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

- gestion administrative du cercle scolaire
- support logistique aux établissements scolaires
- secrétariat de la Commission scolaire

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés
- support administratif aux services auxiliaires scolaires
- gestion administrative du service médical scolaire

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux

5.3.1. En chiffres

• Effectifs des élèves et nombre de classes

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classe			
	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011
Enfantines	9	8	4	4	160	156	72	82	18	20	18	21
Total enfantines	9	8	4	4	160	156	72	82	18	20	18	21
Primaires												
3H	4.5 *	4	3.5	4	83	64	71	71	19	16	21	18
4H	3.5 *	4	3.5	4	67	70	73	70	20	18	21	18
5H	4	3.5	4	4	72	71	68	72	18	21	17	18
6H	4	3.5	4	4	74	66	71	75	19	19	18	19
7H	4	4	4	4	71	78	70	81	18	20	18	21
8H	4	4	4	4	79	65	77	75	20	17	20	19
Total primaire	24	23	23	24	446	414	430	444	19	19	19	19
Développement	2	2	2	2	15	19	19	17	15	19	19	17
Total général	35	33	29	30	621	589	521	543	19	19	19	19

* Une classe à deux degrés (3-4P) à Marly Cité

Les classes de développement ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour *trois* élèves. Le nombre de postes octroyés à chaque établissement est décidé sur base du *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit introduit (dès 2010) ces deux chiffres.

Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire, entre 2010 et 2014

	2014		2013		2012		2011		2010	
	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.
Grand-Pré	325	311	304	300	274	266	283	277	272	266
Cité	320	310	299	289	265	255	284	266	284	264
Total	645	621	603	589	539	521	567	543	556	530

La progression marquée des effectifs entre 2012 et 2013 est due à l'introduction de la 1^{ère} année infantine.

Elèves de l'extérieur

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011
Pierrafortscha	1	1	1	2	5	6	9	8
Villarsel s/Marly	2	3	1	0	6	3	2	4
Autres	1	0	0	0	4	10	6	7
Total	4	4	2	2	15	19	17	19

Les élèves recensés dans la rubrique « Autres » concernent avant tout les classes de développement ; elles accueillent des élèves du plateau du Mouret, qui ne dispose pas de ce type de classe.

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées) :

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation Marly				Total			
	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011
Enf.	0	0	0	0	10	13	7	5	0	0	0	0	10	13	7	5
Prim.	0	0	0	0	61	57	63	55	0	0	0	0	61	57	64	55
CO	31	38	40	36	0	0	0	0	242	257	257	264	273	295	297	300
Total	31	38	40	36	71	70	70	60	242	257	257	264	344	365	368	360

• Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

Degré, branches	Marly Cité				Marly Grand-Pré			
	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011
	%	%	%	%	%	%	%	%
1-2H	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 2 x 50	3 1 x100 1 x 60 1 x 40	3 1 x100 1 x 60 1 x 40	6 4 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50	2 2 x100	2 2 x100
3-4H	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	5 1 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 90 2 x 50 1 x 10	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10	7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 15	8 1 x 85 1 x 80 1 x 60 2 x 50 1 x 40 1 x 20	8 1 x 90 2 x 80 2 x 50 2 x 20 1 x 10
5-6H	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	6 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15	7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 15	8 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 60 1 x 40 1 x 30 1 x 20 1 x 15	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40
7-8H	7 1 x100 1 x 60 4 x 50 1 x 40	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 1 x 55 1 x 45	4 4 x100
DEV					4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 2 x 50 1 x 20
Total	25	24	21	23	28	27	25	24
Décharges (cantonales, autres que pour raison d'âge)					4 1 x 50 1 x 35 2 x 7			
Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine)					8 1 x100 1 x 80 1 x 60 2 x 30 2 x 15 1 x 10			
Total général nombre de postes 2014					65			
Total général nombre d'enseignants 2014					53			

5.3.2. Reflets succincts

Disons d'emblée qu'il a beaucoup été question de la nouvelle loi scolaire, d'informatique scolaire et de questions budgétaires en 2014, domaines dans lesquels les inconnues ont longtemps perduré, voire sont toujours d'actualité à l'heure de rédiger ce rapport. Qu'allait-il advenir de la nouvelle loi scolaire, s'agissant de sa teneur aussi bien que de la date de son entrée en vigueur, suite au lancement d'un referendum? Quelle technologie informatique adopter pour l'équipement des

classes ? Choix déjà peu facile en soi vu la rapidité d'évolution dans ce domaine et la multiplicité des solutions, rendu plus ardu encore par le manque de recul concernant certaines technologies, par des positions assez partagées, ainsi que par les préoccupations budgétaires. Enfin, contexte financier justement, thème à propos duquel nous ne pouvons que constater qu'il n'a pas fini d'occuper les esprits...

Un certain nombre d'inconnues donc, mais surtout passablement de points d'interrogation : voilà ce qui a constitué en grande partie la trame de fond de l'année.

Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires

La gestion administrative des établissements et du cercle scolaires touche par exemple aux dossiers, activités et thèmes suivants: contrôle de scolarisation, gestion des flux d'effectifs, traitement des demandes de changement de cercle scolaire et facturation des écolages, contacts avec les autorités scolaires cantonales, constitution et organisation des classes, supervision du fonctionnement général des centres scolaires, procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal, répartition des frais scolaires communs entre les trois communes du cercle, coordination intercommunale pour les différents dossiers le nécessitant.

- Gestion des flux d'effectifs

Pour ce qui relève de la gestion des flux d'effectifs*, mentionnons que 17% de la population scolaire a changé de domicile ou fait l'objet de mutations internes entraînant un changement de classe en cours d'année scolaire en 2013-2014, contre 18,5% en 2012-2013. Ceci représente 105 mouvements en 2013-2014 contre 97 en 2012-2013, la baisse du pourcentage s'expliquant par l'augmentation de la population scolaire globale. A titre indicatif, chaque mouvement représente -pour les situations simples- deux à trois interactions directes (téléphone ou entretien) avec les parents et les enseignants concernés, la mise à jour des bases de données et documents internes de gestion des élèves, l'établissement d'une nouvelle liste de classe et sa diffusion au titulaire, au responsable d'établissement et à l'inspectorat. Les situations plus complexes, en nette et constante augmentation, prennent quant à elles un temps largement plus conséquent, qui peut représenter jusqu'à l'équivalent d'une journée de travail ou plus pour les extrêmes.

* hors procédure annuelle de constitution des classes

- Constitution des classes

A ce sujet, signalons en passant que la décision de la commission scolaire de recomposer les groupes d'élèves par classe au terme de chaque cycle (soit entre les 2H et 3H, 4H et 5H, 6H et 7H), indiscutablement bénéfique sous l'angle pédagogique, a pour contrepartie de rendre la procédure de constitution des classes bien plus chronophage.

- Engagement du personnel enseignant

Le recrutement des enseignants s'est à nouveau avéré un exercice laborieux en 2014. Passée la 1^{ère} mise au concours, nous n'avons plus récolté que fort peu de dossiers, parmi lesquels certains ne pouvaient même pas faire l'objet d'une entrée en matière.

- Occupation des locaux

La libération de l'ancien appartement de service situé dans le bâtiment de Chevalier 8 a permis d'y déplacer les cours du conservatoire, donnés jusque là dans le bâtiment de l'école primaire, et de diminuer ainsi les interférences avec les activités scolaires. Les services auxiliaires scolaires ont aussi déménagé dans ce nouvel environnement. Les surfaces que ces derniers occupaient dans le bâtiment principal ont été consacrées à l'aménagement d'un bureau pour le responsable d'établissement et le concierge, et à la création d'un espace à usage scolaire multiple.

• **Support logistique aux établissements scolaires**

Le support logistique aux établissements scolaires concerne tout ce qui a trait à l'acquisition et à l'entretien des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel multimédia et informatique, engins et matériel d'éducation physique, transports scolaires... Toujours sous la houlette du service des

écoles, certaines de ces tâches font néanmoins l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants, comme par exemple le domaine des fournitures scolaires pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche conséquente. D'autres sont directement liées à une fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, qui relève du cahier des charges du maître de sport.

En termes de logistique, les principaux thèmes ou dossiers ci-dessous ont mobilisé le service :

– **en lien avec le dossier de construction de la nouvelle école de Grand Pré**

Etablissement du recensement exhaustif, détaillé et documenté du mobilier, des machines et du matériel divers à prévoir pour équiper l'ensemble des locaux du nouveau bâtiment scolaire de Grand-Pré et transmission au bureau d'architecture en vue des appels d'offres.

Etablissement de la liste du mobilier à récupérer pour Marly Cité, parmi celui équipant les classes actuelles de Grand-Pré et planification du transfert.

Travaux préparatoires et de coordination en vue de l'acquisition du matériel informatique (voir ci-dessous).

– **en lien avec l'informatique scolaire et le renouvellement du parc**

Au vu de l'ampleur que prend le parc informatique scolaire, des investissements conséquents dans ce domaine, de la complexité croissante des technologies ainsi que de la nécessité d'aborder certains dossiers dans leur globalité, le pilotage stratégique de l'informatique scolaire est assuré depuis début 2014 par la commission informatique communale, avec l'appui et les conseils du coordinateur informatique communal. La Commission informatique communale a ainsi pris la relève du sous-groupe de travail de la commission scolaire.

Pour rappel, des tableaux blancs interactifs (TBI) tactiles ont été posés en 2013 dans quatre salles de classe pour une phase de test qui s'est achevée à l'automne 2014. Au terme de cette procédure, la commission s'est donc penchée sur la question de la technologie à adopter: solution TBI initialement envisagée, beamers interactifs ou simple solution de projection sans interactivité. Après de nombreuses discussions, c'est finalement l'option d'une solution de projection sans interactivité qui a été retenue, ceci sur base des avis exprimés par la majorité des utilisateurs ainsi que du rapport circonstancié du coordinateur informatique communal. Cette solution étant appelée à équiper l'ensemble des classes du cercle scolaire dès la rentrée scolaire 2015, nous avons exploité l'opportunité offerte par le chantier de Grand-Pré pour intégrer les équipements à prévoir à Marly Cité aux appels d'offres.

De son côté, le système d'impression a fait l'objet d'un examen et d'une refonte : les écoles sont désormais équipées d'appareils multifonctions, tous en réseau, et ne disposent plus d'imprimantes. L'objectif est clairement une gestion optimisée des débits et une réduction des coûts.

Enfin, les travaux préparatoires à l'acquisition de portables pour les enseignants se sont achevés en 2014. Dans ce contexte, une charte d'utilisation a été élaborée, dont l'objectif est de définir les règles, sécuritaires et éthiques en particulier, relatives à l'utilisation des ressources informatiques mises à disposition des utilisateurs.

– **en lien avec les fournitures scolaires**

Dans l'optique d'une pratique rationnelle et commune à l'ensemble des classes, un montant maximal par degré d'enseignement a été arrêté pour les commandes de fournitures scolaires des titulaires, ceci en collaboration avec les responsables d'établissement et du matériel scolaire. Par fournitures scolaires, il faut entendre l'ensemble du petit matériel de base nécessaire au titre de support à l'enseignement ; feuilles diverses, classeurs, règles, plumes et stylos, cahiers, bloc-notes, dossiers... Rappelons que nous avons l'obligation d'acquérir, en parallèle, l'ensemble des moyens officiels d'enseignement (méthodologies, ouvrages à disposition des élèves) désignés comme tels par le canton.

La Commission scolaire

La Commission a siégé à six reprises en séance plénière, à l'occasion desquelles elle a notamment :

- abordé à plusieurs reprises la question de l'organisation des camps de ski, de leur subventionnement ainsi que de leurs comptes
- traité de diverses questions relatives aux transports scolaires; transports d'élèves par des parents lors de déplacements ponctuels, lieux de prise en charge des élèves lors de sorties de classes, etc..

- été informée de la réflexion conduite par le Conseil communal sur le thème des finances communales et des mesures d'économies recensées et envisagées
- pris note de l'adhésion de Corminboeuf au cercle scolaire de l'Ecole Libre Publique
- autorisé plusieurs camps verts
- pris position sur l'avant-projet de loi sur la médecine dentaire scolaire
- pris position sur les mesures structurelles et d'économies 2013-2016 envisagées par l'Etat de Fribourg
- été informée de la reprise du pilotage de l'informatique scolaire par la Commission informatique communale et par le coordinateur informatique et été régulièrement tenue au courant de l'avancement des travaux dans ce domaine
- été informée de la réalisation d'une fresque dans le passage souterrain de Grand-Pré par des classes du cycle d'orientation et du primaire
- été informée des travaux envisagés pour le réaménagement des cours d'école de Cité et du refus, par le Conseil général, de débloquer le financement y relatif
- pris connaissance de l'analyse des coûts des fournitures scolaires et avalisé les montants maximaux fixés en fonction des degrés
- débattu de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement du sport
- maintenu sa décision de recomposer les groupes d'élèves par classe en fin de chaque cycle, malgré des réactions de parents peu satisfaits par cette procédure
- pris connaissance de l'organisation définitive des classes pour l'année scolaire 2014-2015 (effectifs, constitution et attribution des classes, démissions, engagements et changements de taux d'activité au sein du corps enseignant)
- pris note du fait que le souper de fin d'année du corps enseignant et de la commission scolaire serait à nouveau organisé par la commune de Pierrafortscha et remercié cette dernière
- accueilli une nouvelle représentante de la Paroisse comme membre
- examiné et refusé une demande de dérogation quant au lieu de scolarisation
- été informée de différents travaux d'entretiens prévus dans les bâtiments scolaires
- décidé de l'augmentation des participations des parents aux frais de fournitures scolaires
- approuvé le plan des visites des classes par ses membres
- évoqué les difficultés de stationnement rencontrées par les enseignants actifs à Grand-Pré

5.4. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

5.4.1. L'accueil extrascolaire (AES)

Installé depuis fin août 2013 dans ses nouveaux locaux à Marly Cité, l'AES a eu la mauvaise surprise de vivre deux épisodes d'inondation dus à des intempéries soutenues, l'un en avril, l'autre en septembre. Par chance, les deux événements se sont produits hors des plages d'activité du service. Ils ont toutefois mobilisé bien du personnel durant le week-end afin que les locaux soient en état de recevoir les enfants le lundi matin. A la suite de ces expériences, un plan de secours a été adopté, dans l'éventualité où un tel événement se produirait durant la présence des enfants.

Au plan administratif, une nouvelle grille tarifaire a été conçue et proposée au Conseil communal, qui l'a adoptée et mise en vigueur dès l'année scolaire 2014-2015.

En termes de statistiques, mentionnons que 148 enfants en moyenne étaient inscrits à l'AES (deux sites confondus) durant l'année en revue. A la rentrée 2014, 156 enfants étaient annoncés. Nous enregistrons une augmentation sur les deux sites, plus marquée cependant à Marly Grand-Pré. La fréquentation des différentes plages d'accueil a été la suivante :

- Plages de midi (11h50-13h40) :	9'719	présences
- Plages de fin d'après-midi (15h20-18h30) :	4'034	présences
- Plages du matin (06h45-08h10) :	2'064	présences
- Plages de l'après-midi (13h40-15h20) :	821	présences
- Plages de la matinée (08h00-11h50) :	292	présences

Enfin, sur le plan des ressources humaines, une nouvelle auxiliaire a rejoint et renforcé les rangs de l'AES, et une collaboratrice a achevé avec succès sa formation d'intervenante en AES.

5.4.2. Le sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. En 2014, 140 enfants ont participé à l'un ou plusieurs des cours suivants:

- escalade
- patinage
- hockey sur glace
- judo
- basket
- gymnastique
- natation



La majeure partie de ces cours est gratuite.

5.4.3. Le service des devoirs surveillés

Existant depuis 1991, ce service est très sollicité. En 2014, les inscriptions ont été au nombre de 640, ce qui représente une moyenne de 64 inscriptions mensuelles sur la période scolaire.

Pour mémoire, ce service met à disposition des élèves un cadre et un accompagnement propices à l'exécution des devoirs ; ses prestations ne sont pas assimilables à des cours d'appui ou de rattrapage. Il n'en reste pas moins que 80% des enfants qui le fréquentent sont en difficulté, voire, pour une proportion non négligeable d'entre eux, en grande difficulté. Si bien qu'il peut se produire que le surveillant doive se consacrer presque entièrement à l'un ou l'autre de ces enfants, ce qui diminue bien entendu les prestations possibles pour le restant des participants. Dans l'idéal, l'encadrement des groupes d'élèves devrait pouvoir être étoffé, mais il est clair que cet objectif ne pourra être envisagé que lorsque la commune sera revenue à

meilleure fortune. Précisons d'autre part que le recrutement des surveillants prend passablement de temps. Ce n'est pas tant qu'il manque des intéressés, mais il y a malheureusement parfois conflits d'horaires ; impossible ainsi de recruter auprès de la Haute Ecole Pédagogique. Actuellement, les surveillants proviennent prioritairement du corps enseignant local. Viennent ensuite des collégiens ou des universitaires. Mais ces derniers sont confrontés à leurs propres changements d'horaires en fin de semestre, ce qui génère une deuxième période de prospection en janvier. La flexibilité et la disponibilité des autres encadrants est également mise à contribution dans la mesure où ils sont assez fréquemment sollicités pour des remplacements.

A noter encore que ce service rencontre actuellement certains problèmes de locaux, les deux centres scolaires ayant largement atteint leurs limites de capacité.

5.4.4. Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Marly a mandaté le Centre de logopédie Flos Carmeli pour garantir ces prestations à la population scolaire du cercle. La création et les modalités de financement des SAS ont été fixées par la convention relative aux services auxiliaires scolaires passée entre les trois communes composant le cercle scolaire et Flos Carmeli en 1987.

2014 a été l'année de mise en application des nouvelles dispositions de gestion financière convenues en 2013 entre les parties prenantes (modalités d'établissement des budgets, des comptes et de la facturation ; voir rapport de gestion 2013). A l'heure de rédiger ce compte rendu, l'exercice comptable n'est pas achevé. Les éventuelles considérations que nous aurions à mettre en exergue quant à ces nouvelles procédures seront donc présentées dans le rapport de gestion 2015, cas échéant.

5.4.5. Le service médical et le service dentaire scolaires

Le service médical et le service dentaire scolaires installés au rez du bâtiment rénové de la route du Chevalier 7 depuis la rentrée scolaire 2013 ont également été touchés par des inondations, mais dans une moindre mesure que l'AES.

Au niveau législatif, l'avant-projet de loi sur la médecine dentaire scolaire a été mis en consultation durant le printemps, et la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil le 19 décembre. Son entrée en vigueur est fixée au 1^{er} août 2016. Pour mémoire, cette loi redéfinit l'organisation des tâches et la répartition des coûts entre communes et Etat en matière de prophylaxie, de pédodontie et d'orthodontie.

6. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner
Suppléant : Olivier Le Cam

Mots du conseiller communal

L'année 2014 a été marquée par la découverte, sur notre territoire communal, d'un insecte ravageur au mois de juillet.

En effet, le capricorne asiatique était installé sur un premier marronnier dans le cartier des Rittes. Sitôt identifié, les directives d'éradication ont été mises en place. Différents services, fédéraux, cantonaux et communaux, ont œuvré ensemble pour mettre la stratégie de lutte en place.

Des arboristes grimpeurs ainsi que des conducteurs de chiens renifleurs ont été mobilisés pour contrôler méthodiquement les secteurs infestés par ce capricorne.

Des équipes forestières ont été appelées pour procéder à l'abattage de nombreux arbres hôtes. Ces bois ont été auscultés avant d'être abattus et ensuite déchiquetés en copeaux.

Dans un premier temps, le quartier des Rittes était en état de surveillance et d'intervention, puis c'est un deuxième quartier qui s'est avéré aussi attaqué par cet insecte. Il s'agit du quartier du Publiet.

Dans ces deux secteurs, pas moins de 700 arbres ont dû être abattus et évacués. Ces abattages massifs ont quelque peu modifiés l'aspect verdoyant de notre commune. Les citoyens concernés par ces abattages ont dû se résigner à laisser intervenir les bûcherons sur leur propriété. Les directives politiques étaient claires, on est dans une mesure d'éradication et l'intervention doit être efficace si l'on veut atteindre le but souhaité.

Pour la suite, dès le printemps 2015, des contrôles doivent être pratiqués sur les deux secteurs concernés. Les chiens et les arboristes grimpeurs seront de retour sur le terrain dès le mois d'avril. Un même contrôle est prévu à l'automne et ceci encore pendant les trois prochaines années.

C'est seulement au terme de ces années de contrôles intensifs que l'on pourra se déclarer commune ayant éradiqué le capricorne asiatique.

Merci à tous les acteurs de la lutte et un grand merci à la population pour avoir dû supporter les nuisances de ces différentes interventions sur leur propriété.

Maurice HORNER
Conseiller communal

6.3. EDILITE

6.3.1. Répartition des heures de travail (tableau 1)

	Heures 2014	Heures 2013	Heures 2012	Heures 2011	Heures 2010
1. Entretien des routes communales	1'042.25	1'395.00	1'333.65	1'521.50	1'115.00
2. Bâtiments scolaires	126.00	141.00	188.00	637.25	359.50
3. Déchetterie lourde	1'589.00	1'541.50	1'587.00	1'591.00	1'505.00
4. Promenades et jardins	1'664.25	1'359.00	1'259.00	1'268.75	2'137.75
5. Bâtiments communaux	919.75	923.50	759.75	590.00	881.75
6. Divers	1'205.00	1'023.75	1'119.65	876.10	1'335.75
7. Ordures ménagères	681.00	808.50	875.30	862.25	868.00
8. Ramassage des déchets verts	578.50	751.00	751.00	750.25	690.50
9. Enlèvement de la neige	213.25	684.50	555.50	167.50	1'265.00
10. Déchetteries légères	372.50	384.50	900.25	602.00	604.00
11. Bâtiment et terrains de sport	324.25	601.00	508.00	651.75	361.00
12. Entretien Gérine et ruisseaux	1'293.50	999.00	1'144.00	1'012.00	460.00
13. Entretien des véhicules	729.75	771.00	540.00	415.50	751.75
14. Tonte du gazon	651.00	628.25	666.25	529.50	480.00
15. Entretien machines et outillage	633.75	621.75	654.00	623.25	570.00
16. Signalisation routière	116.50	126.00	148.50	275.40	132.00
17. Ramassage du papier	333.50	393.00	418.00	396.00	403.50
18. Tonte gazon terrain de sport	426.50	419.75	371.25	408.75	452.50
19. Service des eaux	15.00	7.00	213.55	238.00	232.00
20. Entretien des canalisations	253.50	167.75	167.50	296.00	285.00
21. Chemins pédestres	267.75	397.50	468.25	222.75	374.00
22. Cimetière	249.00	138.75	368.50	661.25	349.50
23. Manifestations diverses	191.50	154.50	208.75	242.25	196.00
24. Déchets encombrants	100.50	166.00	110.50	111.00	89.00
25. Entretien de la ligne de tir	38.00	20.50	23.00	38.50	53.00
26. Nettoyage du village	1'634.00	1'536.50	1'372.90	1'361.50	1'499.00
27. Pompier	20.50	11.00	55.75	20.50	16.50
28. Nettoyage, entretien et réparation des containers	139.00	63.75	55.25	97.25	92.00
Total	15'809.00	16'235.25	16'823.05	16'467.75	17'559.00

Entretien des routes en hiver

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2014/2015 ce réseau a nécessité l'utilisation de :

- 122.86 tonnes de sel (2013/2014 : 117.13 tonnes)

Moyenne d'utilisation annuelle de sel ces trois dernières années : 140.66 tonnes

Travaux réalisés en 2014 sous la responsabilité du Service technique et de la section de l'édition

- Diverses réfections de revêtement de chaussée ;
- Aérification et sablage des terrains de sport ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux ;

- Introduction de toutes les données relatives aux déchets 2013 sur informatique ;
- Contrôles et informations sur la gestion des déchets ;
- Entretien de sentiers pédestres ;
- Séances hebdomadaires avec la Section de l'édition ;
- Séances avec la Commission des sports, la Commission des affaires culturelles, la Commission du cimetière, la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine et la Commission de l'édition
- Travaux d'entretien extérieur du centre sportif ;
- Mise en soumission du transport, de la collecte et du traitement des déchets (réalisation des documents et suivi selon la procédure de « Marchés publics » ouverte internationale) ;
- Collaboration avec le service phytosanitaire pour la lutte contre le capricorne asiatique ;
- Aménagement d'un sentier pédestre dans le secteur « Pont-de-Pérolles » ;
- Remplacement du véhicule « Reform » par un véhicule du même type ;
- Acquisition d'un taille-haie ;
- Réfection de 2 arrêts de bus (Marly-Cité et Les Rittes).

6.3.2. Gestion des déchets

Résumé des coûts par type de déchets (tableau 2)

Charges

Catégorie de déchet	2014				2013				2012			
	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)	Quant. (t)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./t)	Prop. (%)
Ordures ménagères	952.06	327'946.55	344	36.97	930.48	342'380.65	368	35.99	927.44	332'072.45	358	34.92
Déchets verts	1'224.96	225'742.85	184	25.45	1'225.07	255'402.55	208	26.84	1'379.30	252'574.75	183	26.56
Papier et carton	644.32	78'635.95	122	8.86	657.24	85'320.75	130	8.97	643.32	79'554.00	124	8.37
Plastique	95.14	37'954.45	399	4.28	86.83	34'286.35	395	3.60	55.70	29'722.20	534	3.13
Pet, sagex, piles	-	2'496.65	-	0.28	-	3'533.40	-	0.37	-	3'162.85	-	0.33
Déchets encombrants	55.44	37'625.40	679	4.24	67.34	45'247.15	672	4.76	93.61	47'588.15	508	5.00
Bois	252.90	69'015.55	273	7.78	210.34	67'634.20	322	7.11	178.46	59'961.70	336	6.31
Fer blanc / alu et ferraille	119.43	32'468.75	272	3.66	116.83	30'251.95	259	3.18	111.90	38'697.80	346	4.07
Verre	353.86	3'288.90	9	0.37	349.19	4'471.25	13	0.47	349.63	21'380.00	51	2.25
Appareils électriques et frigos	-	14'300.65	-	1.61	-	12'955.80	-	1.36	-	11'597.20	-	1.22
Gravats	(240 m ³)	23'957.30	-	2.70	(227 m ³)	22'400.00	-	2.35	(207 m ³)	20'170.90	-	2.12
Huiles	-	3'926.10	-	0.44	-	3'369.60	-	0.35	-	3'122.60	-	0.33
Gestion déchets, infos, TVA et divers	-	15'942.55	-	1.79	-	31'261.90	-	3.29	-	32'897.10	-	3.46
Achat containers	-	13'592.00	-	1.57	-	12'915.10	-	1.36	-	18'399.65	-	1.93
Total	3'698.11	886'893.65	-	100.00	3'643.32	951'430.65	-	100.00	3'739.36	950'901.35	-	100.00

Produits

	2014	2013	2012	2011	2010
Taxes de base	395'848.85	389'008.20	374'683.40	379'645.70	365'488.20
Taxe au sac (Sacco)	273'204.66	273'549.50	274'970.65	282'088.22	241'765.45
Déchets verts	62'645.95	59'634.90	57'268.65	64'686.90	70'535.35
Taxe appareils divers	-	-	-	2'423.15	2'899.60
Taxe déchets divers	342.60	-	-	200.00	92.95
Taxe papier des commerçants	4'029.30	4'312.35	2'797.20	3'796.25	4'941.25
Amendes	305.00	625.00	850.00	1800.00	2'183.15
Participations aux frais de traitement déchets verts	-	990.00	4'738.20	29'500.00	-
Indemnités	2'914.70	5'540.80	-	5'916.00	615.00
Facturation déchets encombrants	1'834.80	-	-	-	-
Total	741'125.86	733'660.75	715'308.10	770'075.23	688'520.95

Ordures ménagères

En 2014, 952 tonnes de déchets ménagers ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Les tonnages augmentent très légèrement chaque année depuis 2011. Entre 2005 et 2014, le tonnage est passé de 800 à 952. La Commune de Marly fait partie de l'entente intercommunale SACCO pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Cette entente comprend ne plus que 14 communes au lieu de 15. La commune de Neyruz ayant quitté l'entente en 2014.

Déchets verts (déchets organiques du ménage, gazon, branchages)

En 2014, 999 tonnes de déchets verts ont été transportées au centre de compostage de l'entreprise Andrey, à Bonnefontaine (Le Mouret). 142 tonnes de branches et de haies broyées à la déchetterie de Chésalles non comprises dans ce total sont transportées au centre de traitement de l'entreprise Andrey. 84 tonnes de branches et de haies des privés sont amenées directement par le citoyen à ce même centre de traitement.

Les branches et les haies sont broyées directement sur place à la déchetterie de Chésalles, ce qui a pour but d'économiser les transports par camion. Par exemple, 400m³ de branches en tas représentent 100m³ broyés d'où l'économie considérable du nombre de transports routiers pour les acheminer au Pafuet.

En 2014, 3 containers « compost » ont été déclarés non-conformes contre 10 en 2013 (193 containers en 2011). Force est de constater que ce système porte ces fruits.

Papier et carton

Les déchets de papier et de carton mélangés sont transportés à la station de transbordement du Mouret, puis à la papeterie de Deisswil. 312 tonnes de papier ont été récupérées avec les camions lors des tournées mensuelles (315 tonnes en 2013), 217 tonnes dans les bennes de la déchetterie lourde (210 tonnes en 2013).

116 tonnes de carton ont été récupérées dans le compacteur de la déchetterie lourde et transportées à la centrale de tri du Mouret (132 tonnes en 2013).

En 2014, les ristournes sur matière « papier-carton » ont été plus élevés que pour 2013 (moyenne de 55.-/to contre 45.-/to).

Plastique

95 tonnes de plastique (87 tonnes en 2013) « encombrants » ont été évacuées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Depuis juin 2007, une benne est à disposition à la déchetterie pour le ramassage des déchets encombrants en plastique.

Déchets encombrants

55 tonnes de déchets encombrants ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon SAIDF (67 tonnes en 2013). La section de l'édilité a mis sur pieds une collecte sur appel. Ce service est facturé Fr. 30.-/par transport. Ce service

a pour sa 1^{ère} année rencontrée un vif succès avec 41 réservations. Les retours sur la mise en place de système sont très positifs.

Bois

Durant l'année 2014, 253 tonnes de bois ont été déposées au centre de triage du Mouret (210 tonnes en 2013).

Verre

354 tonnes de verre ont été récupérées, cela correspond au transport de 123 bennes. Il faut relever que le système conforme au principe du pollueur-payeur mis en place par VetroSwiss, donne satisfaction et que la Commune de Marly a choisi la solution la plus économique à long terme en maintenant ces dernières années le système de ramassage par teinte séparée qui nous permet de recevoir le 100 % de la taxe VetroSwiss.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, une taxe d'élimination anticipée est prélevée sur les emballages en verre pour les boissons. La commune s'inscrit toutes les années, avant le 31 mars, auprès de VetroSwiss pour récupérer cette taxe. Ce système permet de recevoir chaque année une bonification très intéressante (environ Fr. 100.-/to).

Ramassage du Pet

Depuis le 1^{er} janvier 2003, il n'y a plus de container pour le PET dans les déchetteries légères de Grand-Pré et de Cité. Les bouteilles en PET doivent être retournées à leur lieu d'achat ou déposées à la déchetterie de Chésalles. La section de l'édilité a modifié la gestion du PET afin que la commune puisse toucher une ristourne de la part de PET Recycling. Ces modifications n'ont pas touché les citoyens mais uniquement le fonctionnement de la déchetterie communale.

Gravats

240 m³ de gravats ont été éliminés en décharge de matériaux inertes (227 m³ en 2014).

Récupération des huiles végétales et minérales

2'600 litres d'huile minérale et végétale ont été éliminés par l'entreprise Trans-Auto.

Tableaux comparatifs

Taux de couverture des frais en % (tableau 3)

	2014	2013	2012	2011	2010
Total des dépenses	886'893.65	951'430.65	950'901.35	930'948.95	897'641.05
Total des recettes	741'125.86	733'660.75	715'308.10	770'057.78	688'520.95
Couverture en %	83.56	77.11	75.22	82.72	76.70

Remarques sur le tableau 3

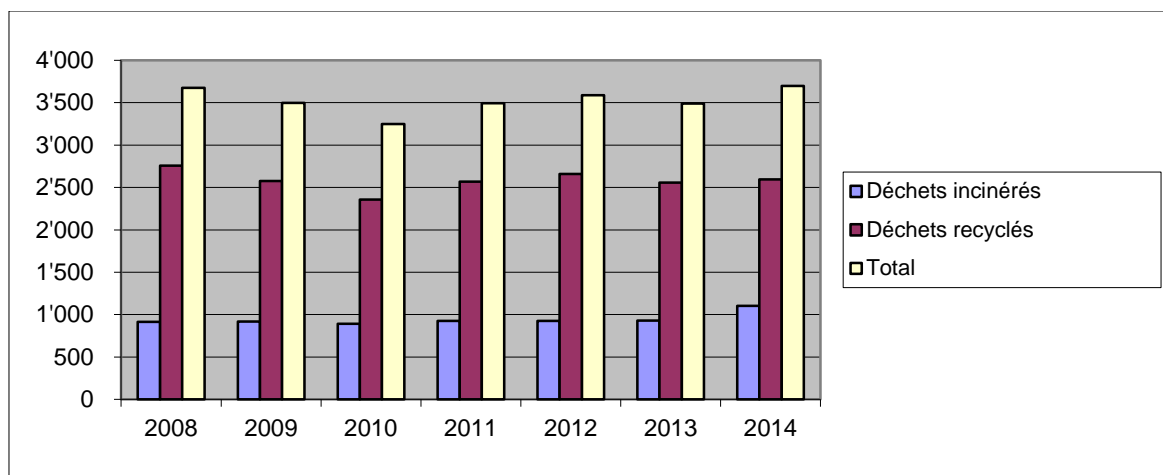
A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale du 6 décembre 1996 sur la gestion des déchets, la section de l'édilité a toujours cherché à faire des économies afin d'arriver peu à peu à couvrir au minimum les 70 % des frais d'élimination des déchets. Depuis 2009, le taux de couverture minimum légal est atteint par la Commune de Marly. Le résultat de 83.56% obtenu en 2014 ne correspond pas à la réalité. En effet, suite aux mesures prises pour lutter contre le capricorne asiatique, le Canton a pris à charge une forte quantité de traitements de déchets verts (environ 23'000.-).

Tableau des déchets recyclables (tableau 4)

Type de déchet	Tonnage en 2014	Tonnage en 2013	Tonnage en 2012	Tonnage en 2011	Tonnage en 2010
Bois	252.90	210.34	178.46	155.65	143.63
Compost, haies et branches	1'224.96	1'225.07	1'379.30	1'221.10	1'049.26
Carton	115.86	132.20	139.10	129.34	134.70
Papier	528.46	525.04	504.22	454.09	406.66
Fer blanc Alu	19.51	22.57	20.90	21.41	16.48
Verre	353.86	349.19	349.63	323.97	338.64
Fer	99.92	94.26	89.37	90.83	85.48
Total	2'595.47	2'558.67	2'660.98	2'567.99	2'357.05

Quantités des déchets récoltés (en tonnes) (tableau 5)

	2014	2013	2012	2011	2010
Déchets incinérés	1'103.00	930.00	927.00	926.00	892.00
Déchets recyclés	2'595.00	2'559.00	2'661.00	2'568.00	2'357.00
Total	3'698.00	3'489.00	3'588.00	3'494.00	3'249.00



Détail des déchets urbains	2014	2013	2012	2011	2010
Déchets ménagers	952.06	930.48	927.44	925.69	891.62
Compost et taille de haies	1'224.96	1'225.07	1'379.30	1'221.10	1'049.26
Branches				171.60	182.20
Carton et papier	644.32	657.24	643.32	583.43	541.36
Fer blanc et alu	19.51	22.57	20.90	21.41	16.48
Verre	353.86	349.19	349.63	323.97	338.64
Fer	99.92	94.26	89.37	90.83	85.48
Bois	252.90	210.34	178.46	155.65	143.63
Plastique	95.14				
Déchets encombrants	55.44				
Total	3'698.11	3'489.15	3'588.42	3'493.68	3'248.67

Remarques sur les tableaux 4 et 5

Il faut noter que les quantités de déchets incinérés ont augmenté de 173 tonnes dans le tableau 4 car les déchets encombrants ainsi que les plastiques ont été ajoutés dans cette statistique en 2014. En comparaison à 2013, les déchets recyclés ont augmenté de 36 tonnes ce qui montre une stabilité de cette catégorie de déchets.

Remarques sur la gestion des déchets

Il faut relever que les dépenses ont diminué de Fr. 64'537.- par rapport à 2013. Ce chiffre est cependant à prendre avec prudence, car il est biaisé par les mesures « capricorne asiatique ». Le Canton a pris à sa charge l'évacuation de certains déchets. Il est important de relever que le travail de contrôle des containers « compost » et que la renégociation des tarifs sur ces mêmes déchets, mais « propres », portent leurs fruits.

Le graphique sur la quantité des déchets récoltés de 2003 à 2014 fait ressortir que la population joue bien le jeu du tri des déchets avec une stabilisation des quantités de déchets recyclables incinérés.

L'indexation de l'indice ASTAG (+2%) ainsi que l'augmentation des tarifs du traitement des branches et haies déposés sur le site de la déchetterie communale expliquent en partie l'augmentation des dépenses du compte 72.318.00. De plus, les quantités de plastique collectées à la déchetterie ont quasi doublé depuis 2012. Le traitement de ces déchets coûte cher.

Avec la solution choisie de diminuer peu à peu les coûts de chaque déchet lié à l'augmentation de la taxe par appartement, il faut souligner que le taux de couverture légal des 70 % est assuré pour la 5^e année consécutive. Il est même à nouveau en légère augmentation par rapport à 2013 (+6 %). Depuis 2009, le taux de couverture légale reste stable.

Le Conseil communal ayant pris la décision en 2013 de réaliser un appel d'offre pour la collecte des déchets, de nouveaux contrats sont entrés en vigueur dès le 01.01.2015 et devraient bonifier les comptes 72.318.00 et 72.318.01.



6.4. INVESTISSEMENTS EN COURS

Remplacement véhicule type « REFORM » message no 20/13

Situation financière		
Budget	Fr.	260'000.00
Montant utilisé	Fr.	261'555.15
Dépassement	Fr.	1'555.15

Réfection de 2 arrêts de bus (Marly-Cité et Les Rittes) message no 17/13

Situation financière		
Budget	Fr.	60'000.00
Montant utilisé	Fr.	33'163.90
Solde	Fr.	26'836.10

Réfection du revêtement bitumineux de la route de la Colline (message 29/11)

Situation financière		
Budget	Fr.	260'000.00
Montant utilisé	Fr.	206'913.55
Solde	Fr.	53'086.45

6.5. SENTIERS PEDESTRES

Il faut relever le travail d'entretien effectué chaque année par le Service de l'édilité sur les sentiers suivants :

- Parcours mesurés ;
- Parcours VITA ;
- Sentier botanique ;
- Sentier planétaire ;
- Liaison intercommunale Pont de Pérolles – Hauterive ;
- Sentier du 700^e ;
- Liaison Marly-Tinterin ;
- Sentier du Roule ;
- Sentier de l'ancienne Crausa ;
- Liaisons intérieures de localité.

6.6. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX

6.6.1. Changement au sein de la Corporation forestière

Membres du comité de direction :

- M. Dominique Roulin, nouveau président, commune d'Arconciel
- Mme Patricia Sciboz, nouvelle vice-présidente, commune de Treyvaux

- M. Frédéric Schneider, ancien membre, Etat de Fribourg
- M. Maurice Horner, ancien membre, commune de Marly
- M. François Liaudat, ancien membre, Paroisse de Marly

6.6.2. Equipe forestière, personnel et formation

En 2014, notre Corporation disposait d'une équipe forestière de base minimale composée :

- d'un apprenti forestier bûcheron de 3ème année
- d'un apprenti forestier bûcheron de 1ère année / 2ème année (depuis le 19 août 2013)
- d'un forestier bûcheron qualifié
- d'un chef d'équipe forestier bûcheron qualifié
- d'un forestier.

En 2014, nous avons consacré plus de 211 heures de travail au sein de notre Corporation forestière pour la formation de nos deux apprentis ainsi que pour l'encadrement de plusieurs jeunes stagiaires en forêt, pour leur formation pré professionnelle.

Pour réaliser toutes les tâches et activités qui lui incombent, notre équipe forestière a effectué plus de 8'309 heures productives en 2014.

6.6.3. Rapport d'activités 2014

Les travaux 2014 ont été consacrés aux coupes d'assainissement, aux coupes de bois normales, aux exploitations de chablis épars, aux exploitations de bostrychés, aux coupes de sécurité et de protections, aux coupes de lisières, aux éclaircies dans les perchis et jeunes futaie, aux soins aux jeunes peuplements, aux plantations de complément, à divers travaux, prestations et services pour les partenaires de notre Corporation, ainsi qu'aux différents travaux d'abattages spéciaux et tailles pour les privés.

Coupe de bois, exploitation, dégâts aux forêts:

Volume de bois exploité:

Total du bois commercialisés en 2014:	3'556 m3
Total bois résineux: 52 %	1'849 m3
Total bois feuillus: 48 %	1'707 m3

Le volume de bois exploité dû aux dégâts aux forêts causés par les vents violents et les foyers de bostryches représente 831 m3 tous assortiments confondus.

6.6.3.1. Marché des bois et commercialisation

La situation du marché du bois de service résineux est restée stable depuis 2012. Les prix moyens varient de fr. 75.-/m3 pour des qualités moindre à Fr. 125.-/m3 pour les meilleures qualités. Quant au marché du bois de service feuillu, notamment pour les billes de hêtre, la situation s'est complètement détériorée et le marché s'est effondré, il n'y a pas de demande et on obtient des prix dérisoires de Fr. 50.-/m3 ! Dans la mesure du possible, il y a lieu de reporter des coupes de bois feuillu de qualité à des jours meilleurs.

Reconstitution sylvicole, plantation de complément

Dans ces conditions, au niveau financier, il va être périlleux à l'avenir de poursuivre les exploitations de bois feuillu (hêtre) selon notre planification sylvicole ! Seule l'augmentation de la commercialisation et de la consommation locale du bois d'énergie (chauffage à copeaux de bois, nouvelles installations dans notre Corporation forestière), pourrait améliorer notablement cette situation !

Soins aux jeunes peuplements, mesures de sylviculture « A », soins modérés

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés en 2014 dans les stades suivants:

- Nettoyage de coupe: 359 ares

Principaux travaux réalisés à Marly en 2014

- Fourniture, livraison et ravitaillement du chauffage à copeaux de bois ;
- Nettoyement de coupes à but social pour la fonction d'accueil ;
- Travaux et mesures de lutte contre le capricorne asiatique sur la commune de Marly;
- Travaux pour la conduite d'eau potable le long de la Gérine sur Marly.

6.6.4. Travaux pour divers tiers

Divers travaux d'abattages spéciaux, de tailles d'arbres et de haies ont été réalisés pour divers privés en 2014.

Suite aux difficultés financières dans la foresterie, il y a lieu de diversifier nos activités.

Notre Corporation collabore de plus en plus dans la mesure du possible avec les privés pour effectuer certains travaux délicats et spécifiques notamment des abattages spéciaux et des coupes de sécurité et de protection. Elle s'efforce d'augmenter la part des travaux pour tiers, non négligeable au niveau financier et indispensable à l'avenir de notre Corporation. Ces travaux diversifiés sont très appréciés par nos partenaires et nos clients ainsi que par toute l'équipe forestière pour leur réalisation.

6.6.5. Entreprises engagées

Pour l'année 2014, nous avons collaboré avec 9 entreprises de la région pour réaliser tous les travaux ainsi qu'avec la protection civile et autres équipes forestières.

Travaux pour la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt

En 2014, divers travaux ont été réalisés dans le cadre de la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt. L'accent a été mis sur des coupes de sécurisations, des abattages spéciaux, des nettoyements, entretien et dégagement de chemins, de sentiers, des nettoyements de coupes aux abords des endroits très fréquentés, selon des priorités par massifs forestiers sur l'ensemble de notre Corporation forestière.

Suite à un projet et à une directive du Canton pour une indemnisation cantonale pour la fonction d'accueil du public dans les forêts publiques organisées en unités de gestions rationnelles et aux travaux réalisés sur le terrain, une aide financière bienvenue nous a été allouée pour 2014. Cette aide financière est basée sur des directives bien précises et sur une cartographie avec les différentes fonctions par secteurs. La subvention cantonale qui nous a été allouée pour 2014 s'élève à CH 32'694.00 pour couvrir une partie des charges occasionnées par la réalisation de ces travaux. Suite aux difficultés financières du canton de Fribourg, l'aide financière allouée aux propriétaires de forêts publiques a été revue et diminuée et la fonction d'accueil normale n'est plus subventionnée ! Le montant accordé pour ces travaux pour 2014 à 2016 n'est plus que de CH 32'694.00 par rapport au montant initial de 2009 de CH 59'497.00. Le surplus des coûts pour la fonction d'accueil en forêt est pour l'instant pris en charge par notre Corporation forestière.

Il faut rester vigilant à ce sujet car cette aide va vraisemblablement encore diminuer à l'avenir ! C'est aux propriétaires forestiers concernés de réagir auprès de nos politiques pour défendre leurs intérêts.

Chronique annuelle, à Marly

Printemps 2014	Nettoyages de coupes à but social pour la fonction d'accueil à Marly
Été et automne 2014	Travaux et mesures de lutte contre le capricorne asiatique sur la commune de Marly Travaux pour la conduite d'eau potable le long de la Gérine sur Marly

Suivi de la planification sylvicole

Suite à la nouvelle planification sylvicole qui a été réalisée et présentée en 2007, le résultat des exploitations et des travaux réalisés en 2014 est le suivant :

- L'exploitation des bois s'élève à 3'556 m³ sur 3'700 sv/an prévu.
- La proportion de résineux exploité est de 52 % sur 41 % prévu.
- La proportion de feuillu exploité est de 48 % sur 59 % prévu.

- Les surfaces de soins aux jeunes peuplements traitées sont de 20.54 ha. sur 25 ha. prévu selon la convention programme. Tous les travaux prévus n'ont pas été réalisés. Le solde des travaux est reporté sur l'exercice 2015.

Il faut relever que pour l'instant la planification sylvicole est bien suivie et que c'est la moyenne des résultats des travaux réalisés sur quinze ans qui est prépondérante.

Aspects financiers

Le résultat des comptes 2014 est nettement meilleur par rapport aux prévisions budgétaires.

Le déficit prévu au budget 2014 était de Fr. 130'698.48 et le résultat des comptes 2014 nous donne un déficit de Fr. 34'367.15 donc une amélioration de Fr. 96'331.33.

Cette amélioration est dû principalement grâce aux travaux pour tiers importants que nous avons pu réaliser et qui n'étaient pas connus lors de l'établissement du budget 2014 (+ Fr. 53'616.10) notamment les travaux pour la lutte contre le capricorne asiatique ainsi que les subventions fédérales et cantonales que nous avons reçues pour les dégâts aux forêts (+ Fr. 9'030.00) et pour la biodiversité en forêt (+ Fr. 14'690.00). La totalité des subventions reçues par la Confédération et par le Canton, pour les dégâts aux forêts, les soins aux jeunes peuplements, les coupes de bois déficitaires, les mesures pour la biodiversité en forêt et la fonction d'accueil pour l'exercice 2014 est de Fr. 131'664.00

Pour réaliser les travaux de soins aux jeunes peuplements, une aide financière du canton nous est allouée sous forme d'une convention programme qui a été renouvelée pour une durée de quatre ans par le canton et notre Corporation forestière. Cette contribution financière s'élève actuellement à Fr. 50'000.00 pour traiter chaque année une surface minimale de 25 ha de soins aux jeunes peuplements. Cela représente un montant forfaitaire de Fr. 2'000.00 / ha. mais pour un seul passage pendant quatre ans ! Il faut être conscient que dans les jeunes peuplements il y a plusieurs passages à réaliser en l'espace de quatre ans, voir même dans certaines surfaces, deux passages par année ! Cette convention a été établie pour une durée de quatre ans de 2012 à 2015 et elle sera probablement renouvelée pour une nouvelle période de quatre ans, 2016 à 2019.

Un projet d'aides financières du canton a été établi en 2012 pour les coupes de régénération déficitaires. Un montant de Fr. 15'250.00 nous a été alloué pour les travaux réalisés en 2014.

Néanmoins nous devons rester très vigilants pour l'avenir car:

- la part des aides financières de la Confédération et du Canton risque d'être nettement en diminution dès 2016 !
- les importants travaux réalisés pour la fonction d'accueil en forêt ne seront vraisemblablement plus subventionnés !
- le capital bois résineux de notre Corporation a fortement diminué.
- les bois feuillus notamment le hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité!
- l'avenir du marché des bois est vraiment incertain au vu de la commercialisation des produits finis ou semi-fini qui proviennent de l'étranger et la chute brutale du cours de l'Euro !
- à la vue des conditions du marché des bois médiocre, surtout au niveau du hêtre, nous aurons des difficultés à respecter la planification sylvicole ainsi que financière !
- les immenses surfaces forestières reconstituées à ce jour et à reconstituer représentent beaucoup d'investissements et de travaux à réaliser durant ces quinze prochaines années pour les générations futures.

A l'avenir il faudra trouver d'autres sources de revenu possible à promouvoir, comme par exemple l'augmentation des installations de chauffage au bois d'énergie et la fourniture de cette matière première de proximité à des prix raisonnables qui nous permettrait d'exploiter et d'entretenir plus rationnellement les forêts dans notre région.

Conclusion

Il règne une excellente ambiance de travail parmi tous nos collaborateurs et de toutes les personnes concernées par notre Corporation forestière. Les résultats financiers obtenus sont nettement meilleurs que les prévisions budgétées grâce à un

bel engagement de tous nos partenaires, de notre équipe forestière, des entreprises ainsi que du soutien financier du Canton et de la Confédération. Jusqu'à présent, nous avons pu fournir diverses prestations et nous avons pu répondre aux attentes de la population ! Qu'advient-il pour ces années futures ? Nous comptons sur la bienveillance, la compréhension et le soutien de l'AFEF ainsi que de nos politiques pour défendre et soutenir tous les intérêts des propriétaires forestiers.

Le capital bois résineux de notre Corporation a nettement diminué ! Les bois feuillus hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité ! Les immenses surfaces de soins aux jeunes peuplements représentent beaucoup et de lourds investissements sont à poursuivre pour les générations futures.

La Forêt a un bel atout à jouer ces prochaines années tant au niveau de la fonction d'accueil en forêt qu'au niveau de ressource de bois d'énergie renouvelable de proximité.

Soyons vigilant, faisons preuve de souplesse et d'imagination pour maintenir à flot toute la filière du bois afin d'être prêt, le moment venu, à revaloriser à sa juste valeur cette belle et noble matière première qu'est le Bois.

Utilisons tous les moyens financiers mis à dispositions à bon escient afin de réaliser tous les travaux nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine forestier pour les générations futures.

La Forêt est un secteur qui concerne tout le monde ! Mais dans l'ère de la rentabilité que nous connaissons, il est bien difficile de faire passer le message au grand public, de la responsabilité qu'est la nôtre, de conserver, d'exploiter et d'entretenir cet important et merveilleux patrimoine pour nos petits-enfants.



7. FINANCES ET IMPÔTS

Responsable : Jean-Pierre Oertig
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller

A l'instar d'autres communes fribourgeoises, le résultat de l'exercice 2014 s'annonce bien meilleur que le budget de fonctionnement élaboré pour cette année. Pour couper l'herbe sous les pieds des détracteurs et critiques de l'exécutif communal, les raisons suivantes expliquent aisément les différences ayant influencé ce résultat très satisfaisant, même si une (nouvelle) perte de plus de Fr. 106'000.- est à enregistrer:

- 1. Remboursements et participations à des collectivités publiques : charges inférieures de Fr. 454'000.- par rapport aux prévisions annoncées par l'Etat et autres collectivités publiques ;*
- 2. Charges du personnel : économie de Fr. 147'000.-, dont Fr. 106'000.- pour le personnel de l'administration ;*
- 3. Contribution active de chaque dicastère à réduire les charges là où cela était possible, soit près de Fr. 300'000.- ; en matière de réduction et maîtrise des charges, le Conseil communal a donc déjà agi en 2014 ;*
- 4. Plus de Fr. 600'000.- de recettes supplémentaires par rapport au budget sur les rubriques 43 « Contributions, émoluments, taxes, produits des ventes » et 45 « Remboursements de tiers et de collectivités publiques » (par exemple + Fr. 38'000.- participation des parents aux frais de l'AES).*

Le Conseil communal ne peut que se réjouir de ce résultat puisqu'il est proche de l'équilibre financier. Ceci étant, il ne remet aucunement en question l'adaptation du coefficient d'impôt pour les personnes physiques dès lors que celui-ci est calqué sur le futur, à savoir présenter des budgets équilibrés ces prochaines années et pouvoir assumer les charges des investissements déjà votés – près de 22 millions de francs – et planifiés d'ici l'année 2019. Sans l'adaptation du coefficient d'impôt, les budgets des années à venir seront fortement déficitaires. La jubilation n'est donc que de courte durée puisque celle-ci doit faire place aux temps plus difficiles qui sont devant nous.

Tous les dicastères doivent dès lors demeurer très vigilants ces prochaines années en matière de dépenses et s'impliquer totalement dans le programme d'économies élaboré en 2014 afin que certaines mesures soient mises en place en fin d'année et produisent des effets positifs dans le budget 2016. Le dicastère des Finances est logiquement très engagé dans ce plan de mesures, raison pour laquelle je remercie notre chef de service, M. Dominique Dupont, pour sa disponibilité à toute épreuve, mais aussi pour l'excellent travail qui est fourni avec son équipe. Je suis persuadé que les responsables de dicastère et chefs de service mettront tout en œuvre afin que l'attitude démontrée en 2014 perdure en 2015 et les années suivantes. Je les en remercie d'avance.

Jean-Pierre OERTIG
Conseiller communal

7.1. FINANCES ET IMPÔTS

Evolution des indicateurs financiers de la commune de Marly

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2009 à 2012 de la commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes.

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2009 à 2013 de la commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes.

	2009	2010	2011	2012	2013
Crédits disponibles au 31.12.xx	<i>Francs</i>				
Dettes brutes	24'003'000	23'933'844	25'253'611	25'807'000	28'033'193
Capitaux	-5'505'855	-5'978'402	-5'317'526	-7'129'034	-5'717'544
Dettes nettes	18'497'145	17'955'442	19'936'085	18'677'966	22'315'649
Limite de crédit (Scom)	19'961'444	20'106'900	20'156'125	20'519'042	22'493'015
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	+1'464'299	+2'151'458	+220'040	+1'841'076	+177'366

En ce qui concerne les dettes nettes de l'exercice 2014, elles s'élèvent (selon la méthode de calcul du Service des communes) à :

	Francs
Dettes brutes	33'866'637
Capitaux	-7'563'069
	26'303'568

☛ Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales

		2010	2011	2012	2013	Moyenne 2009-2013
➔ Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	2.93%	13.27%	3.78%	-2.08%	3.65%
➔ Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	2 % - 5 % = moyenne	2.32%	2.19%	2.17%	2.21%	2.29%
➔ Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	6.20%	5.97%	5.61%	6.24%	6.13%

☛ Indicateurs cantonaux du Service des communes

	2010	2011	2012	2013
➔ Degré de couverture des tâches environnementales				
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux	100%	100%	90.54%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets	76.70%	82.72%	75.22%	77.11%

7.1.1. Le développement de la marge nette d'autofinancement (MNA)

Etablie sur la base du résultat de l'exercice 2014, la marge nette d'autofinancement devrait être négative et se chiffrer à - Fr. 87'638.*. La MNA structurelle moyenne* (moyenne 5 ans : 2009-2013) devrait se situer à - Fr. 322'532.- La MNA moyenne (2009-2013) calculée par le Scm s'élevait à fin 2013 à - Fr. 283'174.-.

* Les chiffres des comptes annuels sont pris en considération. Les valeurs des MNA structurelles annuelles seront rectifiées par la prise en considération des statistiques fiscales cantonales officielles (impôts ordinaires) en remplacement des chiffres des comptes annuels. A titre d'information, nous les estimons dans la deuxième partie du tableau. Les MNA structurelles annuelles seront ajustées ultérieurement, ainsi que la moyenne sur 5 ans par le Service des communes.

L'évolution de la MNA, pour les années 2009 à 2014 se présente comme suit :

	2009	2010	2011	2012	*2013	*2014
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle annuelle	109'151	-56'846	662'028	-214'611	-1'915'594	-87'638
MNA structurelle moyenne (5 ans)					-283'174	-322'532

(Base des statistiques fiscales 2012 et potentiels de croissance envisagés par le SCC pour les années 2013-2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle annuelle	109'151	-56'846	662'028	-214'611	-109'704	101'705
MNA structurelle moyenne (5 ans)					78'004	76'514

7.1.2. Evolution fiscale

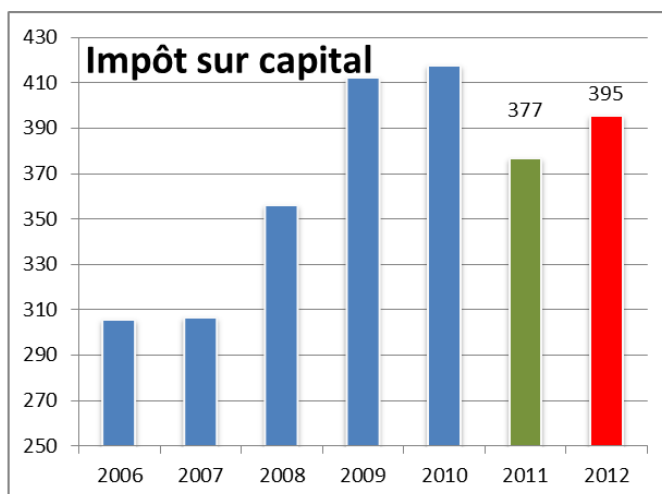
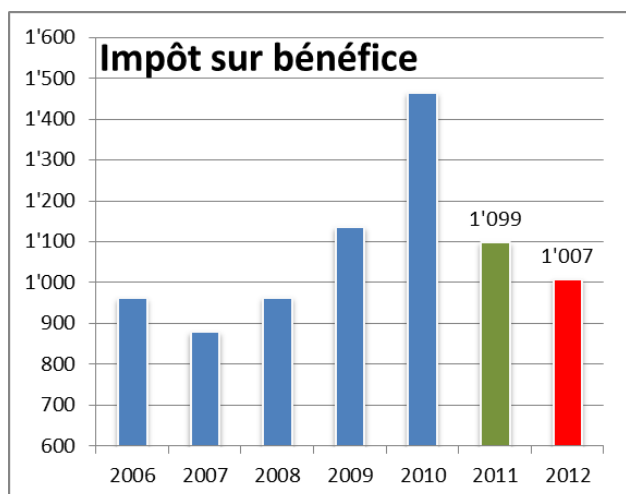
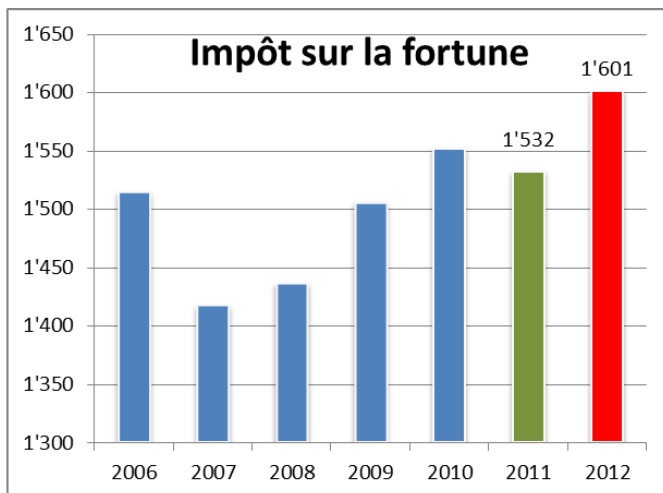
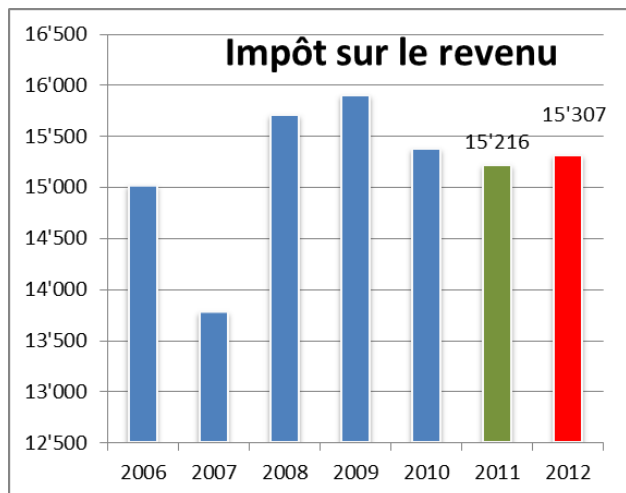
Les recettes fiscales totales enregistrées dans l'exercice 2014 s'élèvent à **Fr. 25'179'562.-** (→ en 2013 : Fr. 22'919'707.- ; en 2012 : Fr. 24'519'071.-) alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 24'871'600.-. Elles représentent environ le **72.1% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 34'941'303.-** (2013 → 73.3%, 2012 → 77.9%, 2011 → 78.4 %, 2010 → 78.3 %, 2009 → 77.6 %) Le tableau (*en fin de rapport*) présente les indications détaillées sur l'évolution des différentes recettes fiscales de la commune et leurs contenus.

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour cerner l'évolution des rendements fiscaux de la commune des 7 dernières années.

Cotes cantonales	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<i>En milliers de francs</i>							
Personnes physiques	20'663	21'011	21'430	21'759	21'164	20'935	21'135
Impôt sur le revenu	18'770	19'051	19'635	19'877	19'225	19'020	19'134
Impôt sur la fortune	1'893	1'960	1'795	1'882	1'939	1'915	2'001
Personnes morales	1'583	1'639	1'649	1'934	2'352	1'845	1'753
Impôt sur le bénéfice	1'201	1'215	1'204	1'419	1'830	1'374	1'259
Impôt sur le capital	382	424	445	515	522	471	494
Cotes communales	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Coefficients communaux	80.00%	72.30%	80.00%	80.00%	80.00%	80.00%	80.00%
Personnes physiques	16'530	15'191	17'144	17'407	16'931	16'748	16'908
Impôt sur le revenu	15'016	13'774	15'708	15'902	15'380	15'216	15'307
Impôt sur la fortune	1'514	1'417	1'436	1'506	1'551	1'532	1'601
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>3'940</i>	<i>3'958</i>	<i>4'050</i>	<i>4'067</i>	<i>4'018</i>	<i>4'100</i>	<i>4'173</i>
Personnes morales	1'266	1'185	1'319	1'547	1'882	1'476	1'402
Impôt sur le bénéfice	961	878	963	1'135	1'464	1'099	1'007
Impôt sur le capital	306	307	356	412	418	377	395
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>299</i>	<i>311</i>	<i>326</i>	<i>318</i>	<i>319</i>	<i>330</i>	<i>334</i>

Le coefficient fiscal communal s'élève à 80%.

En 2007, celui-ci s'élevait à 72.3%, ceci explique les écarts de rentrées fiscales pour cette année-là.



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune pour les années 2011 et 2012. Des représentations graphiques de ces évolutions figurent à la suite de ce tableau.

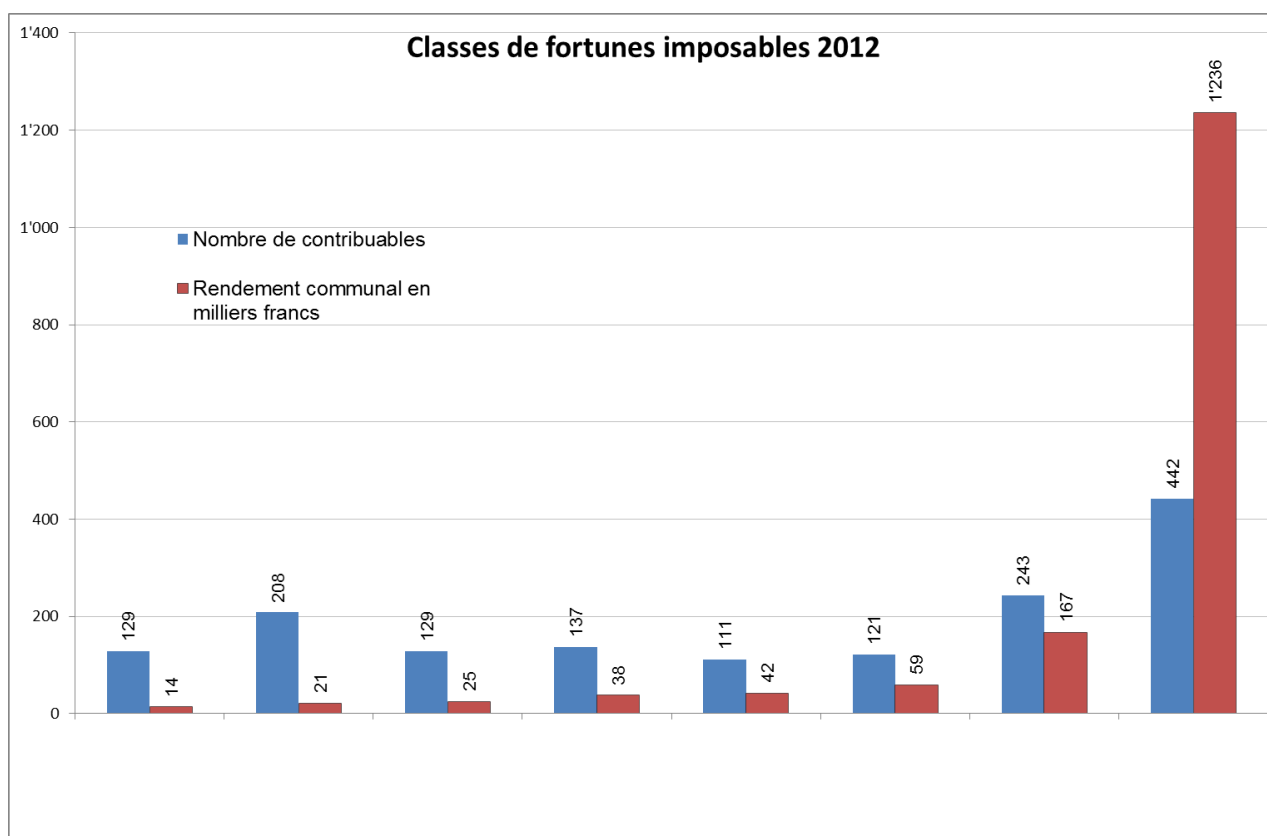
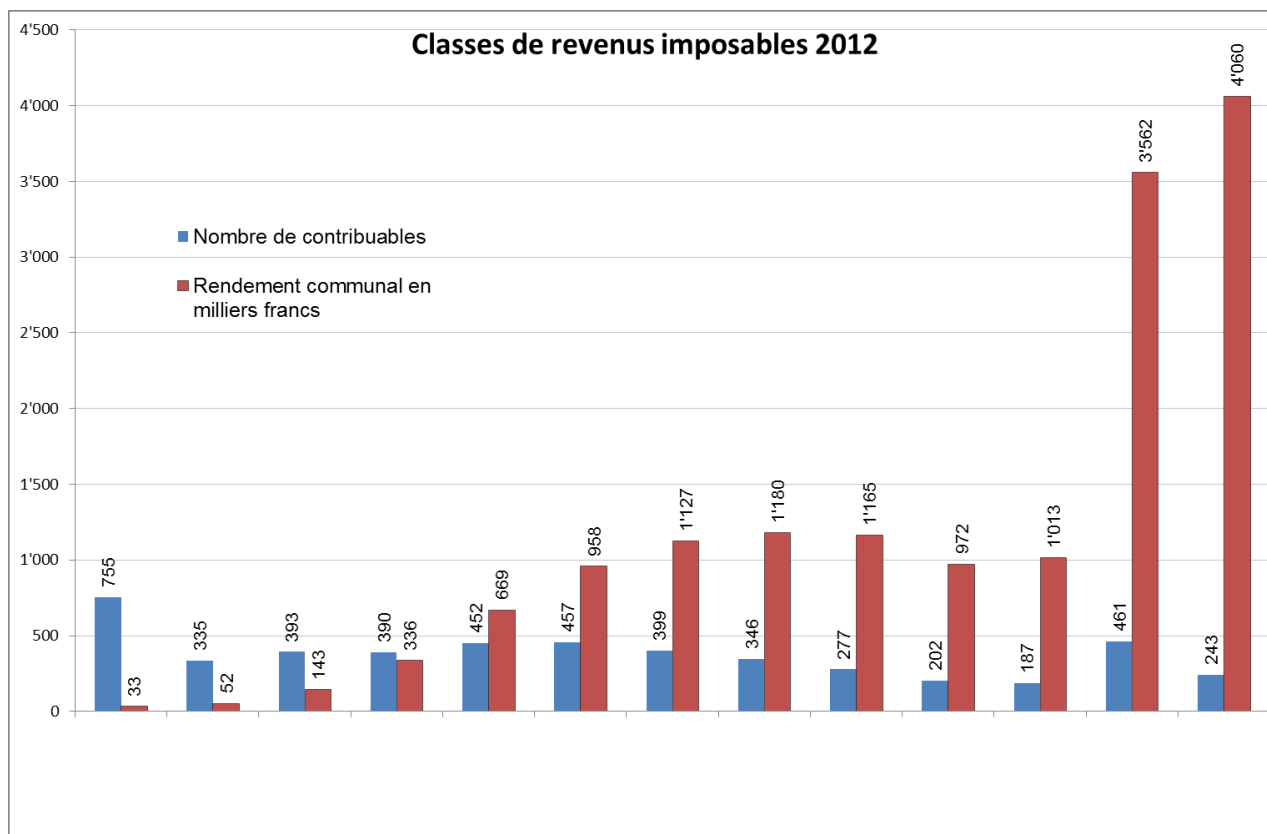
Statistique des revenus et fortunes imposables (2011 et 2012)

IMPOT SUR LE REVENU

Revenus imposables en francs	Contribuables		Contribuables		Impôts facturés		Impôts facturés	
	Année 2011		Année 2012		Année 2011		Année 2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Facturés (kCHF)	%	Facturés (kCHF)	%
0 à 3'500	764	15.78%	755	15.42%	3	0.02%	33	0.22%
3'501 à 10'000	306	6.32%	335	6.84%	29	0.19%	52	0.34%
10'001 à 20'000	359	7.41%	393	8.03%	138	0.91%	143	0.94%
20'001 à 30'000	404	8.34%	390	7.96%	344	2.27%	336	2.20%
30'001 à 40'000	472	9.75%	452	9.23%	682	4.49%	669	4.38%
40'001 à 50'000	450	9.29%	457	9.33%	945	6.22%	958	6.28%
50'001 à 60'000	398	8.22%	399	8.15%	1'143	7.53%	1'127	7.38%
60'001 à 70'000	335	6.92%	346	7.07%	1'197	7.89%	1'180	7.73%
70'001 à 80'000	263	5.43%	277	5.66%	1'083	7.13%	1'165	7.63%
80'001 à 90'000	218	4.50%	202	4.12%	1'053	6.94%	972	6.37%
90'001 à 100'000	182	3.76%	187	3.82%	1'042	6.87%	1'013	6.64%
100'001 à 150'000	439	9.07%	461	9.41%	3'310	21.81%	3'562	23.32%
150'001 à 9'999'999	252	5.20%	243	4.96%	4'209	27.73%	4'060	26.59%
Totaux	4'842	100.00%	4'897	100.00%	15'179	100.00%	15'270	100.00%

IMPOT SUR LA FORTUNE

Fortunes imposables en francs	Contribuables		Contribuables		Contribuables		Contribuables	
	Année 2011		Année 2012		Année 2011		Année 2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Facturés (kCHF)	%	Facturés (kCHF)	%
0 à 50'000	143	9.62%	129	8.49%	5	0.35%	14	0.84%
50'001 à 100'000	183	12.31%	208	13.68%	18	1.19%	21	1.32%
100'001 à 150'000	141	9.49%	129	8.49%	26	1.73%	25	1.56%
150'001 à 200'000	113	7.60%	137	9.01%	32	2.09%	38	2.35%
200'001 à 250'000	106	7.13%	111	7.30%	41	2.68%	42	2.63%
250'001 à 300'000	124	8.34%	121	7.96%	56	3.69%	59	3.69%
300'001 à 500'000	260	17.50%	243	15.99%	179	11.67%	167	10.43%
500'001 à 9'999'999	416	27.99%	442	29.08%	1'173	76.60%	1'236	77.19%
Totaux	1'486	100.00%	1'520	100.00%	1'531	100.00%	1'601	100.00%



7.1.3. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2014

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement, pour l'année 2014, présente un excédent de charges de **Fr. 106'072.-** après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'242'209.- et d'amortissements supplémentaires de Fr. 590'000.-

(amortissements consécutifs à l'utilisation de réserves), soit une amélioration de Fr. 1'491'591.- sur les prévisions budgétaires de la même année. Comparée au résultat de l'année 2013, l'amélioration s'élève à Fr. 1'809'522.-.

(imputations internes exclues)	COMPTES	BUDGET	COMPTES	COMPTES
	2014	2014	2013	2012
	kCHF	kCHF	kCHF	kCHF
Produits totaux	34'941	34'788	31'266	31'462
Charges totales	33'215	35'030	31'916	30'244
Résultat (1) avant amortissements	+1'726	-242	-650	+1'218
Amortissements obligatoires	-1'242	-1'356	-1'261	-1'081
Amortissements supplémentaires	-590	0	-5	-29
Résultat publié	-106	-1'598	-1'916	+108

En termes de liquidités

En 2014, les liquidités ont augmenté de 2'431 kCHF passant ainsi de 2'346 kCHF à 4'777 kCHF. Celles-ci étaient en diminution durant l'exercice précédent à raison de 1'301 kCHF.

- Les flux monétaires provenant du compte d'exploitation/fonctionnement se décomposent entre les sources de fonds pour 8'230 kCHF (contre 4'669 kCHF en 2013) et 1'794 kCHF d'emplois de fonds (4'262 kCHF en 2013).
- Les flux monétaires qui ont été affectés aux opérations d'investissements s'élèvent quant à eux à 6'555 kCHF (emplois de fonds) contre un montant de 3'694 kCHF en 2013.
- En ce qui concerne les flux affectés aux opérations de financement, ils font apparaître une source de fonds de 2'568 kCHF correspondant à un nouvel emprunt de 5'000 kCHF et à des remboursements financiers pour 2'432 kCHF.

Flux de fonds comparés (en milliers de francs)

S = sources de fonds / E=emplois de fonds	Exercice 2012			Exercice 2013			Exercice 2014		
	S	E	Net	S	E	Net	S	E	Net
Flux monétaires provenant des opérations du compte de fonctionnement	4'241	2'182	+2'059	4'669	4'262	+407	8'230	1'794	+6'436
Flux monétaires affectés aux opérations de financement (investissements)	0	1'436	-1'436	244	3'938	-3'694	11	6'566	-6'555
Variation des dettes à moyen-long terme		4'157	+1'043		2'307	+1'993		2'432	+2'568
Total			+1'666			-1'293			+2'449
Excédent des produits/-charges du Cercle d'inhumation	0	0	7	0	0	-8	0	0	-18
Variation nette des liquidités			+1'673			-1'301			+2'431
Liquidités en début d'exercice			1'974			3'647			2'346
Liquidités en fin d'exercice			3'647			2'346			4'777

7.1.4. Les comptes des investissements

Durant l'exercice 2014, les investissements réalisés et pris en charge par les comptes annuels 2014 ont été effectués dans le cadre du budget. Ils font apparaître **un total des charges de Fr. 6'718'033.-** pour **un total des revenus de Fr. 152'412.-**. Les investissements nets s'élèvent ainsi à **Fr. 6'565'621.-**.

Vous trouverez, au terme du présent rapport du service des finances, le tableau de la situation des investissements au 31 décembre 2014 avec les indications de leurs états respectifs (*en cours / terminés*) ainsi que des montants encore disponibles pour l'année suivante, à savoir 2015.

7.1.5. Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2014 se répartissent comme suit :

Etat des dettes à moyens et long terme

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux d'intérêt	Etat au 31.12.2013	Nouveaux emprunts ou remboursements	Amortissements financiers 2014	Etat au 31.12.2014	Intérêts passifs payés en 2014	Intérêts passifs payés en 2013
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000	3.500%	2'400'000		-200'000	2'200'000	84'000	90'495
U B S	2003	2013	2'500'000	2.535%	-		-	-	-	1'011
U B S	2004	2014	3'300'000	2.454%	330'000		-330'000	-	4'886	13'138
U B S	2005	2015	1'170'000	2.687%	530'000		-80'000	450'000	14'240	16'390
U B S	2006	2016	2'500'000	2.950%	750'000		-250'000	500'000	19'344	26'721
U B S	2008	2018	4'100'000	2.820%	2'850'000		-250'000	2'600'000	81'486	88'634
U B S	2009	2019	1'160'000	2.740%	850'000		-62'000	788'000	23'614	25'336
Bayerische Landesbank	2007	2017	5'000'000	3.295%	3'800'000		-200'000	3'600'000	124'862	132'532
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.270%	3'925'000		-325'000	3'600'000	89'098	96'475
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.450%	4'965'000		-235'000	4'730'000	71'993	75'400
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.600%	3'100'000		-250'000	2'850'000	80'600	87'100
	2014	2034	5'000'000	1.700%	-	5'000'000	-	5'000'000	-	-
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.660%	4'300'000		-250'000	4'050'000	71'380	5'158

27'800'000	5'000'000	-2'432'000	30'368'000	665'503	658'389
-------------------	------------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------

Extourne des intérêts courus (n-1)

Intérêts courus (n)

Intérêts passifs (compte 940.321.01)

-328'890	-307'261
310'853	328'890
647'466	680'018

La dette nette communale est calculée sur la base des dettes brutes effectives de la commune, déduction faite des capitaux. Le service de la dette comprend, pour sa part, les amortissements financiers ainsi que les intérêts des dettes (intérêts dits passifs).

Le taux moyen de la dette en 2014 s'élève à 2.29 % (→ 2.42% en 2013 ; → 2.57% en 2012; → 2.84% en 2011) et sa durée résiduelle moyenne est de 8 ans et 9 mois (contre 7 ans et 6 mois en 2013).

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly pour les années 2005 à 2014.

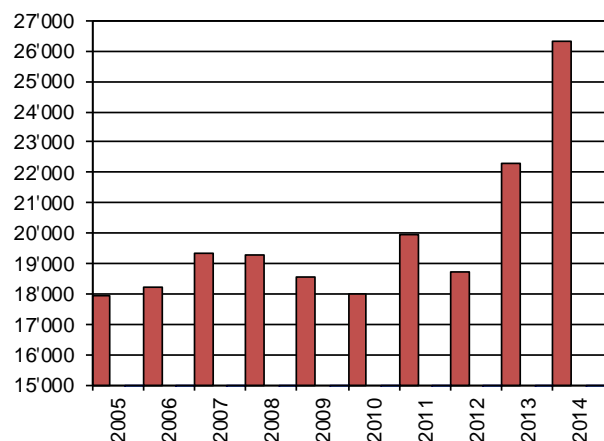
Année	Dette nette au 31.12.	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette par habitant en Fr.
2005	17'955'199	1'290'000	751'357	2'041'357	22'540'366	9.06%	3.33%	7210	2'491.00
2006	18'214'789	1'800'000	693'779	2'493'779	24'334'672	10.25%	2.85%	7281	2'502.00
2007	19'351'867	2'095'000	655'681	2'750'681	25'734'109	10.69%	2.55%	7321	2'644.00
2008	19'265'116	2'195'000	706'996	2'901'996	28'730'468	10.10%	2.46%	7367	2'616.00
2009	18'537'304	2'707'000	730'408	3'437'408	23'064'060	14.90%	3.17%	7477	2'480.00
2010	17'978'229	2'707'000	698'964	3'405'964	24'263'273	14.04%	2.88%	7584	2'371.00
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7657	2'607.00
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7750	2'416.00
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7908	2'822.00
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8054	3'266.00

* tels que présentées dans les comptes annuels

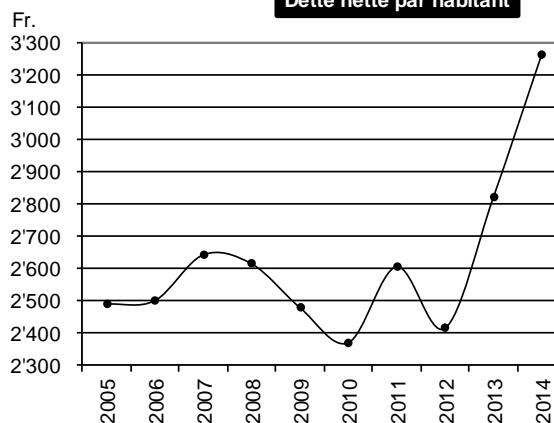
Graphiques des évolutions de la dette nette et des charges de la dette

Milliers de francs

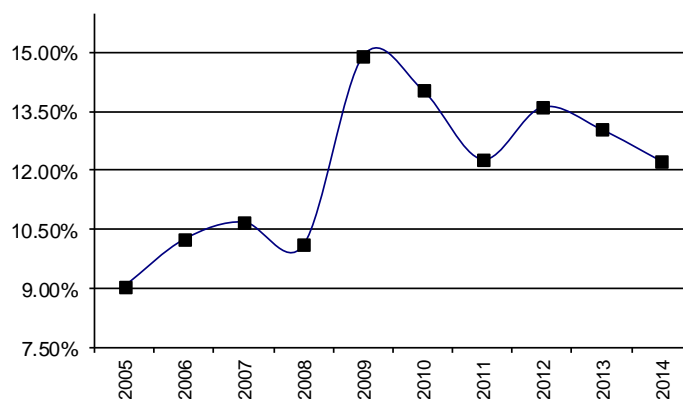
Evolution de la dette nette



Dette nette par habitant



Charges de la dette totale en % des recettes fiscales



		C 2011	C 2012	C 2013	C 2014	Budget 2014	Ecart C 2014-B2014
IMPOTS ORDINAIRES	Impôt sur le revenu	16'704'764	14'403'836	14'452'597	15'990'283	16'125'000	-134'717
	Facturés pour l'année précédente (N-1)	11'962'144	13'662'529	13'872'919	11'942'223		
	Facturés pour les années antérieures	2'260'006	3'400'326	1'516'980	1'445'096		
	Autres (Impôts spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	-13'989'387	-18'750'019	-16'497'302	-13'449'436		
	Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	16'472'000	16'091'000	15'560'000	16'052'400		
	Impôt sur la fortune	1'671'044	1'594'590	1'660'842	1'730'277	1'620'000	110'277
	Facturés pour l'année précédente (N-1)	1'002'567	1'291'192	1'309'568	1'047'971		
	Facturés pour les années antérieures	396'677	547'094	236'449	294'747		
	Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	-1'191'200	-1'752'696	-1'455'174	-1'252'611		
	Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'463'000	1'509'000	1'570'000	1'640'170		
	Total impôts personnes physiques	18'375'807	15'998'426	16'113'438	17'720'560	17'745'000	-24'440
	Impôt sur le bénéfice	1'818'464	2'201'401	349'049	957'476	1'148'000	-190'524
	Facturés pour l'année précédente (N-1)	317'091	330'316	330'969	309'035		
	Facturés pour les années antérieures	702'073	1'140'705	802'895	679'406		
	Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	-326'200	-806'620	-1'924'815	-1'167'265		
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'125'500	1'537'000	1'140'000	1'136'300			
Impôt sur le capital	598'818	421'082	398'942	448'741	411'000	37'741	
Facturés pour l'année précédente (N-1)	152'712	144'400	139'113	96'838			
Facturés pour les années antérieures	232'206	255'982	283'789	272'896			
Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.)	-179'600	-397'300	-418'960	-333'653			
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	393'500	418'000	395'000	412'660			
Total impôts personnes morales	2'417'282	2'622'483	747'991	1'406'217	1'559'000	-152'783	
Sous-total impôts ordinaires	20'793'089	18'620'909	16'861'430	19'126'777	19'304'000	-177'223	
IMPOTS IRREGULIERS							
Impôt sur les donations et successions	0	48'228	246'354	72'253	20'000	52'253	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-values	239'211	593'455	377'572	431'581	370'000	61'581	
Impôt sur les mutations	711'336	665'452	752'609	751'047	550'000	201'047	
Sous-total impôts irréguliers	950'546	1'307'135	1'376'534	1'254'881	940'000	314'881	
AUTRES IMPOTS							
Contribution immobilière	2'969'745	3'013'527	2'927'182	3'134'664	3'160'000	-25'336	
Impôt sur les prestations en capital	587'605	412'601	434'428	638'000	400'000	238'000	
Impôt spécial des immeubles, sociétés, associations et fondations	82'011	0	0	0	0	0	
Impôt sur les appareils de divertissement et automates	5'600	8'250	5'700	5'700	5'700	0	
Impôt sur les véhicules	559'834	572'840	585'306	436'870	446'900	-10'030	
Impôt à la source (étrangers)	500'934	568'751	713'785	567'849	600'000	-32'151	
Impôt sur les chiens	16'055	15'058	15'343	14'820	15'000	-180	
Sous-total autres impôts	4'721'784	4'591'027	4'681'744	4'797'903	4'627'600	170'303	
Total général	26'465'419	24'519'071	22'919'707	25'179'562	24'871'600	307'962	

Etat des investissements

Comptes /Rubriques			Etats : non commencé (NC); en cours (C); annulé (A); terminé (T)						
Exercice années	Report solde de n-1	Messages n°	Montant global voté	Total disponible pour exercice	Montant inscrit à budget	Dépenses exercice	Disponible pour (ex.suivant) n+1	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin exercice
020.506.02 Acquisitions de programmes Informatiques et adaptation de l'infrastructure Informatique de l'administration communale									
2014	101'560.90	-	-	101'560.90	111'620.00	79'195.91	22'364.99	-	C
2015	22'364.99	11/14	100'000.00	122'364.99	196'290.00	-	-	-	
020.506.03 Programme Informatique c/SIT (syst. info. territoire)									
2014	21'149.40	-	-	21'149.40	21'150.00	10'376.65	10'772.75	-	C
2015	10'772.75	-	-	10'772.75	21'150.00	-	-	-	
020.506.04 Remplacement du central téléphonique administration communale									
2014	70'000.00	-	-	70'000.00	70'000.00	-	70'000.00	-	NC
2015	70'000.00	-	-	70'000.00	70'000.00	-	-	-	
14.506.08 Remplacement des vestiaires du local feu /Rte Fribourg 9									
2014	-	09/13	29'750.00	29'750.00	29'750.00	30'690.30	-	-940.30	T
16.503.01 Rénovations poste de commandement									
2014	256'526.30	-	-	256'526.30	256'780.00	1'911.00	254'615.30	-	C
2015	254'615.30	-	-	254'615.30	254'600.00	-	-	-	
21.506.00 Renouvellement du mobilier scolaire									
2014	70'121.35	-	-	70'121.35	109'700.00	25'050.60	45'070.75	-	C
2015	45'070.75	-	-	45'070.75	47'940.00	-	-	-	
21.506.02 Renouvellement du parc Informatique scolaire									
2014	469'793.30	-	-	469'793.30	179'790.00	19'289.45	450'503.85	-	C
2015	450'503.85	-	-	450'503.85	463'810.00	-	-	-	
294.503.19 Rénovations diverses sur bâtiments scolaires									
2014	-	10/13	162'000.00	162'000.00	162'000.00	143'696.85	18'303.15	-	C
2015	18'303.15	12/14	242'000.00	260'303.15	242'000.00	-	-	-	
294.503.26 Réfections et rafraich. Intérieurs - bâtiment Chevalier 8									
2014	-	11/13	100'000.00	100'000.00	100'000.00	96'023.45	-	3'976.55	T
294.503.27 Réfection complète : scène halle polyvalente / Epinettes 4									
2014	-	12/13	70'000.00	70'000.00	70'000.00	39'251.25	-	30'748.75	T
294.503.28 Assain. Install. chauffage bois - CAD, extension, remplacement de la supervision									
2014	-	13/13	20'000.00	20'000.00	20'000.00	18'559.80	-	1'440.20	T
2015	-	13/14	175'000.00	175'000.00	195'000.00	-	-	-	
294.503.30 Assainissement et transformations Chevalier 7									
2014	132'648.95	-	-	132'648.95	564'230.00	44'140.80	-	88'508.15	T
294.503.31 Complexe scolaire Marly Grand-Pré									
2014	15'384'687.25	-	-	15'384'687.25	7'260'000.00	3'637'049.30	11'747'637.95	-	C
2015	11'747'637.95	-	-	11'747'637.95	12'920'000.00	-	-	-	
294.503.60 Assainissement Pavillon 3, école Grand-Pré, crédit étude									
2015	-	14/14	120'000.00	120'000.00	120'000.00	-	-	-	
294.506.08 Achat de nacelle élévatrice									
2014	-	01/14	17'000.00	17'000.00	17'000.00	16'934.40	-	65.60	T

Comptes /Rubriques

Etats : non commencé (NC); en cours (C); annulé (A); terminé (T)

Exercice années	Report solde de n-1	Messages n°	Montant global voté	Total disponible pour exercice	Montant inscrit à budget	Dépenses exercice	Disponible pour (ex.suivant) n+1	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin exercice
294.506.09	Mise en conformité mobilier de manifestations de la halle polyvalente / Route des Epinettes 4								
2015	-	15/14	130'000.00	130'000.00	130'000.00	-	-	-	
34.503.06	Centre sportif : assainissement et modification chauffage								
2015	-	16/14	190'000.00	190'000.00	190'000.00	-	-	-	
40.552.01	Participation à l'Hôpital cantonal / Bertigny III								
2014	38'496.60	-	-	38'496.60	38'490.00	13'621.75	24'874.85	-	C
2015	24'874.85	-	-	24'874.85	-	-	-	-	
620.501.15	Moderation de trafic								
2014	125'354.60	-	-	125'354.60	127'620.00	100'231.07	25'123.53	-	C
2015	25'123.53	17/14	265'000.00	310'123.53	334'900.00	-	-	-	
620.501.20	Investigations historiques : site pollué du Port								
2014	-	15/13	6'000.00	6'000.00	6'000.00	5'233.80	766.20	-	C
2015	766.20	-	-	766.20	1'000.00	-	-	-	
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes								
2014	351'554.45	-	-	351'554.45	351'550.00	-	351'554.45	-	C
2015	351'554.45	-	-	351'554.45	100'000.00	-	-	-	
620.501.30	Parking d'échange de Corbaroche								
2014	44'337.05	-	-	44'337.05	-	-	44'337.05	-	C
2015	44'337.05	-	-	44'337.05	-	-	-	-	
620.501.36	Aménagement routier (Route de la Gérine)								
2014	186'853.05	-	-	186'853.05	269'500.00	140'123.85	46'729.20	-	C
2015	46'729.20	-	-	46'729.20	64'340.00	-	-	-	
620.501.40	Aménagement de la Route des Ecoles, projet d'aménagement								
2014	10'363.85	-	-	10'363.85	-	-	-	10'363.85	T
620.501.45	Aménagement trottoir et chemin piéton. PED Moraty								
2014	-	16/13	130'000.00	130'000.00	130'000.00	-	130'000.00	-	NC
2015	130'000.00	-	-	130'000.00	130'000.00	-	-	-	
620.501.47	Moderation trafic, Route Préalpes-Route Bourguillon								
2014	126'176.55	-	-	126'176.55	126'170.00	47'436.95	78'739.60	-	C
2015	78'739.60	-	-	78'739.60	-	-	-	-	
620.501.49	Création de place de village - réalisation								
2014	278'732.45	-	-	278'732.45	296'970.00	321.85	278'410.60	-	C
2015	278'410.60	-	-	278'410.60	-	-	-	-	
620.501.52	Aménagement piste cyclable-piétons / Rte Gérine -Ecoles								
2014	270'444.25	-	-	270'444.25	252'200.00	-	270'444.25	-	C
2015	270'444.25	-	-	270'444.25	-	-	-	-	
620.501.53	Investigations historiques Corbaroche (sites pollués)								
2014	6'000.00	-	-	6'000.00	-	-	6'000.00	-	NC
2015	6'000.00	-	-	6'000.00	-	-	-	-	
620.501.60	Réfection du revêtement de la route de la Colline								
2014	104'808.20	-	-	104'808.20	-	51'721.55	-	53'086.65	T

Comptes /Rubriques			Etats : non commencé (NC); en cours (C); annulé (A); terminé (T)							
Exercice années	Report solde de n-1	Messages n°	Montant global voté	Total disponible pour exercice	Montant inscrit à budget	Dépenses exercice	Disponible pour (ex.suivant) n+1	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin exercice	
620.501.66	Aménagement Route Impasse des Violettes									
2014	119'612.95	-	-	119'612.95	119'610.00	-	119'612.95	-	C	
2015	119'612.95	-	-	119'612.95	119'610.00	-	-	-		
620.501.68	Réfection du revêtement bitumineux à la Route du Centre (tapis, bordure, pavés)									
2014	250'209.35	-	-	250'209.35	-	203'516.15	46'693.20	-	C	
2015	46'693.20	-	-	46'693.20	46'000.00	-	-	-		
620.501.69	Réfection du revêtement bitumineux au Chemin de la Follaz									
2014	60'000.00	-	-	60'000.00	60'000.00	-	60'000.00	-	C	
2015	60'000.00	-	-	60'000.00	60'000.00	-	-	-		
620.501.70	Réfection de 2 arrêts de bus (Rittes, Marly-Cité)									
2014	-	17/13	60'000.00	60'000.00	60'000.00	33'163.90	-	26'836.10	T	
620.501.71	Aménagement d'une station de vélos en libre service									
2014	78'000.00	-	-	78'000.00	78'000.00	-	78'000.00	-	NC	
2015	78'000.00	-	-	78'000.00	78'000.00	-	-	-		
620.501.72	Assainissement de l'éclairage public communal									
2014	1'099'676.00	-	-	1'099'676.00	439'670.00	141'386.25	958'289.75	-	C	
2015	958'289.75	-	-	958'289.75	100'000.00	-	-	-		
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales									
2014	87'266.00	-	-	87'266.00	87'260.00	18'210.75	69'055.25	-	C	
2015	69'055.25	-	-	69'055.25	-	-	-	-		
620.501.74	Aménagement d'un abri à vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré									
2014	15'000.00	-	-	15'000.00	15'000.00	-	-	15'000.00	A	
620.501.75	Aménagement trottoir / carrefour Montivers v. Bourguillon et porte entrée village									
2014	-	18/13	250'000.00	250'000.00	250'000.00	-	250'000.00	-	C	
2015	250'000.00	-	-	250'000.00	250'000.00	-	-	-		
620.501.76	Aménagement arrêts bus sur chaussée- Route de Chésalles									
2015	-	18/14	100'000.00	100'000.00	100'000.00	-	-	-		
620.501.90	Refections des routes communales									
2014	-	19/13	500'000.00	500'000.00	500'000.00	-	500'000.00	-	C	
2015	500'000.00	19/14	250'000.00	750'000.00	500'000.00	-	-	-		
620.506.09	Remplacement véhicule type Reform									
2014	-	20/13	260'000.00	260'000.00	260'000.00	261'555.15	-	-1'555.15	T	
622.506.10	Remplacement Jeep par Transporteur Multilift									
2015	-	20/14	260'000.00	260'000.00	260'000.00	-	-	-		
622.506.11	Remplacement du tracteur John Deere 955									
2015	-	21/14	90'000.00	90'000.00	90'000.00	-	-	-		
70.501.29	Travaux suite à mise en zone des captages du Claruz									
2014	28'049.15	-	-	28'049.15	28'000.00	-	-	28'049.15	T	
70.501.32	Modification des pontages sur conduite d'amenée d'eau au réservoir de Montiver									
2014	18'363.75	-	-	18'363.75	28'000.00	19'110.80	-	-747.05	T	
70.501.37	Remplacement conduite - Rte de la Gérine									
2014	72'958.55	-	-	72'958.55	73'000.00	52'866.70	-	20'091.85	T	

Comptes /Rubriques

Etats : non commencé (NC); en cours (C); annulé (A); terminé (T)

Exercice années	Report solde de n-1	Messages n*	Montant global voté	Total disponible pour exercice	Montant inscrit à budget	Dépenses exercice	Disponible pour (ex.suivant) n+1	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin exercice
70.501.40	Construction de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de la ville de Fribourg et des communes voisines								
2014	1'271'106.80	-	-	1'271'106.80	1'297'100.00	1'185'413.40	85'693.40	-	C
2015	85'693.40	-	-	85'693.40	100'000.00	-	-	-	
70.501.41	Remplacement conduite distr. eau - Rte Préalpes								
2014	51'921.25	-	-	51'921.25	70'180.00	53'790.50	-	-1'869.25	T
70.501.42	Ext. réseau distrib. eau et déf. incendie : PED Moraty								
2014	-	21/13	100'000.00	100'000.00	100'000.00	-	100'000.00	-	C
2015	100'000.00	-	-	100'000.00	100'000.00	-	-	-	
70.501.43	Remplacement conduite distr. eau - Rte de Corbaroche								
2014	-	22/13	135'000.00	135'000.00	135'000.00	-	135'000.00	-	C
2015	135'000.00	-	-	135'000.00	135'000.00	-	-	-	
70.501.44	Construction conduite distrib. eau - Route Confin								
2015	-	22/14	25'000.00	25'000.00	25'000.00	-	-	-	
70.501.45	Rempl. conduite distr. eau - Ch. Bois-des-Rittes								
2015	-	23/14	25'000.00	25'000.00	25'000.00	-	-	-	
70.501.46	Transformations station pompage - Ch. des Sources								
2015	-	24/14	450'000.00	450'000.00	450'000.00	-	-	-	
70.509.00	Réalisation plan Infrastructures en eau potable (PIEP)								
2014	-	23/13	30'000.00	30'000.00	30'000.00	-	30'000.00	-	C
2015	30'000.00	-	-	30'000.00	30'000.00	-	-	-	
71.501.19	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)								
2014	10'359.30	-	-	10'359.30	10'350.00	-	10'359.30	-	C
2015	10'359.30	-	-	10'359.30	10'350.00	-	-	-	
71.501.24	Collecteur séparatif / Chemin du Publiet								
2014	13'390.10	-	-	13'390.10	13'390.00	9'351.85	-	4'038.25	T
2015	-	-	-	-	9'040.00	-	-	-	
71.501.29	Remplacement collecteur à la Route du Centre								
2014	45'075.60	-	-	45'075.60	45'000.00	13'753.60	31'322.00	-	C
2015	31'322.00	-	-	31'322.00	40'000.00	-	-	-	
71.501.33	Réhabilitation des regards de contrôle EU (zone S2 Planafin)								
2014	60'000.00	-	-	60'000.00	60'000.00	39'585.00	20'415.00	-	C
2015	20'415.00	-	-	20'415.00	20'000.00	-	-	-	
71.501.36	Remplacement collecteur défectueux - Rte Bourguillon								
2014	-	24/13	50'000.00	50'000.00	50'000.00	-	50'000.00	-	NC
2015	50'000.00	-	-	50'000.00	50'000.00	-	-	-	
71.501.37	Etude et planification mise en œuvre des mesures PGEE // Bassin versant Est								
2015	-	25/14	50'000.00	50'000.00	50'000.00	-	-	-	
71.501.38	Réalisation mesures urgentes pour limiter refoulement en cas de crues certains collecteurs bassin versant est commune								
2014	-	-	-	-	-	2'210.70	-2'210.70	-	C
2015	-2'210.70	06/14	110'000.00	107'789.30	110'000.00	-	-	-	
72.509.00	Aménagement d'une benne enterrée pour la collecte du gazon								
2014	14'490.55	-	-	14'490.55	-	357.35	-	14'133.20	T

Comptes /Rubriques			Etats : non commencé (NC); en cours (C); annulé (A); terminé (T)							
Exercice années	Report solde de n-1	Messages n°	Montant global voté	Total disponible pour exercice	Montant inscrit à budget	Dépenses exercice	Disponible pour (ex.suivant) n+1	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin exercice	
75.501.01	Amén. de la Gérine, Protection contre les crues (2e étape)									
2014	-90'233.60	-	-	-90'233.60	-	-	-90'233.60	-	C	
2015	-90'233.60	-	-	-90'233.60	-	-	-	-		
75.501.02	Aménagement partiel ruseau Crausa - crédit d'étude									
2015	-	07/14	50'000.00	50'000.00	50'000.00	-	-	-		
79.509.00	Zone Winkler - projet Europan 12									
2014	-1'195.95	-	-	-1'195.95	-	1'823.94	-	-3'019.89	T	
79.509.01	Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)									
2014	200'000.00	-	-	200'000.00	90'000.00	41'816.90	158'183.10	-	C	
2015	158'183.10	-	-	158'183.10	130'000.00	-	-	-		
942.503.00	Construction de l'habitation du domaine rural (ferme du Port)									
2014	500'000.00	-	-	500'000.00	500'000.00	-	500'000.00	-	NC	
2015	500'000.00	-	-	500'000.00	500'000.00	-	-	-		
943.503.01	Rénovations diverses sur bâtiments communaux									
2014	23'490.00	10/13	121'000.00	144'490.00	260'700.00	119'259.60	25'230.40	-	C	
2015	25'230.40	12/14	58'000.00	83'230.40	58'000.00	-	-	-		

2014 Totaux	2'197'148.30		2'040'750.00	24'017'898.30	15'284'005.00	6'718'033.12	17'011'658.52	288'206.66	
2015 Totaux	17'011'658.52		2'710'000.00	19'721'658.52	18'977'030.00	-	-	-	

Etat des investissements

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	4 Santé	5 Affaires sociales	6 Transp. & communic.	7 Protection & amén. environn.	8 Economie	9 Finances & Impôts	Total général
2014											
Report de solde n-1	192'710.30	256'526.30	16'057'250.85	-	38'496.60	-	3'214'388.75	1'694'285.50	-	523'490.00	21'977'148.30
Montant global voté	-	29'750.00	369'000.00	-	-	-	1'206'000.00	315'000.00	-	121'000.00	2'040'750.00
Total disponible pour exercice	192'710.30	286'276.30	16'426'250.85	-	38'496.60	-	4'420'388.75	2'009'285.50	-	644'490.00	24'017'898.30
Montant inscrit au budget	202'770.00	286'530.00	8'482'720.00	-	38'490.00	-	3'435'775.00	2'077'020.00	-	760'700.00	15'284'005.00
Dépenses exercice	89'572.56	32'601.30	4'039'995.90	-	13'621.75	-	1'002'901.27	1'420'080.74	-	119'259.60	6'718'033.12
Disponible pour n+1 (ex.suivant)	103'137.74	254'615.30	12'261'515.70	-	24'874.85	-	3'313'756.03	528'528.50	-	525'230.40	17'011'658.52
Manco (-) Boni (+)	-	-940.30	+124'739.25	-	-	-	+103'731.45	+60'676.26	-	-	+288'206.66

7.2. GESTION INFORMATIQUE

En 2014, la Commission informatique a travaillé étroitement avec le coordinateur informatique (mandat externe confié à la société FAIR-IT) pour stabiliser le fonctionnement informatique de l'administration communale et des écoles, soit sur le plan de l'organisation et de la stratégie, soit sur celui de l'évolution du matériel. Sur la base des constats fait en 2013 sur l'organisation interne, sur les outils informatiques et sur la solution d'hébergement des serveurs auprès du SITel (Service informatique de l'Etat de Fribourg) via l'association CommuNet, divers chantiers ont été conduits pour l'administration, tandis que les investissements dans l'informatique scolaire ont fait l'objet d'une attention soutenue et d'un pilotage étroit (voir à ce sujet le chapitre 6.5. Enseignement et formation).

Pour l'administration, après une phase d'analyse et de définition des cahiers de charges, les objectifs de standardisation des équipements et des systèmes d'impression ont pu être atteints. Les postes de travail informatiques ont été remplacés, la plupart par des « clients- légers » (terminal server) : ce changement a été coordonné avec la migration des serveurs par le SITel. Les systèmes d'impression ont été renouvelés, avec un gros effort de standardisation et de simplification. Les imprimantes individuelles ont été supprimées au profit de systèmes d'impression de groupe en réseau, gérés via une application spécifique (Equitrac) et suivis à distance par le fournisseur. Un des objectifs est la réduction des coûts : la réduction du nombre de machines et la négociation serrée des contrats de location a permis d'obtenir des conditions permettant une telle réduction sur la durée.

Sur le plan des coûts de fonctionnement, le résultat de l'exercice 2014 est inférieur au budget, soit Fr. 146'227.- de dépenses pour Fr. 170'000.- de budget.au compte 023.310.00, frais d'ordinateur. Les frais de la coordination informatique (mandat externe) ont notamment été inférieurs aux prévisions pour l'administration, l'informatique scolaire ayant requis plus d'attention. Les frais de maintenance et d'hébergement sont aussi restés en deçà du budget.

Renouvellement du parc informatique (compte 020.506.02)

Au niveau des investissements, les objectifs ont été atteints, hormis le projet GED, qui n'est pas encore dans sa phase de concrétisation.

Etat du compte :

Montant disponible au 01.01.2015	Fr.	111'620.-
Remplacement des postes de travail	Fr.	37'615.-
Migration Windows 7 – Systèmes d'impression	Fr.	17'530.-
Gestion du temps (extension, timbreuse)	Fr.	6'078.-
Serveur d'impression Equitrac	Fr.	11'340.-
Harmonisation Chab/Navig + Divers	Fr.	6'632.-
Montant dépensé au 31 décembre 2014	Fr.	79'195.-

8. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE

Responsable: Jean-Marc Boéchat
Suppléant : Maurice Horner

Le mot du Conseiller

L'année 2014 s'est présentée d'emblée sous de meilleurs auspices que la fin de l'an 2013. Fin janvier nous a apporté la conclusion de plus de vingt ans de révision du Plan d'aménagement local (PAL). La validation par la DAEC était accompagnée de quelques conditions complémentaires, comme toujours, et la plupart ont pu être remplies dans la foulée. Cette acceptation nous a permis de lancer immédiatement les travaux de la révision générale suivante et urgente de notre PAL pour en faire un instrument adapté aux défis du 21^{ème} siècle pour Marly. Aidé par un BAMO (bureau d'aide au maître d'ouvrage) nous avons établi une procédure de sélection pour trouver notre nouveau bureau d'urbanisme. Cette procédure a débouché fin décembre, avec un mois d'avance, sur la désignation du bureau GEA Vallotton et Chanard SA aidé des bureaux CSD pour les questions énergétiques et de CITEC pour les questions de transports et de mobilité si importantes pour notre commune. Le consortium GEA et partenaires a été choisi en raison des perspectives de solutions innovantes qu'il a proposées lors de la phase de sélection. Cette étape, menée au pas de charge, nous permettra de commencer début 2015 les travaux de révision qui devraient s'achever, si le canton réagit assez rapidement, fin 2017 au plus tôt.

Ensuite, tel le Phoenix, le site Ilford renaissait de ses cendres pour devenir le Marly Innovation Center (MIC). La faillite d'Ilford laissait planer la menace d'une friche industrielle en taille XXXL ; en fait elle devrait permettre une revitalisation fondamentale de toute la zone. La solution retenue au cours de cette année est de développer une nouvelle logique de densification sur les deux tiers Ouest de la zone qui restent en zone d'activité. Le tiers Est, côté route du Moulin, devrait être développé en Eco quartier d'habitation. Le but de ce développement est double : il s'agit à la fois d'assurer une partie du financement des nouvelles infrastructures industrielles de l'Ouest et d'offrir aux futurs employés la possibilité d'habiter à deux pas de leur lieu de travail et d'ainsi réduire les nuisances dues aux déplacements pendulaires. La partie résidentielle a fait l'objet d'un concours sous la forme d'un mandat d'études parallèles (MEP), qui a débouché sur un projet extrêmement séduisant en toute fin d'année. Le développement de cette zone permettra également le désenclavement de cette véritable cité interdite qu'était devenue le plateau de l'Ancienne-Papeterie depuis l'installation de CIBA dans les années 60. Il ouvrira aussi la porte, avec ses 2000 emplois prévus à terme, à plus d'activité économique sur notre commune et devrait ainsi contribuer au rétablissement des finances communales.

Enfin, dans le secteur du Parc des Falaises, des solutions ont été trouvées pour permettre l'avancement du projet. Le mandat d'établissement du plan d'aménagement de détail (PAD), obligatoire sur cette zone, a été attribué par le maître d'ouvrage et les travaux vont bon train. La réalisation de ce projet permettra de changer radicalement l'entrée nord de Marly et d'ainsi redonner à cette porte d'entrée une attractivité dont toute la commune devrait bénéficier.

Comme vous pouvez le voir, 2014 a encore été une année passionnante pour le dicastère et les perspectives ouvertes au cours de cette année sont très motivantes pour continuer à investir nos forces pour l'avenir de notre commune.

Jean-Marc Boéchat
Conseiller communal

8.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

Le service technique, par sa section police des constructions, a traité en 2014 **118 dossiers** de demande de permis de construire, de transformations et d'équipements divers dont 86 autorisations ou permis délivrés. La part juridique dans le traitement des demandes de permis de construire tient une place importante.

	2014	2013	2012	2011
AUTORISATIONS DE LA PREFECTURE				
Habitations individuelles	5	3	9	0
Habitations collectives et locatifs	0	0	1	2
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	0	2	0
Bâtiments publics	1	1	-	-
Transformations, agrandissement et/ou habitations	9	8	7	14
Transformation, agrandissement et/ou industriels	7	2	3	4
Transformation, agrandissement et/ou public	4	2	1	-
Extension FRIGAZ	6	4	1	1
Extension du réseau d'eau et incendie	0	1	0	1
Mise en séparatif	0	0	1	-
Aménagements extérieurs, routier	4	1	7	3
Voies d'escalade	1	0	1	-
Démolitions		1	-	-
Capteurs solaires	1	5	-	-
PAD, PED, plan d'infrastructures	2	0	0	0
AUTORISATIONS DU CONSEIL COMMUNAL				
Cabanes de jardin	8	8	11	3
Capteurs solaires	1	4	10	4
Abris et garages	11	6	10	15
Jardin d'hiver	1	4	2	4
Piscines	1	1	5	2
Rénovations diverses	11	9	4	11
Changement de chauffage	15	17	14	20
Aménagements extérieurs	15	9	9	8
Autorisations diverses (totem, ...)	3	2	5	2
Cheminée extérieure	1	1	2	-
Procédure de recours	1	0	0	1
Demandes préalables	11	4	3	5

8.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX

Carrefour giratoire "Les Rittes" (compte 620.501.21)

Le bureau mandataire du projet travaille sur l'avant-projet, qui devrait être mis en examen préalable au printemps 2015. Il a également intégré toutes les mesures contre le bruit proposées par le bureau spécialisé. L'exécution des travaux devrait débuter durant l'automne 2016.

Aménagements routiers, Route de la Gérine (compte 620.501.36)

Les travaux sont terminés depuis septembre 2013 et la réception des travaux a eu lieu à la fin octobre de la même année. Même si le résultat final nous convient bien, le chantier n'a pas forcément été un long fleuve tranquille. L'exécution des travaux n'a pas été évidente, avec son lot de surprises, excellentement gérée cependant par l'entreprise Implenia SA, dont nous pouvons saluer la grande compétence. Finalement, la qualité de l'exécution nous permet enfin de bénéficier d'un trottoir correspondant aux attentes des habitants des quartiers du Riedelet / Champ-Montant / Messidor ainsi que d'un aménagement routier modérant le trafic et préservant la qualité des habitations riveraines de la route. Le décompte final des travaux est le suivant :

Montant alloué dans le cadre du budget 2008	Fr. 45'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012 et 2013	Fr. 700'000.-
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr. 745'000.-
Décompte final	Fr. 698'270.-
Solde	Fr. 46'730.-
Subvention AGGLO-FR	Fr. 339'270.-

Modération de trafic (compte 620.501.15)

Néant

Modération de trafic, route des Préalpes-Route de Bourguillon (compte 620.501.47)

Les travaux sont terminés et nous pouvons présenter le décompte final des travaux suivants :

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr. 30'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr. 100'000.-
Total au budget	Fr. 130'000.-
Décompte final	Fr. 51'260.-
Solde	Fr. 78'740.-

Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine (compte 620.501.52)

Le projet est bloqué pour l'instant, car la Commune est dans l'attente d'une décision du propriétaire sur l'avenir de la parcelle en zone, aujourd'hui exploitée par un agriculteur.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr. 10'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr. 265'000.-
Total au budget	Fr. 275'000.-
Montant dépensé au 31 décembre 2013	Fr. 4'556.-
Solde au budget 2012	Fr. 270'444.-

Investigations historiques du site pollué de Corbaroche (compte 620.501.53)

Le rapport d'investigation historique a été envoyé au Service de l'environnement en février 2014, qui nous a informé que nous allions recevoir sa détermination, ainsi que le délai de réalisation des investigations techniques courant 2015.

Place du village (compte 620.501.49)

Néant.

Création de station vélos en libre service (compte 620.501.71)

Station de Bel-Air

Néant.

Aménagement de l'Impasse des Violettes (compte 620.501.66)

La Commune est dans l'attente du décompte final des travaux pour pouvoir reprendre l'infrastructure.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	125'000.-
Total au budget	Fr.	125'000.-
Montant dépensé au 31.12.2013	Fr.	5'387.-
Solde au budget 2013	Fr.	119'613.-

Assainissement de l'éclairage public communal (compte 620.501.72)

La deuxième étape de l'assainissement a débuté au mois d'octobre 2013 et devrait être terminée d'ici fin mars 2015. Les rues assainies dans cette 2^e phase sont : Allée des Chênes, Allée des Coudriers, Chemin de la Combetta (partie I), Chemin de la Forêt, Chemin de la Prairie, Chemin de Russilles, Route de Montiver, Route des Pommiers, Route du Roule, Chemin du Champ, Chemin du Publiet et Route du Château-d'Eau.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	220'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	220'000.-
Total au budget	Fr.	440'000.-
Montant dépensé au 31.12.2014	Fr.	141'810.-

Révision du cadastre de bruit communal (compte 620.501.72)

Plusieurs routes, propriété de la Commune de Marly, émettent un bruit trop important. Dans un premier temps, un cadastre du bruit routier a été réalisé de façon à identifier les axes nécessitant un assainissement ; les conclusions mettaient en évidence un seul point qui pouvait être problématique. Comme le modèle de calcul était étalonné, le dépassement calculé à cet endroit pouvait être considéré comme insignifiant. Ensuite, ce rapport a été validé par le Service de l'environnement et il a été demandé qu'un rapport tenant compte d'une évolution sur vingt ans du trafic soit élaboré. Sur cette base, un complément d'étude a été demandé au bureau Triform SA pour réaliser l'étude d'assainissement au bruit routier. Il s'avère que les tronçons de route problématiques se situent sur la première partie de la route de la Gérine (entre la ferme Biland et le carrefour de la route de l'Ancienne-Papeterie), ainsi que le long de la route de la Grangette. Afin de pallier cette problématique, il est recommandé de poser un revêtement phono-absorbant (mesure à la source). En principe, ces travaux doivent être réalisées d'ici 2018 pour pouvoir bénéficier de subventions de la confédération (32%).

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.-
Total au budget	Fr.	90'000.-
Montant dépensé au 31.12.2014	Fr.	24'835.-
Subvention	Fr.	3'890.-

Aménagement d'abri vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré (compte 620.501.74)

Le projet est gelé le temps de connaître les intentions du Canton quant à l'assainissement de la route de Fribourg entre le giratoire du Centre et celui de la Jonction.

8.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

8.3.1. Plan d'aménagement local (PAL)

Adaptation du PAL 2014

Le PAL a été adopté par la DAEC en janvier 2014 ; cependant cette adoption était soumise à la condition que la zone résidentielle dite « Le Moraty » soit réintégrée dans un périmètre à PAD obligatoire. Le plan de zone et le règlement communal d'urbanisme ont donc été modifiés dans ce sens. Cette adaptation a été, elle, approuvée par la DAEC en juillet 2014.

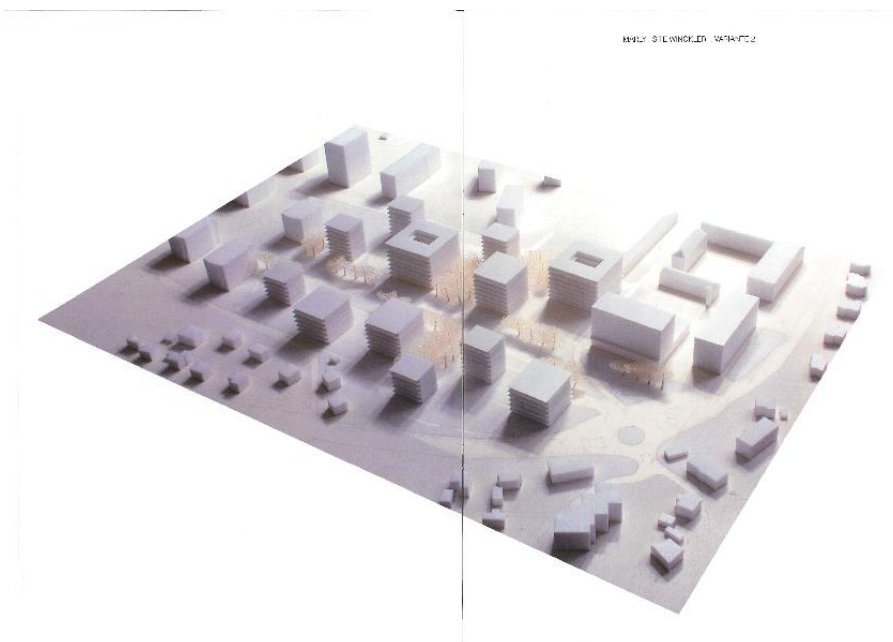
Durant l'année 2014, le dicastère a lancé également le processus de révision générale du PAL. La première étape était de trouver le bureau apte à entreprendre ce gros chantier. En fonction des seuils des marchés publics, un appel d'offres sur invitation était obligatoire, cependant, le Conseil communal a décidé de lancer un appel d'offres sous la forme de mini mandats d'études parallèles (MEP). Il s'agissait de mettre en concurrence les différents bureaux invités sur la base de leurs réponses au cahier des charges qui leur avait été soumis. Le processus s'est déroulé en trois tours : le premier avait comme objectif la sélection de trois bureaux (équipes pluridisciplinaires), sur la base d'un dossier de candidature pour participer au mini MEP (en deux tours) ; le deuxième et le troisième permettait au jury de retenir l'équipe qui répondait au mieux à nos attentes et qui présentait la plus grande capacité à répondre au cahier des charges. Finalement, le mandat a été adjugé au bureau GEA Vallotton et Chanard SA à Lausanne.

8.3.2. Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes

Le programme de remise en état du site a été validé par la DAEC.

8.3.3. Concours EUROPAN 12 – Site Winckler et Saint-Sacrement (compte 79.509.00)

Après deux séances sur le projet avec les propriétaires ainsi que les lauréats, le projet a évolué à l'entière satisfaction de toutes les parties concernées. La volonté des propriétaires est de déposer dans les plus brefs délais un plan d'aménagement de détail (PAD) pour le secteur ; ils se sont d'ailleurs mis d'accord sur une répartition financière pour la prise en charge des coûts de la réalisation du PAD.



Etat des comptes :

Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	162'000.-
Total au budget	Fr.	162'000.-
Montant final au 31.12.2014	Fr.	164'408.-

8.3.4. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Elle s'est réunie à sept reprises. Deux séances extraordinaires ont été consacrées à la problématique des dérogations avec un groupe de travail composé de MM. Jean-Marc Boéchat, Claude Biemann, Pascal Bongard, Robert Girardin, Vincent Droux et Laurent Corpataux. Sinon, les objets principaux suivants ont été traités lors des séances ordinaires :

- L'approbation du PAL ainsi que son adaptation ;
- La révision générale du PAL ;
- Le masterplan et les mandats d'études parallèles du futur MIC (ZI Ancienne-Papeterie, anciennement Ilford) ;
- Le concept global de modération de trafic – mise en place ;
- Le groupe de travail « Dérogations » ;
- EUROPAN 12 – Projet lauréat (Parc des Falaises) et suite des travaux ;
- Le PED « Moraty » ;
- Les constructions hors zone à bâtir (forêt), secteur Riedelet ;
- Les demandes d'agrandissement de bâtiments en zone urbaine ;
- L'étude de densification pilotée par le Service des constructions et de l'aménagement ;
- L'aménagement de la route de la Gérine ;
- Le projet Pré Zurthanen ;
- L'investigation historique des sites pollués de Corbaroche et du Port ;
- Les messages d'investissements 2014 ;
- Le cadastre de bruit des routes communales.

